-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX
1983

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
14/11 83	83-305	Adoption de l'ordre du jour	751
	83-306	Minutes des sessions tenues les 11 et 21 octobre 1983	
	83-307	Fermeture du règlement numéro 150- Puits tubé #4	
	83-308	CPTAQ - Place Norbert	
	83-309	Prolongement de la deuxième avenue	752
	83-310	Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination	
	83-311	Vol au Chalet des loisirs des Prairies	
	83-312	Creusage de fossé et réparation d'asphalte face au 2871, rue Notre-Dame	
	83-313	Nomination du maire suppléant	753
	83-314	Cession de terrain-secteur Langevin	
	83-315	Correspondance	
	83-316	Comptes	
	83-317	Appui à L'UMQ - eau potable	756
	83-318	Appui à L'UMQ - Le choix des régions	
	83-319	Photos des nouveaux élus	
	83-320	Nomination d'un représentant sur la Commission du Parc Industriel du Cap-de-la-Madeleine	
	83-321	Nomination d'un représentant sur le Comité de gestion de l'entente intermunicipale de gestion des déchets (site d'enfouissement sanitaire)	
	83-322	Réfection de la Route Red Mill Sud	
	83-323	Souper bénifice - Cadets de l'air	757
	83-324	Levée de l'assemblés	
21/11 83	83-325	Discours du Maire	759
	83-326	Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1984	
	83-327	Souper-conférence: Conseil régional de la Culture	
	83-328	Vente d'eau à Champlain	
	83-329	Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau	
	83-330	Ratification du règlement no. 83-5 de la Corporation Municipale de Champlain relatif à un emprunt par billet pour l'achat d'un tracteur-pelle articulé.	760
	83-331	Opération cadastrale - lots 533-43 @ 533-45	
	83-332	Levée de l'assemblée	
12/12 83	83-333	Prière et adoption de l'ordre du jour	761
	83-334	Minutes des sessions tenues les 14 et 21 novembre 1983	
	83-335	Lampe de rue-limites de Ste-Marthe et Champlain	
	83-336	Réfection de la Route Red Mill Su - signature des documents	
	83-337	Achat d'huile à chauffage et diesel clair	762
	83-338	Nomination de Me André Roy	
	83-339	Demande du Club de l'Amitié	
	83-340	Déneigement - Edifice Matériaux Ste-Marthe	
	83-341	Avis de motion - règlement numéro 171	763
	83-342	Période des fêtes - heures d'ouverture	
	83-343	Conciliation du solde en banque	
	83-344	Conciliation du solde aux livres	
	83-345	Rapport de contrôle budgétaire	
	83-346	Correspondance de novembre 1983	
	83-347	Comptes	
	83-348	Vente d'eau potable par Cap Maison-Mobile Park Enr.	765
	83-349	Demande de M. Laurier Gélinas pour l'ouverture d'une rue sur les lots no. 13 et partie du lot no. 14	
	83-350	Achat d'asphalte froide	766
	83-351	Achat de 2 pneus à neige pour camion GMC 80	
	83-352	Location de machinerie pour nettoyage d'une partie du réseau d'égout du Village	
	83-353	Achat de matériaux d'aqueduc	
	83-354	Entente avec la S.P.A.M.	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
	83-355	Achat de matériaux pour la bâtisse et d'équipements loisirs secteur Prairies	767
	83-356	Emprunts temporaires à la Banque Nationale	
	83-357	Campagne provinciale d'économie de l'eau potable 22 mai au 17 août 1984	
	83-358	Modification des prévisions budgétaires pour la rénovation à l'Edifice Matériaux Ste-Marthe	
	83-359	Don au Club Optimiste - Le vrai Père Noel	
	83-360	Levée de l'assemblée	768
19/12 83	83-361	Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1984	769
	83-362	Adoption du règlement numéro 171 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1984	
	83-363	Levée de l'assemblée	770

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1984

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
09/1 84	84-1	Prière et adoption de l'ordre du jour	773
	84-2	Minutes des sessions tenues les 12, 19 et 20 décembre 1983	
	84-3	Demande de permis d'alcool	
	84-4	Nomination des vérificateurs externes	
	84-5	CPTAQ - demande d'autorisation lot 491	
	84-6	Site d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain - budget 1984	774
	84-7	Assignation d'un évaluateur dans le dossier Expropriation Gilles Gauthier	
	84-8	Cession d'un droit de passage - Le Club de Motoneige du comté de Champlain Inc.	
	84-9	Fermeture du règlement numéro 164 - Chalet de loisirs des Prairies	
	84-10	Programme national de soutien aux activités de loisir municipal	775
	84-11	Echange du camion Pick-up Chevrolet 1975	
	84-12	Modification de l'éclairage public	
	84-13	Demande de lampes de rues	
	84-14	Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports	776
	84-15	Radiation de taxes	
	84-16	Demande d'octroi au Ministère des Transports	777
	84-17	Correspondance de décembre 1983	
	84-18	Comptes	
	84-19	Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec	779
	84-20	Acceptation des travaux de voirie - Boul. des Prairies	
	84-21	Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues	
	84-22	Levée de l'assemblée	780
23/1 84	84-23	Engagement de la Firme Novatec	781
	84-24	Procès-verbal de la réunion du 10 janvier 1984 ayant pour objet la salle communautaire "Du Fleuve"	782
	84-25	Adhésion au Conseil Régional de la Culture	
	84-26	Permis émis en 1983	
	84-27	Tables sectorielles de la MRC de Francheville	783
	84-28	Infraction aux règlements municipaux	
	84-29	Radiation de taxes	
13/2 84	84-30	Adoption de l'ordre du jour	785
	84-31	Adoption des minutes des sessions tenues les 9 et 23 janvier 1984	
	84-32	Avis de motion - règlement numéro 172	
	84-33	Location d'un compteur postal avec balance	
	84-34	Municipalisation de rue - 6ième rue St-Malo	786
	84-35	Programme Corvée Habitation	
	84-36	Adhésion au CRD 04	
	84-37	Aménagement de la salle de conférence	
	84-38	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette	787
	84-39	Choix du fiduciaire du régime enregistré d'épargne retraite pour les employés cadres de la Municipalité	
	84-40	Ajout de quatre (4) lampes de rue	
	84-41	Déplacement de cinq (5) lampes de rue	788
	84-42	Opération cadastrale - lot 429-1	
	84-43	Opération cadastrale lots 439-64 et 440-9	
	84-44	Achat d'un camion (pick-up)	
	84-45	Achat de soude caustique	789
	84-46	Correspondance du mois de janvier 1984	
	84-47	Comptes	
	84-48	Déneigement rue Notre-Dame (Village)	791
	84-49	Protocole d'entente avec le Cap-de-la-Madeleine (Parc industriel)	
	84-50	Règlement "Régis d'assainissement des eaux".	
	84-51	Permis de dépanneur - Monsieur Jean-Guy Lemire	
	84-52	Loisirs des Prairies - subvention du gouvernement fédéral	792

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
13/2 84	84-53	Loisirs des Prairies - avance sur la tranche du mois d'avril	792
	84-54	Levée de l'assemblée	
20/2 84	84-55	Réfection de la route Red Mill Sud	794
	84-56	Chalets de loisirs - Secteur des Prairies	
	84-57	Modification aux lettres patentes de la MRC de Francheville	
	84-58	Municipalisation de rues - lots 96-12, 14, 15, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 106, 107, 108 et 109.	795
	84-59	Demande de Dame Angèle Désilets - Programme Corvée habitation	
	84-60	Affaire légale - Loi concernant la Taxe sur les carburants LQ - 1979, C76	
	84-61	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Frédéric Prescott	
	84-62	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Marcel Milot	796
	84-63	Régime enregistré d'épargne retraite du secrétaire-trésorier pour les années 1982 et 1983	
	84-64	Affaire légale - M. Rosaire Vaillancourt	
	84-65	Congrès de l'association des inspecteurs municipaux	
27/2 84	84-66	Conduite d'aqueduc dans l'axe nord-sud de la Municipalité	798
12/3 84	84-67	Adoption de l'ordre du jour	799
	84-68	Adoption des minutes des sessions tenues les 13, 20 et 27 février 1984	
	84-69	Nomination du maire suppléant	
	84-70	Programme de perfectionnement	
	84-71	Adoption du règlement numéro 172 - Pour amender le règlement numéro 99	800
	84-72	Municipalisation de rues - lots 96-131, 96-135 et 96-149	
	84-73	Service de dépôts à toute heure - Banque Nationale	
	84-74	Achat d'un balai mécanique	801
	84-75	De,amde de quatre (4) lampes de rues	
	84-76	Location de machinerie	
	84-77	Achat de pneus pour la pépine	802
	84-78	Demande d'appui pour l'obtention de subventions gouvernementales, dossier Canron Inc. Trois-Rivières	
	84-79	Correspondance de février 1984	
	84-80	Comptes	
	84-81	Rues et réseaux - Secteur Langevin	804
	84-82	Subdivision du lot 534	805
	84-83	Acquisition du lot 534-12	
	84-84	Achat de produits des Artisans locaux	
	84-85	Lampe de rue - Monsieur Jacques Godin	
	84-86	Prêt de salle - Monsieur Jean-Paul Perreault	806
	84-87	Demande de MM. Gilles Carignan et Gilles Richard	
	84-88	Villes et villages fleuries	
	84-89	Levée de l'assemblée	
9/4 84	84-90	Adoption de l'ordre du jout	807
	84-91	Adoption des minutes de la session tenue le 12 mars 1984	
	84-92	Etats financiers au 31 décembre 1983	
	84-93	Terrain de loisirs - Secteur Norbert	
	84-94	Avis de motion - règlement numéro 173	808
	84-95	Opération cadastrale - lots 109-6 à 109-10 inclusivement	
	84-96	Opération cadastrale - lot 578-24	
	84-97	Achat et transport de pierre	
	84-98	Correspondance de mars 1984	809
	84-99	Comptes	
	84-100	Don à la Société Canadienne de la Croix-Rouge	811
	84-101	Honoraires - NOVATEC ENR.	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
9/4	84	84-102	Levée de l'assemblée	811
11/4	84	84-103	Dossier - Vente pour taxes	812
16/4	84	84-104	Acquisition d'un système de son et d'un téléviseur	813
		84-105	Cours UMQ	814
		84-106	Opération cadastrale - lot 526-6	815
		84-107	Demande de subvention - asphaltage et installation d'un réseau d'égouts pluvial	
30/4	84	84-108	Adhésion au Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1984-1985	817
		84-109	Acquisition d'un rétroprojecteur, d'un projecteur 16mm ou d'un vidéo avec écran et des chevalete	
		84-110	Municipalisation de rues et réseaux et cession de terrains pour parcs et terrains de jeux	
		84-111	Renouvellement de la marge de crédit à la Banque Nationale	818
		84-112	Adoption du règlement numéro 173 - Pour déterminer le taux de taxes des résidents du parc de roulotte - André Toupin	
		84-113	Avis de motion - règlement numéro 174	
		84-114	Opération cadastrale lot 104-69	
		84-115	Prêt de l'école Dominique Savio	
		84-116	Article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipale	
		84-117	Achat de matériaux d'aqueduc	
7/5	84	84-118	Entente entre la Corporation Municipale et les concessionnaires des restaurants sur les terrains de loisirs	822
		84-119	Creusage d'un cours d'eau	
14/5	84	84-120	Adoption de l'ordre du jour	823
		84-121	Adoption des minutes des sessions tenues les 9, 11, 16, 30 avril 1984 et le 7 mai 1984	
		84-122	Réseau cyclable intermunicipal	
		84-123	Transport des handicapés adultes	
		84-124	Vente de terrain - lots 103-306, 103-331	
		84-125	Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Paul Lafrenière concernant le restaurant du chalet des loisirs - secteur des Prairies	824
		84-126	Achat de pierre concassée et poussière de pierre	
		84-127	Achat de produit abat-poussière (calcium liquide)	
		84-128	CPTAQ - demande d'autorisation - partie du lot 49	825
		84-129	CPTAQ - demande d'autorisation lot 62-14	
		84-130	Conciliation du solde en banque	
		84-131	Conciliation du solde aux livres	
		84-132	Rapport de contrôle budgétaire	
		84-133	Correspondance du mois d'avril 1984	
		84-134	Comptes	
		84-135	Engagement de la firme Pluritec - réseau d'aqueduc	827
		84-136	Colloque sur le troisième Age	
		84-137	Levée de l'assemblée	
28/5	84	84-138	Ordures ménagères - garantie d'exécution	829
		84-139	Demande du Comité des loisirs - Secteur des Prairies concernant la fête de la St-Jean	
		84-140	Avis de motion - règlement numéro 176	
		84-141	Congrès des secrétaires-municipaux	
		84-142	Fête du 350e - publicité dans le journal	
		84-143	Dossiers à soumettre à la cour municipale	
		84-144	Demande de subvention - acquisition et aménagement d'un édifice situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe	830
11/6	84	84-145	Adoption de l'ordre du jour	831
		84-146	Adoption des minutes des sessions tenues les 14 et 28 mai 1984	
		84-147	Nomination du maire suppléant	
		84-148	Assurances 1984-1985	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
11/6 84	84-149	Avis de motion - règlement numéro 175	832
	84-150	Avis de motion - règlement numéro 177	
	84-151	Avis de motion - règlement numéro 178	
	84-152	Appui au Conseil Municipal d'Ottawa	
	84-153	Programme Canada au Travail - troisième volet	
	84-154	Demande au Ministère des Transports	833
	84-155	Opération cadastrale - lot 58-6	
	84-156	Opération cadastrale - lot 82-P	
	84-157	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 440-4 et 440-5	
	84-158	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 8-A-P et 9-P	834
	84-159	Conciliation du solde aux livres	
	84-160	Conciliation du solde en banque	
	84-161	Rapport de contrôle budgétaire	
	84-162	Modification no. 1 au budget 1984	
	84-163	Correspondance	835
	84-164	Comptes	
	84-165	Cueillette et transport des déchets	837
	84-166	Règlement numéro 175	
	84-167	Cour Municipale	
	84-168	Murs de soutènement	
	84-169	Erection d'une clôture - Monsieur Gilles Gauthier	838
	84-170	Avis public - Journal l'Hebdo Cap-de-la-Madeleine / Trois-Rivières	
	84-171	Appui aux personnes du troisième âge	
	84-172	Villes et Villages fleuris	
	84-173	Levée de l'assemblée	839
9/7 84	84-174	Adoption de l'ordre du jour	840
	84-175	Adoption des minutes de la session tenue le 11 juin 1984	
	84-176	Permis d'alcool - Monsieur Jean-Guy Lemire	
	84-177	Règlement numéro 175 - appel d'offre	
	84-178	Adoption du règlement numéro 178 - concernant le système d'éclairage des terrains de balle et l'utilisation de micros à ces endroits	841
	84-179	Opération cadastrale - lot 526-7	
	84-180	Opération cadastrale - lots 8-15, 8A-25 et 9-64	
	84-181	Opération cadastrale - lots 8-16 à 8-22, 8A-26, 8A-27, 9-65 et 9-66	
	84-182	Conciliation du solde en banque	
	84-183	Conciliation du solde aux livres	842
	84-184	Rapport de contrôle budgétaire	
	84-185	Modification numéro 2 au budget 1984	
	84-186	Achat de matériaux de signalisation	
	84-187	Location d'un tracteur avec débroussailleuse	
	84-188	Clôtures - Ecoles Ste-Marthe et Dominique Savio	843
	84-189	Correspondance	
	84-190	Comptes	
	84-191	Acquisition de mobilier	845
	84-192	Demande du Comité de loisirs - Secteur des Prairies	
	84-193	Transmission des informations aux comités locaux de loisirs	
	84-194	Subvention à la Chambre de Commerce du Cap	846
	84-195	Levée de l'assemblée	
13/8 84	84-196	Adoption de l'ordre du jour	847
	84-197	Adoption des minutes	
	84-198	Adoption du règlement numéro 177 - concernant l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe	
	84-199	Opération cadastrale - lots 475-9 à 475-14 inclusivement	
	84-200	CPTAQ - demande d'autorisation lot 87-3	848
	84-201	Cours offerts par le CEGEP de Trois-Rivières	
	84-202	Association Touristique du Coeur du Québec	
	84-203	Programme d'aide financière aux équipements culturels	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
13/8/84	84-204	Fixation du prix de location - Salle communautaire du Fleuve	849
	84-205	Municipalisation des rues	
	84-206	Changement de la boîte électrique - Place St-Laurent	
	84-207	Achat de produit abat-poussière (calcium liquide)	
	84-208	Conciliation du solde en banque	
	84-209	Conciliation du solde aux livres	850
	84-210	Rapport de contrôle budgétaire	
	84-211	Correspondance	
	84-212	Comptes	
	84-213	Contrat de déneigement et sablage des rues - appel d'offres publiques	852
	84-214	Vol - Secteur des Prairies	
	84-215	Aménagement paysager - M. Jean-Louis Brière	
	84-216	Villes & Villages fleuris	
	84-217	Sacs de sable	
	84-218	Réaménagement des espaces au terrain de loisirs Rang St-Malo	853
	84-219	Levée de l'assemblée	
27/8/84	84-220	Assemblée publique des électeurs - règlement numéro 177	855
	84-221	Municipalisation de rue - Rue des Plaines	
	84-222	Municipalisation de rue - 51e rue St-Malo	
	84-223	Municipalisation de rue - 8e rue St-Malo	
	84-224	Municipalisation de rue - Rue des Cormiers	856
	84-225	Municipalisation de rue - Rue Beaudoin	
	84-226	Inspection au chalet de loisirs - Secteur des Prairies	
	84-227	Championat Régional O'Keefe	
	84-228	Opération cadastrale - lots 77-1 et 78-1	
	84-229	CPTAQ - demande d'autorisation lot 73-P	857
	84-230	CPTAQ - demande d'autorisation lot 584-P	
	84-231	Infraction au règlement de zonage - M. Jean-Marie Bouliane	
	84-232	Infraction au règlement de zonage - M. Laurent Bergeron	
	84-233	Demande au Ministère des Transports	858
	84-234	Radiation de chèques	
11/9/84	84-235	Adoption de l'ordre du jour	860
	84-236	Adoption des minutes	
	84-237	Nomination du maire suppléant	
	84-238	Contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité	
	84-239	Programme de perfectionnement - Gestion Financière	
	84-240	Transport des handicapés adultes	861
	84-241	Tapis à l'Hôtel Municipal	
	84-242	CPTAQ - demande d'autorisation lot 484-1	
	84-243	CPTAQ - demande d'autorisation lot 19-P	
	84-244	Opération cadastrale - lot 578-25	
	84-245	Conciliation du solde en banque	
	84-246	Conciliation du solde aux livres	862
	84-247	Rapport de contrôle budgétaire	
	84-248	Correspondance	
	84-249	Comptes	
	84-250	Contrat d'Assurance collective	863
	84-251	Demande de Monsieur Joseph Pépin	864
	84-252	Lettre de remerciement à Monsieur Gaston Levasseur	
	84-253	Embauche d'un animateur en loisirs	
	84-254	Demande de Monsieur & Madame Marcel Béliveau	
	84-255	Subdivision officielle de la rue des Plaines	
	84-256	Levée de l'assemblée	865
20/9/84	84-257	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables	867

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
20/9 84	84-258	Avis de motion - réglement numéro 179	867
	84-259	Subdivision des lots 8-15, 8A-25 et 9-64 remboursement	
	84-260	Déneigement et sablage des rues de la municipalité	
1/10 84	84-261	Appui à la ville de Trois-Rivières ouest	870
	84-262	Boîte électrique - Place St-Laurent	
	84-263	Ecole de patinage artistique du comté de Champlain	
	84-264	Programme Canada au Travail -article 38	
	84-265	Achat de quatre (4) jeux de dards et quatre (4) jeux de fléchettes	871
	84-266	Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1984-1985	
	84-267	Adoption du règlement numéro 179 - Pour l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir aux citoyens résidents dans le secteur Norbert	
	84-268	Opération cadastrale - lot 452-15	
	84-269	Travaux de voirie	872
	84-270	Déneigement et sablage des rues de la Municipalité	
	84-271	Location du système de son	
9/10 84	84-272	Adoption de l'ordre du jour	873
	84-273	Adoption des minutes	
	84-274	Création d'un service municipal de loisirs	
	84-275	Contribution à l'Association du hockey mineur hiver 1985 et automne 1985	874
	84-276	Chalet de loisirs du secteur Norbert	
	84-277	Règlement no. 175 - Concernant l'agrandissement de la station de pompage, le prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage	
	84-278	Lot 89-163 et 89 partie	
	84-279	Demande de permis d'agrandissement Canots Beaumier Ltée	
	84-280	Protection des arbres et arbustes - hiver 1984-1985	875
	84-281	Avenue reliant le boulevard Francoeur à la 6e, 8e et 9e rue	
	84-282	Mise en forme de rue - 9e rue	876
	84-283	Acquisition du lot 534-12	
	84-284	Opération cadastrale - lots 106-2-10 à 106-2-27 inclusivement et lots 106-3-3 à 106-3-11 inclusivement	
	84-285	Correspondance	
	84-286	Comptes	
	84-287	CPTAQ - demande d'autorisation lot 484-5	878
	84-288	Levée de l'assemblée	
12/10 84	84-289	Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 175	880
18/10 84	84-290	Conciliation du solde en banque	882
	84-291	Conciliation du solde aux livres	
	84-292	Rapport de contrôle budgétaire	
	84-293	Campagne du Coquelicot 1984	
	84-294	Acquisition du lot 534-12	
	84-295	Congrès de l'UMRCQ	
	84-296	Déneigement	
31/10 84	84-297	Régie des permis d'alcool du Québec	885
	84-298	Adhésion à l'UMQ - 1985	
	84-299	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement no. 175	
	84-300	Nomination d'un représentant - Régie d'assainissement des eaux	
	84-301	Substitue - Régie d'assainissement des eaux	
	84-302	Programme national de soutien aux activités de loisir municipal	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
31/10 84	84-303	Photos des nouveaux élus	886
	84-304	Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination	
	84-305	Règlement no. 179 - Terrain de loisirs - Secteur Norbert	
13/11 84	84-306	Adoption de l'ordre du jour	888
	84-307	Adoption des minutes	
	84-308	Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1985	
	84-309	Nomination des vérificateurs externes	
	84-310	Protocole d'entente avec les municipalités Projet Onet 1985	889
	84-311	Programme Relais	
	84-312	Journal des finissantes du Collège Marie de L'Incarnation	
	84-313	Demande du Club Optimiste Ste-Marthe	
	84-314	Projet Canada au Travail	890
	84-315	Analyse de l'eau potable	
	84-316	Achat d'abrasif	
	84-317	Achat de deux lampes de rues	
	84-318	Infraction aux règlements municipaux - Dame Jeanne Bouchard	891
	84-319	Infraction au règlement de zonage - M. et Mme Marcel Béliveau	
	84-320	Achat d'huile à chuffage et diesel clair	
	84-321	Contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité	
	84-322	Pose d'un système de ventillation, de climatisation et chauffage et modification de l'entrée électrique de la salle communautaire	892
	84-323	Correspondance - Octobre 1984	
	84-324	Comptes	
	84-325	Nivelage du nouveau terrain de loisirs - Parc Norbert	895
	84-326	Plainte d'insalubrité en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement	
	84-327	Demande à la protection civile	
	84-328	Demande de M. Gaston Girard	
	84-329	Levée de l'assemblée	896
19/11 84	84-330	Discours du maire	897
	84-331	Site d'enfouissement sanitaire du Comté de Champlain	898
	84-332	Entente entre la Corporation Municipale et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.	
	84-333	Périmètres d'urbanisation	
	84-334	Règlement no. 177 - Acquisition et aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe	
	84-335	Demande de subvention - Aménagement de la salle du Fleuve et du garage municipal	
	84-336	Congrès de l'AQTE	899
26/11 84	84-337	Demande de subvention pour l'aménagement de la salle du Fleuve et du garage municipal	901
	84-338	Noel - OPTIMISTE	
	84-339	Adhésion au CRD - 04 pour l'exercice 1984 - 1985	
	84-340	Remise du dépôt de soumission à la firme F. Lethiecq Excavation Enr.	902
03/12 84	84-341	Déneigement du stationnement - salle communautaire.	903
	84-342	Règlement numéro 175 - Avis public	
	84-343	CPTAQ -demande d'autorisation lot 51-4	
	84-344	Nomination du maire suppléant	904
	84-345	Règlement numéro 179 - Terrain de loisirs-secteur Norbert	
	84-346	Vente de terrains - lots 103-306, 103-331	
	84-347	Embauche de personnel surnuméraire	
	84-348	Engagement d'un directeur des loisirs	905
10/12 84	84-349	Adoption de l'ordre du jour	906

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
10/12 84	84-350	Adoption des minutes	906
	84-351	Radiation de taxes	
	84-352	Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes	907
	84-353	Avis de motion - règlement numéro 180	
	84-354	Achat de matériaux d'aqueduc	
	84-355	Consultation populaire sur la question du désarmement	
	84-356	Correspondance - Novembre 1984	908
	84-357	Comptes	
	84-358	Comité de loisirs des prairies - versement par anticipation de la première tranche de 1000$ pour l'exercice 1985	910
	84-359	Comité des loisirs des Prairies - Construction d'un terrain de tennis	911
	84-360	Levée de l'assemblée	
17/12 84	84-361	Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1985	913
	84-362	Adoption du règlement numéro 180 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1985	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1985

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
14/01 85	85-1	Adoption de l'ordre du jour	915
	85-2	Adoption des minutes des sessions tenues les 10 et 17 décembre 1984	
	85-3	Aménagement de cours d'eau municipaux - demande de M. Firmin Kolly et All.	
	85-4	Modification des lettres patentes de la MRC	
	85-5	Entretien d'hiver (Chemin de desserte) autoroute 40	916
	85-6	Opération cadastrale lot 49-P	
	85-7	Opération cadastrale lot 65-3	
	85-8	Association touristique du coeur du Québec	
	85-9	Achat de sacs de sable	917
	85-10	CPTAQ - demande d'autorisation lot 19-1	
	85-11	Acceptation des travaux de voirie - Mise en forme et nivelage de la 9ième rue	
	85-12	Acceptation des travaux de voirie -entretien des rues	918
	85-13	Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports	
	85-14	Ajout de deux (2) lampes de rues	
	85-15	Correspondance - décembre 1984	919
	85-16	Comptes	
	85-17	Carnaval organisé par le comité de loisirs - secteur des Prairies	921
	85-18	Levée de l'assemblée	
04/02 85	85-19	Réaménagement de la salle du fleuve	922
11/02 85	85-20	Adoption de l'ordre du jour	923
	85-21	Adoption des minutes des sessions tenues les 14 janvier et 4 février 1985	
	85-22	Achat de timbres	
	85-23	Achat de classeurs	
	85-24	Permis émis en 1984	
	85-25	Acquisition du lot 534-12	924
	85-26	Assainissement des eaux - Etude Epic	
	85-27	Aménagement des terrains de loisirs - Programme Canada au Travail 1984-1985	925
	85-28	Réaménagement de la salle du Fleuve - Programme CLE	
	85-29	Lettres de félicitations et remerciements	
	85-30	Correspondance du mois de janvier 1985	
	85-31	Comptes	926
	85-32	Réaménagement de la salle du Fleuve - OPDQ	928
	85-33	Levée de l'assemblée	
18/02 85	85-34	Assainissement des eaux - Signature d'un protocole d'entente avec le MENVIQ	929
	85-35	Assainissement des eaux - Attribution de la gérance du projet	
	85-36	Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix de la firme d'ingénieurs	
	85-37	Programme PADEL	930
25/02 85	85-38	Subvention - entretien des rues	932
	85-39	Réfection de la route 138 - Secteur Village	
	85-40	Don à la Société Canadienne de la Croix Rouge	
	85-41	Réaménagement de la salle du Fleuve - OPDQ	
	85-42	CPTAQ - Demande d'autorisation lot 447-P	
	85-43	Expropriation du terrain de M. Gilles Gauthier	933
	85-44	Achat d'un lutrin	
	85-45	Subvention du Baseball Mineur	
04/03 85	85-46	Nomination du maire suppléant	935
	85-47	Nomination d'inspecteur municipaux - loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture - section IV - des mauvaises herbes	
	85-48	Félicitations à Sylvain Torres	
	85-49	Etude de faisabilité d'un projet de récupération par tri à la source	
	85-50	Concours "Villes, villages et campagnes fleuris 1985"	
	85-51	CPTAQ - demande d'autorisation lot 72-90	
	85-52	Adoption par résolution du projet de règlement numéro 181 - modification du règlement de construction et de zonage	937
	85-53	Avis de motion - règlement numéro 181	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
04/03 85	85-54	Résolution fixant la date de l'assemblée publique aux fins de consultation - règlement no. 181	937
	85-55	Equipements sanitaires - Salle Communautaire du fleuve	
	85-56	Règlement no. 175 - Acceptation de la soumission de la Compagnie de construction Dollard Ltée	
	85-57	Rémunération - Ginette Launier	938
11/03 85	85-58	Adoption de l'ordre du jour	939
	85-59	Adoption des minutes	
	85-60	Programme de création d'emplois d'été pour étudiants - DEFI 85	
	85-61	Approbation du règlement numéro 2 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain	940
	85-62	Campagne d'économie d'eau potable 1985	
	85-63	Municipalisation de rue - Rue Denise	
	85-64	Municipalisation de rue - Rue Jacinthe	
	85-65	Résolution d'emprunt temporaire au montant de 115 000$	
	85-66	Résolution d'emprunt temporaire au montant de 20 000$	941
	85-67	Coûts du refinancement de l'émission de 115 000$ et de l'émission de 20 000$	942
	85-68	Réparation d'une pompe au puit No. 1	
	85-69	Ajout de 3 lampes de rues	
	85-70	Congrès de l'association des inspecteur municipaux	
	85-71	Location de machinerie	943
	85-72	Achat d'une brosse pour le balai mécanique	
	85-73	Achat de soude caustique	
	85-74	Correspondance du mois de février 1985	
	85-75	Comptes	
	85-76	Règlement numéro 175 - Demande à la firme Pluritec de retourner en appel d'offres pour la station de pompage	945
	85-77	Levée de l'assemblée	
18/03 85	85-78	Nomination des vérificateurs externes pour l'exercice 1985	947
	85-79	Convention collective de travail 1984-1986	
	85-80	Engagement de personnel temporaire	
	85-81	Analyse complète de l'eau potable - Secteur des Prairies	
	85-82	Avis de motion - règlement numéro 182	
	85-83	Eléments dangereux - lot 90-5	948
25/03 85	85-83.1	Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements numéros 155A construction et 155B zonage	949
	85-84	Municipalisation de rue - rue Robert Biron	951
	85-85	Municipalisation de rue - rue des Prés Verts	
	85-86	Municipalisation de rue - rue des Cyprès	
	85-87	Municipalisation de rue - rue Beaulieu	
	85-88	Municipalisation de rue - rue Hélène	952
	85-89	Municipalisation de rue - rue Raymonde	
	85-90	Municipalisation de rue - rue Désiré	
	85-91	Municipalisation de rue - rue Vanier	
	85-92	Municipalisation de rue - rue Huguette	953
	85-93	Municipalisation de rue - rue Sicotte	
	85-94	Municipalisation de rue - rue René	
	85-95	La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la réforme du cadastre	
	85-96	Acceptation des coûts et des travaux, Salle Communautaire du Fleuve	954
	85-97	Adoption du règlement numéro 182 - pour amender les articles 5 et 6 du règlement numéro 177 "Acquisition et aménagement d'un bâtiment au 1771, Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap en modifiant la date d'émission des obligations et en portant de 10 à 20 ans le terme de remboursement	
	85-98	Contribution aux Lynx de Ste-Marthe	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
29/04 85	85-133	Programme PAIRA 1985 - Demande de subvention relative à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies	971
06/05 85	85-134	Parc Industriel - nomination de deux représentants et d'un substitut dans ce dossier	973
	85-135	Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix du laboratoire d'expertise, du notaire et de l'arpenteur-géomètre	
	85-136	Opération cadastrale - lot 577-41	
	85-137	Opération cadastrale - lot 583-26	
	85-138	Convention pour le maintien d'un compte courant - BNC	
	85-139	Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs pour l'approbation du règlement numéro 181	974
13/05 85	85-140	Adoption de l'ordre du jour	975
	85-141	Adoption des minutes	
	85-142	Renouvellement de la marge de crédit	
	85-143	Modification au règlement de zonage	
	85-144	Réparation de Camion GMC - 1980	976
	85-145	Correspondance	
	85-146	Comptes	
	85-147	Levée de l'assemblée	978
21/05 85	85-148	Modification aux règlements d'emprunt no. 88(88-A), 99 et 177(182)	980
	85-149	Réduction du terme des obligations prévu dans les règlements d'emprunt	981
	85-150	Prolongement du terme original des règlements 88(88-A) et 99 pour un terme additionnel de quinze (15) jours	
	85-151	Adjudication de l'émission d'obligations de 230 000$	
	85-152	Vente de terrains par soumissions publiques	982
	85-153	Opération cadastrale - lot 486-1-1	983
	85-154	Usage de l'eau	
	85-155	Circulation interdite pour les véhicules lourds sur la 9ième rue entre les lots 103-55 et 103-305	
	85-156	Parc Industriel - Nomination des ingénieurs conseils	984
	85-157	Parc Industriel - Nomination des Urbanistes	
	85-158	Villes et Villages fleuris - Confirmation de montant de la subvention 1985	
	85-159	Place St-Laurent - Evènement du 24 et 25 mai	
27/05 85	85-160	ONET 85 - Protocole d'entente	987
	85-161	Réseau Cyclable - Détermination du tracé et du type d'aménagement préconisé par le conseil municipal	
	85-162	Achat de l'édifice de la Garde Côtière	
	85-163	Conciliation du solde en banque	988
	85-164	Conciliation du solde aux livres	
	85-165	Rapport de contrôle budgétaire	
	85-166	CPTAQ - demande d'autorisation - partie du lot 49	
	85-167	Demande du Club Optimiste	
	85-168	Premier versement de 1000$ au Comité de loisirs Place Norbert	
03/06 85	85-169	Offre d'emploi - Directeur(trice) des travaux publics	990
	85-170	Assurances 1985-1986	
	85-171	Demande de permis d'alcool - restaurant GIGI	
	85-172	Embauche d'un inspecteur adjoint à temps partiel - Usage de l'eau et autres règlementations	
	85-173	Nomination du maire suppléant	991
10/06 85	85-174	Adoption de l'ordre du jour	992
	85-175	Adoption des minutes	
	85-176	Avis de motion - règlement no. 184	
	85-177	Parc Industriel - Nomination du gérant de projet et du responsable des travaux d'ingénierie	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
26/03 85	85-99	Parc industriel - demande à la Chambre de Commerce de Cap-de-la-Madeleine d'accepter la subvention offerte par nos gouvernements	955
	85-100	Parc industriel - acquisition du terrain et préparation du plan d'aménagement	956
	85-101	Parc industriel - autorisation de signature	
09/04 85	85-102	Adoption de l'ordre du jour	957
	85-103	Adoption des minutes	
	85-104	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 182	
	85-105	Etats financiers au 31 décembre 1984	958
	85-106	Règlement numéro 181 visant à modifier le règlement de construction numéro 155A et le règlement de zonage numéro 155B	
	85-107	Adhésion au Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1985-1986	
	85-108	Règlement no. 175 - Acceptation de la soumission de la Compagnie Excavation René Gélinas	959
	85-109	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 51-P	
	85-110	Demande de subvention pour la Fête Nationale des Québécois	
	85-111	Correspondance	
	85-112	Comptes	960
	85-113	Formation d'un comité pour la revitalisation du Chemin du Roy - Nomination d'un représentant	961
	85-114	Assainissement des eaux usées - demande d'appui au député Monsieur Marcel Gagnon	962
	85-115	Parc Industriel - Demande à la Ville de Cap-de-la-Madeleine	
	85-116	Levée de l'assemblée	
15/04 85	85-117	Assainissement des eaux - protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Corporation Municipale de Ste-Marthe	964
	85-118	Vente pour taxes - ratification du mandat accordé au secrétaire-trésorier	
23/04 85	85-119	Demande de la Corporation Municipale de Champlain à l'effet de raccorder trois de leurs contribuables au réseau d'aqueduc de notre municipalité	966
	85-120	Fermeture de la rue Norbert - Municipalisation lot 29-3	
	85-121	Opération cadastrale - lots 89-165 et 89-166	
	85-122	Expropriation prolongement de la 2e avenue	
29/04 85	85-123	Demande du Comité des loisirs - Secteur Place St-Laurent	969
	85-124	Désignation d'un représentant au poste d'administrateur du CRD-04	
	85-125	CPTAQ - demande d'autorisation - lot 86-2	
	85-126	Opération cadastrale - lot 86-2	
	85-127	Assainissement des eaux - Protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine	970
	85-128	Assainissement des eaux - Protocole d'entente entre la Société Québécoise d'assainissement des eaux et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine	
	85-129	Parc Industriel - Nomination de professionnels pour préparer les documents utiles à l'acquisition du terrain	
	85-130	Premier versement de $1000.00 aux comités de loisirs secteurs Place St-laurent et St-Malo	
	85-131	Achat de produit Abat-poussière (calcium liquide)	971
	85-132	Demandes au Ministère des Transports - Route Red Mill Sud	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
10/06	85	85-178	Parc Industriel - Laboratoire d'expertise	993
		85-179	Cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1 - Homologation de l'acte d'accord	
		85-180	Cours d'eau Toupin et BRANCHE #1 - Demande d'intervention	
		85-181	Demande de permis de morcellement	994
		85-182	Opération cadastrale - lot 583-27	
		85-183	Ajout de 2 lampes de rue	995
		85-184	Achat de matériaux d'aqueduc d'égout et autres	
		85-185	Correspondance	
		85-186	Comptes	
		85-187	Infraction aux règlements municipaux - Marcel Béliveau	
		85-188	Infraction aux règlements municipaux - Louise Thibeault	998
		85-189	Infraction aux règlements municipaux - Jeanne Bouchard	
		85-190	Infraction aux règlements municipaux - Canoes Beaumier Enr.	
		85-191	Levée de l'assemblée	
17/06	85	85-192	Adoption du règlement numéro 184 décrétant l'application des chapitres II et III de la par partie I de la loi sur les élections dans certaines municipalités	1000
		85-193	Délimitation des districts électoraux	
		85-194	Municipalisation des rues - rapport d'étape	
		85-195	CPTAQ - demande d'autorisation lot 484-2-2	
		85-196	Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux - 1985	
		85-197	Corporation pour le développement de la récupération et du recyclage des déchets de la région 04 inc. - Assemblée générale annuelle	
		85-198	Parc Industriel - choix de l'option	
		85-199	Plan d'implantation - terrain de balle - Place Norbert	

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 14 novembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 novembre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-305 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-306 Minutes des sessions tenues les 11 et 21 octobre 1983

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 11 et 21 octobre 1983.

Adopté

√83-307 Fermeture du règlement numéro 150 - Puit tubé #4

ATTENDU que la retenue sur contrat de 5207.75$ relative au règlement numéro 150 devra être remboursée en décembre 1983;

ATTENDU la réclamation de l'entrepreneur et la lettre de la banque de Montréal datée du 17 octobre 1983;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement :

1- DE REMETTRE un chèque de 5207,75$ à la banque de Montréal suite au transport de créances enregistré à Nicolet sous le numéro 105795.

2- D'EFFECTUER cette remise aussitôt que la firme Pluritec aura procédé à l'inspection et à l'approbation finale des travaux.

3- DE FERMER le règlement dès que la retenue sur contrat aura été remboursée.

Adopté

√83-308 CPTAQ - Place Norbert

ATTENDU la décision défavorable rendue, le 12 octobre 1983 par la CPTAQ dans le dossier no. 3109 D 063063:

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C. INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

et résolu unanimement DE DEMANDER à la CPTAQ un délai raisonnable pour relocaliser ce terrain et y déplacer tous les équipements présentement installés sur ledit terrain.

Adopté

✓83-309 Prolongement de la deuxième avenue

ATTENDU la lettre de Me Jean Pinsonnault ayant pour objet la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine - C - Gilles Gauthier et datée du 19 octobre 1983;

ATTENDU que les frais d'expropriation se chiffreront à environ 1500,00$ selon Me Bertrand Lamothe;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE POURSUIVRE les procédures d'expropriation dans cette cause.

Adopté

83-310 Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination

ATTENDU l'article 262 du Code Municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le procès-verbal dressé lors de la mise en nomination en date du 23 octobre 1983, par le Président d'élection.

Adopté

✓83-311 Vol au Chalet des loisirs des Prairies

ATTENDU le vol survenu au Chalet des loisirs le ou vers le 29 septembre 1983;

ATTENDU que différents effets sont disparus lors de ce vol, soit:

- Une cafetière et trois silex	$352.07
- Quarante Chips	11.00
- Vingt paquets de Kleenex	4.00
	$367.07

ATTENDU que les assurances de la Corporation Municipale ne couvrent pas ces pertes;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- DE DEFRAYER les coûts d'acquisition d'une cafetière et de trois silex pour un montant de 352,07$ en produisant un chèque fait à l'ordre de Madame René Dufour.

2- DE VERSER la somme de $15.00 au Comité de loisirs des Prairies.

Adopté

✓83-312 Creusage de fossé et réparation d'asphalte face au 2871, Notre-Dame

ATTENDU qu'une demande en ce sens a déjà été produite par la résolution no. 81-291;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE REITERER notre demande auprès du Ministère des transports à l'effet de creuser et de nettoyer le fossé face au 2871 rue Notre-Dame d'une part et de procéder à la réparation de l'asphalte face à ce numéro civique d'autre part.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-313 Nomination du maire suppléant

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean-Pierre Sévigny, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 janvier 1984.

Adopté

83-314 Cession de terrain - secteur Langevin

ATTENDU le refus de la Caisse Populaire Ste-Madeleine de verser à la Corporation Municipale, en vertu du règlement numéro 118, l'équivalent de 10% des terrains acquis par jugement de la cour;

ATTENDU l'opinion de notre aviseur légal dans ce dossier;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE PROCEDER à l'acquisition des rues et réseaux dont le propriétaire actuel est M. Jean-Paul Langevin et ce pour la somme de 1,00$.

Adopté

83-315 Correspondance

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 1983.

Adopté

83-316 Comptes

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Liste des comptes payés

5855	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(déductions salaires)	68.87
5856	Receveur Général Canada	(déductions salaires)	2240.58
5857	Min. Revenu Québec	(déductions salaires)	2766.22
5858	Léon Pruneau	(ordures ménagères)	2126.00
5859	Municipalité Champlain	(entente intermunicipale)	2851.00
5860	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	3216.12
5861	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	60.69
5862	Armand Vachon	(frais de déplacement)	30.03
5863	Hélène Richard	(rémunération élection)	328.40
5864	Micheline Courteau	(rémunération élection)	300.20
5865	Denise Bellemare	(rémunération élection)	334.10
5866	Guylaine Bédard	(rémunération élection)	390.80
5867	Ghislaine Dupuis	(rémunération élection)	342.20
5868	Min. Finances Québec	(autres compte recevoir)	10.00
5869	J.U. Houle Ltée	(réseau eau et égout)	2770.57
5870	Légion Royale Can.	(dons)	25.00
5871	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	44.20
5872	chèque cancellé	(erreur)	-----
5873	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	3029.41
5874	Claudette Toupin	(petite caisse)	63.53
5875	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	10.00
5876	Marcel Milot	(frais représentation)	8.50
5877	Laujag Inc.	(chalet loisirs)	307.45
5878	P.H. Poliquin Ltée	(chalet loisirs)	1316.34
5879	Léopold Duplessis	(chalet loisirs)	84.92
5880	P.A. Thibeault Ltée	(chalet loisirs)	84.23

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

5881	Montage et cont. élec.	(chalet loisirs)	827.29
5882	Réal Biron	(chalet loisirs)	20.00
5883	Marc Brûlé enr.	(chalet loisirs)	500.00
5884	Michel Morissette	(chalet loisirs)	15.00
5885	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	3300.47
5886	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	26.88
5887	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5888	Marcel Milot	(frais déplacement) 200. (frais poste) 30.	230.00
5889	Caisse Pop. Ste-Made.	(dépenses imp.)	1100.00
5890	Corp. Mun. Ste-Marthe et Richard Loranger	(réclamations dommages et int.)	649.58
5891	Municipalité Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71
5892	Caisse Pop Ste-Madeleine	(dépenses imprévues)	908.97
5893	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	59.22
5894	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	3011.31
5895	Galeries du Fleuve	(taxes à recevoir 83) ✓	2292.15
5896	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	4622.84
5897	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	42.00
5898	Roland Montplaisir	(location machinerie)	400.00
5899	Mariette Vaillancourt	(rémunération élection)	75.00
5900	Doris Loranger	(rémunération élection)	75.00
5901	Claudette Toupin	(rémunération élection)	75.00
5902	Lucie Kachafanas	(rémunération élection)	75.00
5903	Madeleine Bruneau	(rémunération élection)	75.00
5904	Claude-Orise Hubert	(rémunération élection)	75.00
5905	Céline Turcotte	(rémunération élection)	75.00
5906	Pierrette Lahaie	(rémunération élection)	75.00
5907	Bernadette Brière	(rémunération élection)	75.00
5908	Irène Toupin	(rémunération élection)	75.00
5909	Paulette Roy	(rémunération élection)	75.00
5910	Jacqueline Limoges	(rémunération élection)	75.00
5911	Aline Léveillée	(rémunération élection)	75.00
5912	Micheline Courteau	(rémunération élection)	55.00
5913	Michelle Dupuis	(rémunération élection)	55.00
5914	Mireille Gamache	(rémunération élection)	55.00
5915	Lise Landry	(rémunération élection)	55.00
5916	Carmen Bineau	(rémunération élection)	55.00
5917	Yolande Montplaisir	(rémunération élection)	55.00
5918	Marie-Paule Guilbault	(rémunération élection)	55.00
5919	Françoise Tremblay	(rémunération élection)	55.00
5920	Lorraine Cloutier	(rémunération élection)	75.00
5921	Michelle Dumas	(rémunération élection)	55.00
5922	Lorraine Dumas	(rémunération élection)	55.00
5923	Raymonde Corriveau	(rémunération élection)	55.00
5924	Nicole Veillette	(rémunération élection)	55.00
5925	Lizon Vézina	(rémunération élection)	55.00 ✓
5926	Jocelyne Dumas	(rémunération élection)	55.00
5927	Linda Thiffeault	(rémunération élection)	55.00
5928	Ghislaine Guilbault	(rémunération élection)	55.00
5929	Hélène Champoux	(rémunération élection)	55.00
5930	Claudette Toupin	(rémunération élection)	55.00
5931	Gabriel Vézina	(rémunération élection)	60.00
5932	Jean Roberge	(rémunération élection)	60.00
5933	Guy Arcand	(rémunération élection)	60.00
5934	Jean R. Paul-Hus	(rémunération élection)	60.00
5935	Jacques L'Abbé	(rémunération élection)	60.00
5936	Roger Guilbault	(rémunération élection)	75.00
5937	Gilles Carignan	(rémunération élection)	75.00
5938	Receveur Gen. Canada	(déductions salaires)	3099.43
5939	Receveur Gen. Canada	(frais de poste)	288.00
5940	Min. Revenu Québec	(déductions salaires)	3801.34
5941	Syn. Can. Fonc. Publique	(déductions salaires)	88.99
5942	Léon Pruneau	(ordures ménagères)	2126.00
			54308.54

INITIALES DU MAIRE R.E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Liste des comptes à payer

5943	Bell Canada	(Edifice Ste-Marthe)	125.43
5944	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	172.75
5945	Bell Canada	(Station pompage)	29.33
5946	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	24.44
5947	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	208.99
5948	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1025.87
5949	Hydro-Québec	(Prairies)	37.21
5950	Hydro-Québec	(Eclairage de rues)	6003.90
5951	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	56.58
5952	Hydro-Québec	(St-Malo)	59.20
5953	Hydro-Québec	(Station pompage)	96.85
5954	Imprimerie Trois-Rivières	(3 jalons de 6')	147.48
5955	Burotec Inc.	(Papeterie et photocopie) ✓	201.42
5956	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
5957	Mme Gaby Montambault	(Transport - personne handicapées)	140.00
5958	Raymond Gélinas & Fils Inc.	(Gants, bottes, couvre-tout, etc.)	294.77
5959	Trottier & Rivard	(Location pelle hydro.)	1459.20
5960	Tissus Raymonde	(Tissus-E. Ste-Marthe)	98.75
5961	L.Bélanger Métal Inc.	(Support de camion)	65.00
5962	Henri Bourgeois Inc.	(Articles de nettoyage)	161.72
5963	Librairie du Cap Inc.	(Fourniture bureau) 37.13 (matériel élection) 57.24	94.37
5964	Les Essences L.B.H. Inc.	(Essence-véhicules)	43.89
5965	Gas Bar Giroux	(Essence-véhicules)	413.04
5966	Cooke & Fils Enr.	(Matériel -élection)	33.79
5967	P.A. Thibeault Ltée	(Matériel-E.Ste-Mar.) 415.90 (autres matériaux) 257.79	673.69
5968	Coop. Agricole de Champlain	(Broche et crampes)	57.23
5969	Pièces d'Auto H.P. Jacques	(Pièces - camions)	37.49
5970	McKerlie-Millen Inc.	(Pièces et huile)	93.11
5971	La Cie de Const. Dollard	(Nicelleuse-Prairies)	315.25
5972	Bo-Bain Inc.	(Matériel-E.Ste-Marthe)	29.39
5973	Major Mini-Moteur Enr.	(Réparation de scie)	7.25
5974	J.U. Houle Ltée	(Borne fontaine et acc)	1429.78
5975	Imprimerie Art Graphique Inc	(Bulletins vote) 784.15 (Entêtes lettre) 263.76	1047.91
5976	Me Robert Carrier	(Cession fav. Club Optimiste)	160.00
5977	Formulaires Ducharme Inc.	(Mises à jour-lois mun)	30.00
5978	Robert Delisle Inc.	(Huile, prestone, graisse)	221.25
5979	Garage Levesque & Fils	(crevaison)	6.00
5980	C. L'Abbé excavation	(Service camion-voirie)	383.90
5981	Les Produits chimiques Lawrason Ltée	(Produits chimiques)	1776.60
5982	Les Breuvages Bégin Ltée	(Location-machine à liqueurs)	52.32
5983	Trois-Rivières Location Inc.	(Location équipement)	391.88
5984	Matériaux Gauvin Inc.	(Bois E.Ste-Marthe)	16.35
5985	Construction Maskimo Ltée	(Service pelle Graddall) ✓	2190.00
5986	Gaston Girard	(Service d'un loader)	240.00
5987	Sablière Ste-Marthe	(Service d'une nivel.)	1880.00
5988	Le Nouvelliste	(Avis Public)	57.00
5989	Roy & Trottier	(Achat de pierre)	135.32
5990	Quincaillerie St-Pierre Ltée	(Peinture et acc. E.-Ste-Marthe)	1074.68
5991	Transport Donald Faucher Enr	(Service de camion)	226.85
5992	Paul Gendron	(Service de camion)	3374.98
5993	Robert Gendron	(Service de camion)	1346.97
5994	Pagé Construction Inc.	(Achats pierre et sable)	5283.70
5995	Saillant Inc.	(Tuyaux et access.)	13653.24
			$47311.69

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.e. INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

83-317 Appui à L'UMQ - eau potable

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appui la résolution numéro CA-83-08-15 du Conseil d'administration de L'UMQ.

2- QUE cette résolution soit transmise aux personnes étroitement liées à ce dossier soit: MM. René Levesque, Adrien Ouellette, Jacques Parizeau, Jacques Léonard et Marcel Gagnon.

Adopté

83-318 Appui à L'UMQ - Le choix des régions

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appui la résolution numéro BD-83-09-10 du Bureau de direction de L'UMQ.

2- QUE cette résolution soit transmise aux personnes étroitement liées à ce dossier soit: MM. René Levesque, François Gendron et Jacques Léonard.

Adopté

83-319 Photos des nouveaux élus

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'EFFECTUER des demandes de prix auprès de trois (3) photographes et de retenir le plus bas soumissionnaire pour effectuer ce travail.

Adopté

83-320 Nomination d'un représentant sur la Commission du Parc Industriel du Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE NOMMER M. Jean-Guy Bergeron représentant de la Corporation Municipale dans ce dossier en remplacement de M. Raymond Duval.

Adopté

83-321 Nomination d'un représentant sur le Comité de gestion de l'entente intermunicipale de gestion des déchets(site d'enfouissement sanitaire)

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER M. Louis St-Arnaud représentant de la Corporation Municipale dans ce dossier en remplacement de M. Raymond Duval.

Adopté

83-322 Réfection de la Route Red Mill Sud

ATTENDU la décision favorable rendue, le 7 juillet 1983 par la CPTAQ dans ce dossier;

ATTENDU que la Corporation Municipale doit procéder à l'expropriation de deux (2) des trois (3) propriétaires concernés soit: La Corporation Les deux Rives et M. Marcel Arcand;

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU la somme de 10800,00$ que recevra la Corporation Municipale pour procéder à cette expropriation soit: 1.8 KM à 6000,00$;

ATTENDU que les frais légaux totaliseront environ 800,00$:

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'UTILISER la somme de 10,800$ de la façon suivante:

1-	Pour payer les frais légaux	800,00$
2-	Pour partager entre les deux (2) propriétaires concernés	10000,00$
		10800,00$

Adopté

Communiqué de presse

M. Lucien Chaussé donne lecture d'un communiqué de presse qu'il a expédié à la presse locale.

83-323 Souper bénifice - Cadets de l'air

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE MANDATER M. Jean-Guy Bergeron pour assister à ce souper-bénifice. Le coût de cette participation s'élève à 30,00$.

Adopté

83-324 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Frédéric Prescott .....Sec.Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 21 novembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 21 novembre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas
Roger Savard

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron, Roger Savard.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le 21e jour de novembre 1983 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Discours du Maire
2- Fixation du taux d'intérêts pour l'exercice 1984
3- Souper-conférence: Conseil régional de la Culture
4- Campagne provinciale d'économie de l'eau potable
5- Vente d'eau à Champlain
6- Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau
7- Ratification du règlement no. 83-5 de la Corporation municipale de Champlain
8- Opération cadastrale - lots 533-43 @ 533-45

DONNE ce 18e jour du mois de novembre 1983.

(Signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

83-325 Discours du Maire

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le discours du maire tel que présenté

Adopté

✓ 83-326 Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1984

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE FIXER à 15% le taux d'intérêt pour l'exercice 1984.

Adopté

✓ 83-327 Souper-conférence: Conseil régional de la Culture

ATTENDU la lettre de Madame Danielle Pigeon en date du 10 novembre 1983;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE MANDATER MM Lucien Chaussé et Maurice Dumas pour assister à ce souper.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cette activité soit: $10.00 par personne.

Adopté

Campagne provinciale d'économie de l'eau potable 22 mai au 17 août 1984

Remis à la prochaine session régulière

Adopté

✓ 83-328 Vente d'eau à Champlain

ATTENDU la résolution numéro 83-247 de la Corporation Municipale de Champlain;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE MANIFESTER notre accord à la Corporation Municipale de Champlain afin que le compteur d'eau soit ajusté et donne la lecture exacte de la consommation d'eau potable et ce aux frais de la Corporation Municipale de Champlain

2- DE MANDATER M. Fernand Veillette pour agir au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap dans ce dossier.

Adopté

✓ 83-329 Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau

ATTENDU la demande effectuée par l'entrepreneur relativement au sablage de cette artère;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement;

1- DE MAINTENIR, pour l'exercice 1983-1984, le versement d'un montant forfétaire de $3500. tel que convenu en 1982-1983 en ajout au contrat de sablage et ce pour les raisons suivantes:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

a) L'entretien de la rue Courteau et de ses intersections nous fut confié par le Ministère des Transports.

b) Cette artère doit faire l'objet d'un entretien particulier en ce sens que l'asphalte doit toujours être apparente et ce durant tout l'hiver.

* 2- Voir au bas

Adopté

✓ 83-330 Ratification du règlement no. 83-5 de la Corporation Municipale de Champlain relatif à un emprunt par billet pour l'achat d'un tracteur-pelle articulé

ATTENDU le règlement no. 83-5 de la Corporation Municipale de Champlain;

ATTENDU que ce règlement n'a pas fait l'objet d'une ratification formelle par les membres du conseil;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RATIFIER le règlement no. 83-5 de la Corporation Municipale de Champlain.

Adopté

✓ 83-331 Opération cadastrale - lots 533-43 @ 533-45

ATTENDU la requête de Monsieur Jean Chateauneuf, arpenteur-géomètre, en date du 7 novembre 1983 concernant les lots 533-43 @ 533-45 propriété de Fernand Biron et Thérèse Beauchemin Biron;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis-St-Arnaud et résolu unanimement;

1- D'ACCEPTER le plan numéro 50246 étant la subdivision des lots 533-43, 533-44, 533-45.

2- D'OBLIGER le propriétaire de l'emprise de la rue, à la rendre conforme aux règlements de lotissement face aux lots 533-43 et 533-45 et ce avant que les permis de construction soient émis par la municipalité.

Adopté

83-332 Levée de l'assemblée

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE LEVER l'assemblée.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... Frédéric Prescott .....Sec.Tres.

* 2- DE VERSER cette somme de la façon suivante: $1,500.00 le 22 décembre 1983, $1,000.00 le 22 janvier 1984 et $1,000.00 le 22 février 1984. Ce texte fait partie de la résolution no. 83-329.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 12 décembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 12 décembre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le maire: Lucien Chaussé

Messieurs les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Roger Savard
Jean-Guy Bergeron
Marcel Cossette
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

83-333 Prière et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-334 Minutes des sessions tenues les 14 et 21 novembre 1983

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 14 et 21 novembre 1983.

Adopté

✓83-335 Lampe de rue - limites de Ste-Marthe et Champlain

ATTENDU la demande de la Corporation Municipale de Champlain à l'effet de partager les frais concernant l'installation d'une lampe de rue aux limites de Ste-Marthe et Champlain à proximité de la propriété de M. Jacques Godin;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe refuse de partager les coûts relatifs à cette installation.

Adopté

✓83-336 Réfection de la Route Red Mill Sud - signature des documents

ATTENDU la résolution numéro 83-322 adoptée le 14 novembre 1983;

ATTENDU la nécessité de nommer des représentants de la Municipalité pour signer les documents;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE MANDATER M. Lucien Chaussé, maire et M. Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à l'acquisition des dits lots et ce pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-337 Achat d'huile à chauffage et diesel clair

ATTENDU la nécessité d'acheter de l'huile à chauffage et du diesel clair;

ATTENDU la demande de prix effectué auprès de quatre fournisseurs pour l'achat de 10,000 litres d'huile à chauffage et de 4,000 litres de diesel clair pour la période de novembre 1983 à novembre 1984;

ATTENDU les confirmations reçues jointes en annexe;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER l'huile à chauffage et le diesel clair du plus bas soumissionnaire soit: Charbonnerie Champlain Ltée. pour la somme de $4580.00.

Adopté

83-338 Nomination de Me André Roy

ATTENDU que la convention collective expire le 31 décembre 1983;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MANDATER Me André Roy pour représenter la Corporation Municipale lors des négociations à intervenir avec le Syndicat Canadien de la Fonction publique (SCFP).

Adopté

83-339 Demande du Club de l'Amitié

ATTENDU la lettre reçue à ce sujet;

ATTENDU que la Municipalité ne souhaite pas concurencer les commerces existants;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PERMETTRE au Club de l'Amitié d'installer une distributrice à liqueur au sous-sol de l'édifice Champoux.

2- QUE cette distributrice soit le seul type accepté par la Municipalité.

3- D'AVISER le Club de l'Amitié que la Corporation Municipale ne se porte pas garant du vandalisme qui pourrait survenir à cette installation.

Adopté

83-340 Déneigement - Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU la lettre de la Corporation "Les Galeries du Fleuve Inc." en date du 25 novembre 1983;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER en principe la demande à l'effet de contribuer pour le déneigement du stationnement de l'Edifice Matériaux Ste-Marthe et à cet effet DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour agir au nom de la Corporation Municipale dans ce dossier quant à la renégociation du prix soumis par les Galeries du Fleuve Inc.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-341 Avis de motion - règlement numéro 171

Monsieur Marcel Cossette, Conseiller, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1984.

Adopté

83-342 Période des fêtes - Heures d'ouverture

ATTENDU que la Convention Collective de travail prévoit six (6) jours fériés durant la période des Fêtes soit:

- La veille de Noël
- Le jour de Noël
- Le lendemain de Noël
- La veille du jour de l'An
- Le jour de l'An
- Le lendemain du jour de l'An

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FERMER les bureaux de la Municipalité pour la période du 26 décembre 1983 au 2 janvier 1984 inclusivement.

Adopté

83-343 Conciliation du solde en banque

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 novembre 1983 soit adoptée.

Adopté

83-344 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 novembre 1983 soit adoptée.

Adopté

✓83-345 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 novembre 1983 soit adopté.

Adopté

83-346 Correspondance de novembre 1983

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 1983.

Adopté

83-347 Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Liste des comptes payés

5996	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	17.01
5997	Armand Vachon	(frais de déplacement)	8.40
5998	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	3004.19
5999	Banque Nationale Can.	(intérêts sur obligations)	2398.75
6000	Banque Nationale Can.	(intérêts sur obligations)	7735.00
6001	Banque Nationale Can.	(rachat oblig. 1000.00 intérêts oblig 5862.50	6862.50
6002	La Laurentienne	(ass. collective)	325.32
6003	Jean-Guy Bergeron	(frais représentation souper cadets de l'air)	30.00
6004	Benoit Therrien	(modification taxes)	76.86
6005	Claudette Toupin	(petite caisse)	61.19
6006	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2892.04
6007	Armand Vachon	(dépenses imprévues)	500.00
6008	Lucien Chaussé	(frais de représentation achat d'un volume)	11.95
6009	Fernand Veillette	(frais de représentation congrès AQTE)	40.00
6010	Benoit Therrien	(modification taxes)	17.79
6011	Mun. Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71
6012	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
6013	Marcel Milot	(frais de déplacement 200. frais de poste 30.)	230.00
6014	Richard Loranger	(dommages intérêts)	649.58
6015	Jean-Luc Berthiaume	(fourniture de bureau)	✔ 11.95
6016	Caisse Pop. Ste-Mad.	(loyer décembre 1983)	1100.00
6017	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	68.88
6018	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2973.24
6019	Ass. Qué. Techniques de l'eau	(frais de représentation)	40.00
6020	Lucien Chaussé	(frais de représentation) (conférence MRC)	10.00
6021	La Laurentienne	(ass. collective)	201.45
6022	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2925.28
6023	Bell Canada	(réclamation dommages int.)	149.31
6024	Comité loisirs Prairies	(assurances vol Chalet)	15.00
6025	Mme René Dufour	(assurances vol Chalet loisirs Prairies)	352.07
6026	Synd.Can. Fonc.Pub.	(déductions salaires)	74.20
6027	Rec. Genéral Can.	(déductions salaires)	2485.45
6028	Ministre du Rev. Que.	(déductions salaires)	3196.44
	TOTAL:		$40063.56

Liste des comptes à payer

6029	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6030	Bell Canada	(Edifice Champoux)	65.14
6031	Bell Canada	(Station pompage)	29.33
6032	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	199.45
6033	Hydro Québec	(Eclairage des rues)	6037.47
6034	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	36.03
6035	Hydro Québec	(Aqueduc)	1085.09
6036	Hydro Québec	(Place Norbert)	80.78
6037	Jean-Marie Pronovost	(2 chaufferettes usagées)	100.00
6038	Excavations Fournier Lté	(location de tracteur Boul. Prairier et Francoeur)	999.05
6039	Gaston Brouillette Inc.	(Chassis-chalet Prairies)	74.12
6040	Plastiques Big"O" Qué.	(tuyaux-job 50e rue)	744.47
6041	Imprimerie Art Graphique Inc.	(impression chèques)	220.39
6042	Mme Gaby Montambeault	(transport personne hand.)	160.00
6043	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
6044	Burotec Inc.	(coût des photocopies)	37.62
6045	Gaston Bédard Inc.	(contrat entretien dactylo et fourniture bureau)	✔ 156.54
6046	Librairie du Cap	(fournitures bureau)	258.44
6047	Wilson & Lafleur Ltée	(3 codes municipaux)	76.00
6048	Me Robert Carrier	(honoraires-échange avec fabrique Ste-Madeleine)	280.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Liste des comptes à payer (suite)

6049	Union Electrique Ltée	(globes-Hôtel Municipal)	42.64
6050	Charbonnerie Champlain	(huile à chauffage 662.01 achat diesel 490.84)	1152.85
6051	Servac Inc.	(nettoyage ponceaux)	391.00
6052	Charles Turcotte & Fils	(achat pneus & entretien)	318.41
6053	Produits Chimiques Lawrason Ltée	(produits chimiques)	2002.03
6054	Trois-Rivières Location	(location équip. chalet Prairies)	38.49
6055	Béton Vibré Ltée	(3 têtes de puisard et grilles)	816.41
6056	Gas Bar Giroux	(essence pour camion)	39.00
6057	Cooke et Fils Enr.	(clés et tags)	42.65
6058	Gravier Mont-Carmel Inc.	(achat abrasif avec sel)	635.86
6059	Centre Agricole G.H. Inc.	(réparation pneu)	11.09
6060	Garage Marcel Hamel	(réparation Chev. 75)	223.31
6061	Garage M. Ayotte	(essence pour véhicules)	473.76
6062	Les Essences L.B.H.Inc.	(diesel pour pépine)	71.26
6063	Paul Gendron	(transport pierre & sable)	2902.08
6064	Cap Excavation Inc.	(installation réseau de drainage souterrain 50e rue)	850.00
6065	Roy & Trottier Inc.	(achat de pierre)	92.08
6066	Massicotte & Fils Ltée	(pose de béton 6478.18 location niveleuse 2362.50)	8840.68
6067	P.A. Thibeault Ltée	(bois, clous, polythène)	503.27
6068	Pagé Construction Inc.	(achat de pierre)	10255.42
6069	Matériaux Les Rives Inc.	(enduit à pavage, brosses calcium)	560.95
6070	Saillant Inc.	(pièces & acc. RDE)	923.88
6071	Morin & Frères Inc.	(articles quincaillerie)	531.29
	TOTAL:		$42502.33

Adopté

✓ 83-348 Vente d'eau potable par Cap Maison-Mobile Park Enr.

ATTENDU la demande du Ministère de l'Environnement concernant la distribution et la vente d'eau potable aux occupants du dit parc de maison-mobile, "Cap Maison-Mobile Park Enr."

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale refuse d'intervenir dans ce dossier.

Adopté

✓ 83-349 Demande de M. Laurier Gélinas pour l'ouverture d'une rue sur les lots no. 13 et partie du lot no. 14

ATTENDU la demande reçue de M. Laurier Gélinas;

ATTENDU que ce projet de construction d'une nouvelle rue est situé dans le territoire agricole;

ATTENDU que le conseil à déjà accepté en principe de compléter les secteurs existant avant de permettre de nouveaux développement domiciliaire;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER en principe la demande en autant que le ou les promoteurs concernés se conforme à l'article 3.6 du règlement de lotissement et que la mise en forme de rue sera au frais du secteur concerné. Et ce conditionnellement à une autorisation de la commission de protection du territoire agricole.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-350 Achat d'asphalte froide

ATTENDU les réparations à faire au pavage des chemins au cours de l'hiver;

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER 12 tonnes d'asphalte froide au prix de $45.00 la tonne plus 9% de taxe provinciale, de la compagnie Continental asphalte, la seule à fournir ces matériaux dans la région.

Adopté

83-351 Achat de 2 pneus à neige pour le camion GMC 1980

ATTENDU qu'il est nécessaire de maintenir la machinerie en bon état;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER 2 pneus grandeur 950/16.5LT pour camion du Garage Charles Turcotte au prix de $247.52 plus 9% de taxe plus frais de pose et balancement suivant la liste de prix soumis en annexe.

Adopté

83-352 Location de machinerie pour nettoyage d'une partie du réseau d'égout du Village

ATTENDU l'entretien à faire sur nos réseaux d'égout;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de camion vacuum et pression afin de faire le nettoyage d'une partie de nos réseaux d'égout pour un montant n'excédent pas $1,000.00 et ce suivant le meilleur prix offert soit: La Compagnie Sanivan Inc.

Rue à nettoyer

Route Red Mill Sud (égout Marcel Arcand)
Le Parc des Anglais
La 5ième rue
La 6ième rue
Partie de la 8ième rue
Partie de la 9ième rue

Adopté

83-353 Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU l'entretien à faire au réseau d'aqueduc;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Saillant Inc 5 manchons de réparation à joint mécanique, 2 manchons de réparation, modèle G, clamp, pour le prix total de: $626.81 suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

83-354 Entente avec la S.P.A.M.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER MM Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-355 Achat de matériaux pour la bâtisse et d'équipements loisirs Secteur Prairies

ATTENDU les travaux à compléter à la bâtisse et sur les équipement inhérents;

ATTENDU que le coût de ces travaux sera imputé au règlement numéro 164;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER les matériaux et les équipements inhérents nécessaire pour compléter les travaux.

Adopté

83-356 Emprunts temporaires à la Banque Nationale

ATTENDU que la Corporation Municipale doit effectuée certains emprunts pour assumer ses obligations;

ATTENDU la marge de crédit existante à la Banque Nationale;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE MANDATER MM Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott secrétaire-trésorier, pour effectuer les emprunts temporaires requis selon les besoins de la Corporation Municipale.

Adopté

83-357 Campagne provinciale d'économie de l'eau potable 22 mai au 17 août 1984

ATTENDU la lettre de M. Michel Cyr de l'association Québécoise des techniques de l'eau jointe en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PARTICIPER à la campagne provinciale d'économie de l'eau potable dont le coût se chiffre à 300,00$.

2- DE NOMMER M. Fernand Veillette responsable des communications avec l'AQTE.

Adopté

83-358 Modification des prévisions budgétaires pour la rénovation à l'Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU les changements apportés à la rénovation de la salle communautaire;

ATTENDU que ces changements ont eus pour effets de diminuer les coûts au projet initial;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER les nouvelles prévisions budgétaires et D'AUTORISER l'inspecteur municipal à compléter les travaux tel que soumis.

Adopté

83-359 Don au Club Optimiste - Le vrai Père Noël

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE VERSER $200.00 au Club Optimiste - Le Vrai Père Noël.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-360 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... Sec.-Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations F M - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Le 19 décembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 19 décembre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les
conseillers : Roger Savard
Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron
Louis St-Aranud
Maurice Dumas

* formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le 19e jour de décembre 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Adoption du budget
2- Adoption du règlement numéro 171
3- Levée de l'assemblée

DONNE ce 16e jour du mois de décembre 1983.

(Signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
.....
Secrétaire-trésorier

✓ 83-361 Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1984

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 633A, 633B, 633C et 633D du Code Municipal;

ATTENDU les explications fournies durant les sessions;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER le budget de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1984.

Adopté

✓ 83-362 Adoption du règlement numéro 171 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1984

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 171.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-363 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... F. Prescott .....Sec.-Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

*

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis-St-Arnaud, Roger Savard, Marcel Cossette, Jean-Pierre Sévigny, Jean-Guy Bergeron, Maurice Dumas

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 20 décembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 20 décembre 1983, à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Roger Savard
Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny
Jean-Guy Bergeron
Louis St-Arnaud
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Jean-Guy Bergeron, Maurice Dumas, Louis St-Arnaud.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, mardi le 20e jour de décembre 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Liste des taxes à recevoir en date du 24 novembre 1983.

2- Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes.

DONNE ce 16e jour du mois de décembre 1983.

(Signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
.....
Secrétaire-trésorier

83-364 Liste des taxes à recevoir en date du 24 novembre 1983.

ATTENDU l'article 726 du Code Municipal et les arrêtes en conseil (A.C. 371 et 372 comb. et am.);

ATTENDU la liste des taxes à recevoir jointe en annexe;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'APPROUVER la liste des taxes à recevoir au 24 novembre 1983, soumise par le secrétaire-trésorier

Adopté

INITIALES DU MAIRE R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

83-365 Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes.

ATTENDU l'article 727 du Code Municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE TRANSMETTRE la liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes, au secrétaire-trésorier de la MRC de Francheville pour les comptes ayant un solde dû pour l'année 1981.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.-Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 9 janvier 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 9 janvier 1984 à 18:30 au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Roger Savard
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

84-1 Prière et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-2 Minutes des sessions tenues les 12, 19 et 20 décembre 1983

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 12, 19 et 20 décembre 1983.

Adopté

✓84-3 Demande de permis d'alcool

ATTENDU l'article 60 du Code de procédure civile;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NE PAS S'OPPOSER à la demande de Monsieur Léo Laflamme, auprès de la Régie des permis d'alcool du Québec, dans le but d'opérer un restaurant au 921, rue Notre-Dame.

Adopté

✓84-4 Nomination des vérificateurs externes

ATTENDU la nécessité de nommer les vérificateurs externes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1983;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NOMMER la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers, comptables agréés, vérificateurs externes de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1983.

Adopté

✓84-5 CPTAQ - demande d'autorisation lot 491

ATTENDU la demande de Me Michel Carrier;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Me Michel Carrier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec à l'effet de diviser le lot pour permettre aux propriétaires concernés de sortir de l'indivision.

Adopté

✓ 84-6 Site d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain - Budget 1984

ATTENDU la résolution no. 83-296 de la Municipalité de Champlain ayant pour objet d'adopter le budget du site d'enfouissement sanitaire pour l'exercice 1984;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER le budget du site d'enfouissement pour l'exercice 1984 ainsi que le per capita fixé à $3.09 pour le même exercice.

Adopté

✓ 84-7 Assignation d'un évaluateur dans le dossier: Expropriation Gilles Gauthier

ATTENDU la lettre de Me Bertrand Lamothe en date du 23 décembre 1983;

RESCINDÉ

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ASSIGNER M. J.J. Lacroix à titre d'évaluateur professionnel dans ce dossier.

Adopté

✓ 84-8 Cession d'un droit de passage - Le Club de Motoneige du comté de Champlain Inc.

ATTENDU la lettre reçue du Club de Motoneige du Comté de Champlain inc.;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCORDER le droit de passage demandé et de MANDATER le secrétaire-trésorier pour signer la formule de cession ci-jointe.

Adopté

✓ 84-9 Fermeture du règlement numéro 164 - Chalet de loisirs des Prairies

ATTENDU l'état des coûts produit en date du 9 janvier 1984 et apparaissant en annexe;

ATTENDU que la construction de cette bâtisse est maintenant terminée;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER les dépenses effectuées en vertu du règlement numéro 164, soit:

Coût du projet			$26905.76
déduire			
autorisations	rés.83-120	$23102.13	
autorisation	rés.83-223	2500.00	
autorisation	rés.83-291	600.00	
autorisation	rés.83-355	703.63	$26905.76

2- DE FERMER le règlement numéro 164.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-10 Programme national de soutien aux activités de loisir municipal

ATTENDU l'exigence du "Programme national de soutien aux activités de loisir municipal" demandant qu'une résolution soit adoptée pour nommer un responsable pour effectuer cette consultation populaire;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER M. Daniel Tessier responsable de la consultation formelle en matière de loisir auprès des citoyens et citoyennes de Ste-Marthe.

Adopté

✓ 84-11 Echange du camion Pick-up Chevrolet 1975

ATTENDU la défectuosité de la transmission automatique survenue récemment (hors d'usage);

ATTENDU l'état d'usure avancé de ce camion;

ATTENDU les coûts élevés de réparations pour le maintenir en état de marche;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE PROCEDER à un appel d'offre par soumission sur invitation à 4 concessionnaires autorisés de la région pour l'achat d'un camion pick-up modèle 1983 ou 1984 suivant les spécifications ci-annexées.

Le prix devra être soumis de deux façons, soit avec et sans échange pour le camion Chevrolet 1975.

Adopté

✓ 84-12 Modification de l'éclairage public

ATTENDU que la Corporation Municipale possède 74 lampes de rue de 4,000 lumens incandescentes parmi son éclairage public;

ATTENDU que ce type de lampe ne fournit plus un éclairage suffisant;

ATTENDU l'offre reçu de l'Hydro-Québec pour faire l'échange de ces lampes et ce sans frais pour la Corporation municipale

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec de faire l'échange de toutes les lampes de rue de 4,000 lumens incandescentes pour des 8,500 lumens à vapeur de sodium et ce sur tout le territoire de la corporation municipale en commençant par les secteurs suivants:

1- Secteur village et rue adjacente à Notre-Dame
2- Secteur rang St-Malo et 5le rue
3- Secteur des Prairies (Boul. des Prairies)

Adopté

✓ 84-13 Demande de lampes de rue

ATTENDU qu'à certains endroits l'éclairage des rues est insuffisant;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec la pose de 4 nouvelles lampes de rues aux endroits suivants:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- 8,500 lumens sodium face au no. civique 55 rue Jacques

1- 8,500 lumens sodium face au no. civique 111 rue Jacques

1- 8,500 lumens sodium face au no. civique 1344 St-Maurice

1- 8,500 lumens sodium face au no. civique 290 des Jonquilles

Adopté

84-14 Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation d'entrées d'aqueduc et d'égout au cours de l'année 1984;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports;

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Municipalité demande au Ministère des Transports les permis d'excavation requis pour l'année 1984.

Adopté

84-15 Radiation de taxes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE RADIER les taxes à recevoir suivantes ainsi que les intérêts courus sur ces taxes.

Foncières

Langevin & Desjardins Inc. (Normand Carle) 8238-69-6410 Lot 89-139	1140.85	
Langevin & Desjardins Inc. (Jean Dupont) 8238-69-5323 Lot 89-138	1140.85	
Claude Champoux (Gaétan Boisvert) 8238-96-3369 Lot 89-19-2	308.74	
Claude Champoux (Roland Noel) 8238-78-2590 Lot 89-146	216.64	
Entreprises Espanel (Gilles St-Louis) 8238-95-8382 Lot 89-13	351.28	3154.36

Taxes d'affaires

Distribution Alsi Co. 900-12	1.20	
Excavation Fournier 900-33	1.44	
Dispeau Inc. 900-37	1.28	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Pétroles Leroux
900-84 — 23.58 — 27.50

3181.86

Adopté

84-16 Demande d'octroi au Ministère des Transports

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports un octroi suffisant afin de nous assister à entretenir notre réseau routier au cours de l'exercice 1984.

Adopté

84-17 Correspondance de décembre 1983

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 1983.

Adopté

84-18 Comptes

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Liste des comptes payés

6072	Denis Rancourt	(dépenses imprévues)	350.00
6073	Léon Rochefort	(modifications de taxes)	620.98
6074	Françoise Champoux	(modifications de taxes)	212.67
6075	Patrick Dumas	(distribution du bulletin)	18.50
6076	Mme René Beauchesne	(distribution du bulletin)	19.50
6077	Sylvain Bellemare	(distribution du bulletin)	13.75
6078	Josée Cossette	(distribution du bulletin)	9.50
6079	Robert Jutras	(distribution du bulletin)	18.50
6080	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	3028.29
6081	Léon Pruneau	(contrat d'enlèvement des ordures)	2126.00
6082	Jean-Marie Chastenay	(dépenses capitalisables)	2000.00
6083	Club Optimiste Ste-Mar.	(dons)	200.00
6084	Association Québécoise techniques de l'eau	(cotisations)	300.00
6085	Marcel Arcand	(dépenses imprévues)	5711.19
6086	Corp. secrétaires municipaux du Québec Inc.	(cotisations)	190.00
6087	Chèque nul		-
6088	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	57.33
6089	Maurice Dumas	(frais de représentation)	10.00
6090	Gaston Girard	(contrat déneigement 7927.05) (contrat sablage 3622.28)	11549.33
6091	Lucien Chaussé	(frais de représentation)	73.68
6092	Caisse Pop. Ste-Mad.	(dépenses capitalisables)	1100.00
6093	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
6094	Marcel Milot	(frais de déplacement 200.00) (frais de poste 30.00)	230.00
6095	Corp. Les Deux Rives	(dépenses imprévues)	4288.81
6096	Banque Nationale Can.	(intérêts sur obligations)	1793.74
6097	Banque Nationale Can.	(rachats d'oblig. 4000.00) (intérêts oblig. 4468.21)	8468.21
6098	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	3141.13
6099	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2707.75
6100	Richard Loranger	(réclamation dommages et Int)	649.58
6101	Claudette Toupin	(petite caisse)	74.35
6102	Daniel Tessier	(réceptions)	250.00
6103	Mun. Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes payés (suite)

No. de résolution ou annotation			
6104	chèque nul		-
6105	Daniel Tessier	(dépenses imprévues)	✓700.00
6106	Daniel Tessier	(frais de déplacement)	75.87
6107	Receveur Gen. Canada	(frais de poste)	96.04
6108	Serge Turcotte	(entretien salle commun)	35.00
6109	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	32.97
6110	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2805.38
6111	I.N.R.S Urbanisation	(fournitures de bureau)	3.00
6112	La Laurentienne	(assurance collective)	162.66
6113	Ministère Revenu Qué.	(déductions salaires)	3553.58
6114	Receveur Gen. Canada	(déductions salaires)	2931.73
6115	Synd. Can. de la Fonc.Pu	(déductions salaires)	95.11
	TOTAL		$ 61303.84

Liste des comptes à payer

6116	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6117	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6118	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	167.61
6119	Hydro-Québec	(Loisirs-Prairies)	165.55
6120	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6445.62
6121	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	33.39
6122	Hydro-Québec	(St-Malo)	204.77
6123	Hydro-Québec	(Hôtel municipal)	340.07
6124	Hydro-Québec	(Station de pompage)	110.53
6125	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1238.35
6126	Me Robert Carrier	(Cession - HP Lacroix) 180.	
		(Cession - M.Arcand) 240.	420.00
6127	Burotec Inc.	(Fournitures)	198.27
6128	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
6129	Le Nouvelliste	(Avis public - Rôle)	114.00
6130	Contrôle comptables Ltée	(Régistre des Naissances)	31.56
6131	Pinsonnault, Roy, Lambert et Ass.	(Relation travail SCFP)	988.00
6132	Colette P. Fortin	(Décoratrice - salle communautaire)	50.00
6133	Jacques Langlois Inc.	(Tapis salle comm.)	1406.10
6134	Léon Pruneau	(Enlèvement des ordures)	2126.00
6135	Jacques Cadrin	(Affûtage de scies)	13.00
6136	Launier Ltée	(Matériel -Chalet loisirs Prairies)	96.71
6137	Garage Levesque & Fils	(Réparation - GMC 1980)	110.94
6138	Garage Réal Biron	(Réparation - Chev. 1975)	25.00
6139	Atelier Usinage Gomex	(Réparation sableuse et fab. d'une clé pour l'eau)	118.87
6140	J.A.Roberge	(3 stores verticaux salle communautaire)	490.50
6141	Gilles Bruneau	(Electricien - loisirs Vill. et Place Norbert)	36.00
6142	Roger Courteau	(Service d'un tracteur avec souffleuse)	157.50
6143	Henri Bourgeois Inc.	(Article de nettoyage)	201.03
6144	Servac Inc.	(Nettoyage de tuyaux)	379.50
6145	Massicotte & Fils Ltée	(Location niveleuse)	202.50
6146	Union Electrique Ltée	(Ampoules et access.)	198.51
6147	J.U.Houle Ltée	(Rallonges de borne-fontai.)	278.20
6148	R.Magnan & Fils Inc.	(Tuiles et plinthes - salle communautaire)	317.21
6149	Imprimerie Vallières Inc	(Impression de bulletins)	665.33
6150	Charbonnerie Champlain	(Huile à chauffage -Hôtel Municipal et N.D. Rive)	573.16
6151	Paul Gendron	(Transport, sel, sable et asphalte)	255.36
6152	Pièces d'Auto H.P.Jacques	(Petits outils et access, mach.)	139.26

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer (suite)

No. de résolution ou annotation			
6153	Perco Ltée	(Location machinerie)	82.98
6154	Provigo Ste-Marthe	(Frais de réception)	192.03
6155	Signalisation Aluminium Dufresne Inc.	(Plaques de rues)	120.71
6156	Atelier Mouvec Ltée	(Réparation compteur eau)	278.95
6157	Continental Asphalte Inc	(Achat d'asphalte Rés. 83-350)	631.76
6158	Sanivan Inc.	(Nettoyage des égouts Rés. 83-352)	850.00
6159	Les Essences LBH Inc.	(Essence pour véhicules)	637.53
6160	Jean-Marie Lottinville	(Service - souffleuse loisirs)	200.00
6161	P.A. Thibeault Ltée	(Matériel -Chalet loisirs Prairies)	7.80
6162	Saillant Inc.	(Pièces et access. RDE)	415.08
6163	Morin & Frères	(Petits outils, pièces et access.)	561.42
	TOTAL		$22449.99

Adopté

✓ 84-19 Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec

ATTENDU que la cotisation annuelle pour l'exercice 1983 était de $373.00;

ATTENDU que la cotisation annuelle pour l'exercice 1984 est de $510.60:

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADHERER à l'Union des Municipalités du Québec pour l'exercice 1984.

Adopté

✓ 84-20 Acceptation des travaux de voirie - Bl. Des Prairies

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés sur le Boul. des Prairies;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de $31500. pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés sur le Boul. des Prairies pour un montant de $31548.94.

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté

✓ 84-21 Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de l'amélioration du réseau municipal;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de $30000. et une subvention de $20000 additionnelle pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés aux chemins municipaux pour un montant de $ 104101.90

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée..

Adopté

84-22 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE .... Frédéric Prescott ..... Sec.Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Le 23 janvier 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 23 janvier 1984, à 19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Jean-Guy Bergeron Maurice Dumas, Louis St-Arnaud.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:00 au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 23e jour de janvier 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Engagement de la firme NOVATEC
2- Procès-verbal de la réunion du 10 janvier 1984 ayant pour objet la salle communautaire "Du Fleuve"
3- Adhésion au Conseil Régional de la Culture
4- Permis émis en 1983
5- Tables sectorielles de la MRC de Francheville
6- Infraction aux règlements municipaux
7- Taxes à radier

DONNE ce 20e jour du mois de janvier 1984.

(Signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
.....
Secrétaire trésorier

84-23 Engagement de la firme NOVATEC

ATTENDU que le Conseil Municipal devra prendre position face à l'achat éventuel de la salle communautaire "DU Fleuve";

ATTENDU la nécessité de connaître les coûts globaux inhérents à ce projet avant de prendre une position définitive;

INITIALES DU MAIRE h.e INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme NOVATEC pour procéder à l'évaluation des coûts à encourir afin de rendre l'édifice conforme aux besoins de la Corporation Municipale et ce pour un montant de $1625.00

Adopté

84-24 Procès-verbal de la réunion du 10 janvier 1984 ayant pour objet la salle communautaire "Du Fleuve"

ATTENDU le procès-verbal joint en annexe;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER intégralement le procès-verbal dressé lors de la réunion du 10 janvier 1984.

Adopté

√84-25 Adhésion au Conseil Régional de la Culture

ATTENDU la lettre reçue en date du 12 janvier 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au CRC en versant la somme de $10.00 a cet organisme.

2- DE MANDATER MM. Roger Savard et Louis St-Arnaud représentants de la Corporation Municipale auprès du CRC.

Adopté

√ 84-26 Permis émis en 1983

ATTENDU le rapport soumis par le responsable de l'émission;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis en 1983 par l'inspecteur municipal.

Rapport des permis émis en 1983

Résidence unifamiliale:		
	Construction nouvelle	28
	rénovation	43
	occupation	23
Résidence multifamiliale:		
	Construction nouvelle	0
	rénovation	0
Maison-mobile:		2
Chalet converti en résidence permanente:		3
Bâtiments accessoires:		58
Permis commerciaux:		
	Construction nouvelle	2
	rénovation	5
Industrielle:		
	rénovation	1
Annonce commerciale:		1

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Construction de piscine: 7

Démolition: 3

Installation septique: 25

Valeur des permis $1,805,200.00

Adopté

√ 84-27 Tables sectorielles de la MRC de Francheville

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER les personnes suivantes aux divers postes à combler.

1. Développement Industriel: MM. Maurice Dumas et Jean-Guy Bergeron
2. Développement Récréo-touristique : MM. Louis St-Arnaud et Roger Savard
3. Optimalisation du milieu rural : MM. Louis St-Arnaud et Maurice Dumas
4. Approvisionnement en eau potable : MM. Louis St-Arnaud et Jean-Guy Bergeron
5. Cadre normatif : MM. Marcel Cossette et Jean-Pierre Sévigny

Adopté

√ 84-28 Infraction aux règlements municipaux

ATTENDU les dossiers suivants:

- André Richard et
- Serge Beaulieu et Raymond Rocheleau

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à soumettre ces deux (2) dossiers à notre aviseur légal, dans le plus bref délai, afin qu'il expédie des lettres de mise en demeure aux propriétaires des terrains ainsi qu'aux exploitants des commerces en leur accordant soixante-douze (72) heures pour cesser ces activités dérogatoires à notre règlementation.

Adopté

√ 84-29 Radiation de taxes

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier remis aux membres du conseil le 16 janvier 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RADIER les taxes à recevoir suivantes ainsi que les intérêts courus sur ces taxes.

Foncières

Trust Général du Canada
7940-28-8950
Lot 574-1 et 574P $ 3299.22

Claude Champoux
8238-06-5090
Lots 89P, 89P et 89-163 22032.13

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. F.P.

No. de résolution ou annotation

Les Constructions René Piché Inc.			
89-94	8239-40-6102	782.83	
89-95	8238-49-7388	782.83	
89-118	8239-40-8625	782.83	
88-94	8239-60-3074	818.44	
89-131	8239-50-5865	727.21	
89-85	8239-40-6297	773.88	
89-84	8239-41-7508	773.88	
89-83	8239-41-9022	773.88	
89-86	8239-40-4985	773.88	
89-87	8239-40-3572	773.88	
89-88	8239-40-2359	773.88	
89-89	8239-40-1047	773.88	
89-90	8239-30-9735	779.80	10091.10
			$35422.45

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Frédéric Prescott Sec.Tres.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 13 février 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 13 février 1984 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

84-30 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-31 Adoption des minutes des sessions tenues les 9 et 23 janvier 1984

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 9 et 23 janvier 1984.

Adopté

✓ 84-32 Avis de motion - règlement numéro 172

Monsieur Roger Savard donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour amender le règlement numéro 99 et pour imposer une taxe spéciale à certains riverains de la route 138 lesquels ont raccordé le système d'évacuation des eaux usées de leur domicile à la conduite des égouts sanitaires de la municipalité construite en vertu du règlement numéro 99. Cette taxe spéciale sera également imposée aux riverains de la route 138 qui raccorderont ultérieurement le système d'évacuation des eaux usées de leur domicile à la conduite des égouts sanitaires de la municipalité construite en vertu du règlement numéro 99 et ce dès que le raccordement sera effectué.

✓ 84-33 Location d'un compteur postal avec balance

ATTENDU l'importance d'affranchir adéquatement les envois postaux;

ATTENDU le courrier volumineux à certaines périodes de l'année;

ATTENDU l'avantage d'épargner temps et argent par un système plus rapide d'affranchissement;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE LOUER un compteur postal avec balance au prix mensuel de $23.00 plus taxe, de la compagnie Pitney Bowes du Canada Ltée.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

✓ 84-34 Municipalisation de rue - 6ième rue St-Malo

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la corporation Municipale acquiert le lot 104-44 et ce pour la somme de 1,00$.

Adopté

✓ 84-35 Programme Corvée habitation

ATTENDU les nouvelles dispositions du programme en 1984 soit:
-taux 9 1/2% pour 3 ans
-contribution de 1000,00 $ de la SHQ conditionnelle à une contribution de 500.00 $ de la municipalité.

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

1- D'OFFRIR aux nouveaux citoyens, admissibles au programme Corvée-Habitation une réduction des taxes à payer jusqu'à concurrence de 500,00 $ (Taxes foncières seulement)

2- D'ABROGER la résolution numéro 83-57 relative à l'application du programme corvée-habitation en 1983.

Adopté

Adopté

✓ 84-36 Adhésion au CRD 04

ATTENDU que le coût d'adhésion est fixé à $0.03/habitant;

ATTENDU que la population de la Municipalité de Ste-Marthe, est de 4817 habitants;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au CRD-04 et de contribuer pour un montant de $144.51.

2- DE NOMMER Monsieur Marcel Cossette représentant de la municipalité dans ce dossier et Monsieur Maurice Dumas substitut.

Adopté

✓ 84-37 Aménagement de la salle de conférence

ATTENDU le projet d'aménagement soumis par la firme Colette Fortin joint en annexe;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE PROCEDER à l'aménagement de la salle de conférence et d'imputer la dépense de 5491.56$ au poste budgétaire "Dépenses de capital à même les revenus" 02-839-700.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Frédéric Prescott.

Ce point est reporté à une prochaine session.

√84-38 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Fernand Veillette.

2- DE MANDATER Messieurs Lucien Chaussé et Frédéric Prescott pour signer ladite entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et Monsieur Marcel Milot.

Ce point est reporté à une prochaine session

√84-39 Choix du fiduciaire du régime enregistré d'épargne retraite pour les employés cadres de la municipalité

ATTENDU les offres de service reçues;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Trust Général du Canada étant donné la flexibilité du plan offert.

Adopté

Régime enregistré d'épargne retraite du secrétaire-trésorier pour les années 1982 et 1983

Ce point est reporté à une prochaine session.

√ 84-40 Ajout de quatre (4) lampes de rue

ATTENDU les demandes reçues pour l'installation de nouvelles lampes de rues;

ATTENDU qu'après vérification, l'éclairage s'avère insuffisant à ces endroits;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FAIRE une demande à l'Hydro Québec d'installer quatre (4) nouvelles lampes de rue de 8500 lumens à vapeur de sodium face aux numéros civiques suivants:
1- 4022, rue Sauvageau
2- 4248, rue Notre-Dame Sud
3- 940, route Red Mill sud
4- 400, 9ième rue

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. M

No. de résolution ou annotation

84-41 Déplacement de cinq (5) lampes de rue

ATTENDU que des demandes furent reçues pour l'installation de nouvelles lampes de rues;

ATTENDU que le déplacement de cinq (5) lampes existantes éliminerait l'installation de trois (3) nouvelles lampes et permettrait de bénéficier d'un éclairage suffisant;

ATTENDU que les frais de déplacement d'une lampe à vapeur de sodium est de 150,00 $ et que le déplacement des lampes incandescentes de 4000 lumens est gratuit;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FAIRE une demande à l'Hydro-Québec de déplacer cinq (5) lampes de rue face aux numéros civiques suivants:

- Sans frais (4000 lumens)
  1- 4234, rue Notre-Dame Sud vers 4208, rue Notre-Dame Sud
  2- 950, route Red Mill sud vers 970, route Red Mill Sud

- AVEC FRAIS
  3- 1490, rue St-Maurice vers 1460, rue St-Maurice
  4- 1420, rue St-Maurice vers 1410, rue St-Maurice
  5- 1390, rue St-Maurice vers 1370, rue St-Maurice

Adopté

84-42 Opération cadastrale - lot 429-1

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jules Rochette, arpenteur-géomètre, en date du 24 mars 1981 concernant le lot 429-1 propriété de Donald Robert;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro M 1875 étant la subdivision du lot 429-1.

Adopté

84-43 Opération cadastrale lots 439-64 et 440-9

ATTENDU la requête de Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 11 janvier 1984 concernant les lots 439-64 et 440-9 propriété de Chantal Blouin et Jean Galarneau;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro D-5453 étant la subdivision des lots 439-64 et 440-9.

Adopté

84-44 Achat d'un camion (pick up)

ATTENDU la résolution numéro 84-11 autorisant l'inspecteur municipal à procéder à un appel d'offre sur invitation auprès de quatre (4) concessionnaires automobiles;

ATTENDU les soumissions des quatre (4) concessionnaires (tableau en annexe);

INITIALES DU MAIRE h. c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. [illegible]

No. de résolution ou annotation

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat d'un camion de marque GMC de l'année 1984 modèle TC 10903E63 au prix de 9827.48 $, taxe provinciale incluse chez Leblanc Pontiac Buick de Trois-Rivières.

Adopté

84-45 Achat de soude caustique

ATTENDU l'obligation d'ajouter des produits chimiques afin d'équilibrer le PH de l'eau potable;

ATTENDU que l'achat de soude caustique est nécessaire pour faire ce traitement;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACHETER pour l'année 1984 de la compagnie Lawrason une quantité n'excédant pas 15,500 kilos de soude caustique liquide 50% au prix de 0.3645 $ le kilo livré à la station de pompage, plus 9% de taxe provinciale et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-46 Correspondance du mois de janvier 1984

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de janvier 1984.

Adopté

84-47 Comptes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6164-	Frédéric Prescott	(assurances collectives)	215.00
6165-	Marcel Milot de Ste-Marthe	(assurances collectives)	215.00
6166-	Fernand Veillette	(assurances collectives)	215.00
6167-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2704.37
6168-	Union des Mun. du Québec	(cotisations)	510.60
6169-	Municipalité de Champlain	(ordures ménagères)	3721.13
6170-	Hockey Mineur Ste-Marthe	(contributions)	1000.00
6171-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2757.33
6172-	Guy Veillette	(frais de déplacement)	12.60
6173-	Philippe Alarie	(biens non durables)	150.00
6174-	Gaston Girard 13211.75	(contrat déneigement	
	4537.13	(contrat de sablage)	17748.88
6175-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'oblig. 6000.00	
		(int. sur oblig. 9652.50	15652.50
6176-	Fabrique Ste-Famille	(dons)	50.00
6177-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	3012.07
6178-	Conseil Régional Culture	(cotisations)	10.00
6179-	Richard Loranger	(réclamation dommages et intérêts)	649.58
6180-	Marcel Milot	(frais de déplac. 200.00)	
		(frais de poste 30.00)	230.00
6181-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
6182-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(dépenses capitalisables)	1100.00
6183-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2409.49
6184-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1400.00
6185-	Claudette Toupin	(petite caisse)	64.00
6186-	Jean-Pierre Sévigny	(frais de déplacement)	15.33
6187-	Cais. Pop. St-François d'A	(modifications de taxes)	20.68
6188-	Philippe Doyon	(" ")	20.45
6189-	André Poirier	(" ")	23.51
6190-	Hubert Ruptash	(" ")	100.32
6191-	Jean-Guy Paquin	(" ")	101.26
6192-	Clément Lemire	(" ")	38.46

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE k.l
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
6193-	Clément Paillé	(modifications de taxes)	85.21
6194-	Alcide Camden	(" ")	51.46
6195-	Cancellé		
6196-	cancellé		
6197-	Richard Hayes	(modifications de taxes)	113.58
6198-	Léa Désilets	(" ")	38.36
6199-	François Boisvert	(" ")	75.21
6200-	Massicotte et Fils Inc.	(" ")	22.41
6201-	Arthur Lévesque	(" ")	98.17
6202-	Patrice St-Arnaud	(" ")	27.41
6203-	Zotique Vaillancourt	(" ")	5.12
6204-	Laurent Beaudry	(" ")	11.01
6205-	Herménégilde Lottinville	(" ")	36.10
6206-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2539.98
	Total:		$ 57451.58

chèques 6207, 6208 et 6209 voir réunion du mois de mars

6210-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6211-	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6212-	Bell Canada	(Salle communautaire)	58.66
6213-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	184.94
6214-	Hydro Québec	(Loisirs Prairies)	530.65
6215-	Hydro Québec	(Eclairage de rues)	6232.29
6216-	Hydro Québec	(Dominique Savio)	121.59
6217-	Hydro Québec	(Place Norbert)	341.13
6218-	Hydro Québec	(Aqueduc)	1586.93
6219-	Garage Jacques Blais Enr.	(Pièces et access. PTE)	85.00
6220-	Ent. St-Pierre et Fils Enr.	(Rampe, salle comm. 160..	
		(Travaux Prairies 355..	515.00
6221-	Jean Vaugeois	(Transport de neige)	296.65
6222-	Service informatique	(confection listes taxes)	425.00
6223-	Régie l'ass. Automobile	(immatriculation)	357.00
6224-	Jean-Marie Lottinville	(déneigement - loisirs)	200.00
6225-	Cooke et Fils Enr.	(clés, lockets- S. Comm.)	31.70
6226-	Revue Municipale	(abonnements 1984)	135.00
6227-	Bur. d'enr. deChamplain	(recherches cadastrales)	2.00
6228-	Phil Canning	(transport de neige	296.65
6229-	Me Robert Carrier 165.	(cession Roger Guilbault)	
	160.	(cession Roger Guilbault)	325.00
6230-	Centre Agricole GH	(souder tuyau)	8.00
6231-	Lamothe et Ayotte, avocats	(étude de règlements)	50.00
6232-	Les Systèmes Hydrauliques T.L.G. Inc.	(rép. cylindre - véh.)	62.50
6233-	Major Mini Moteur Enr.	(pièces pour scies)	6.49
6234-	Gaston Girard	(location chargeur et niv.)	580.00
6235-	Robert Gendron	(transport de neige)	255.00
6236-	Paul Gendron	(transport de neige)	255.00
6237-	Charbonnerie Champlain	(huile à chauffage)	597.57
6238-	Union Electrique Ltée	(Ampoules)	81.86
6239-	Vitrerie du Centre Inc.	(Matériaux S.Comm.&loisirs)	90.37
6240-	Formules Municipales	(fournitures pour taxes)	2124.76
6241-	Gas Bar Giroux	(essences véhicules)	352.03
6242-	Gaby Montambeault	(transport personnes han.)	120.00
6243-	Les Breuvages Bégin Ltée	(location distributrice)	52.32
6244-	Eco Equipements FEP Ltée	pièces PTE)	61.04
6245-	Clément Photo	(photographies et séances)	165.25
6246-	Protection Incendie CFS	(boyaux - crochets lois.)	228.23
6247-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
6248-	Burotec Inc.	(fournitures papeterie)	273.00
6249-	Signalisation Dufresne	(Plaques de rues)	159.33
6250-	J.U. Houle Ltée	(pièces RDE)	213.15
6251-	Bo Bain Inc.	(pièces loisirs Prairies)	24.00
6252-	Sani-Marc Inc.	(produits - S. Comm.)	251.26
6253-	Soc. Canadienne de sel	(achat de sel)	576.49
6254-	Gravier Mont-Carmel Inc.	(achat sable abrasif)	135.25

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

6255-	Guillevin Int. Inc.	(couverts de fluorescents)	130.01
6256-	Librairie du Cap	(fournitures de bureau)	213.46
6257-	Morin et Frères Inc.	(matériaux S. Comm.&divers)	195.47
6258-	Saillant Inc.	(pièces RDE)	78.86
	TOTAL:		$ 19239.22

84-48 Déneigement rue Notre-Dame (Village)

ATTENDU l'accumulation de neige en bordure de la rue Notre-Dame dans le secteur village;

ATTENDU que l'enlèvement et le transport doit être fait par la Municipalité;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location d'équipement nécessaire pour un montant maximale de $1700.00 afin de rendre cette partie de rue plus sécuritaire.

Adopté

√ 84-49 Protocole d'entente avec le Cap-de-la-Madeleine (Parc Industriel)

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Cap-de-la-Madeleine, La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la Commission de Développement industriel et commercial de Cap-de-la-Madeleine Inc. joint en annexe et autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer la dite entente.

Adopté

84-50 Règlement "Régie d'assainissement des eaux"

CONSIDERANT que le Gouvernement a décrété la formation d'une Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain;

CONSIDERANT que cette Régie a pour but l'étude de l'assainissement des eaux usées du Trois-Rivières métropolitain, et de par sa constitution a le pouvoir d'emprunter les sommes nécessaires pour une telle régie.

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine adopte le règlement numéro 1 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain.

Adopté

84-51 Permis de dépanneur - Monsieur Jean-Guy Lemire

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Guy Lemire;

ATTENDU le rapport de l'inspecteur municipal en date du 8 février 1984;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- DE PERMETTRE à Monsieur Jean-Guy Lemire de convertir son atelier de réparation de carosseries en dépanneur et de fixer la superficie permise à 560 pieds carrés considérant que ce n'est qu'un changement d'usage.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C. INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- D'ENTREPRENDRE de nouvelles démarches auprès des autorités compétentes afin d'accroître la superficie autorisée en fonction des dimensions du local abritant ledit commerce.

Adopté

84-52 Loisirs des Prairies - subvention du gouvernement fédéral

ATTENDU la lettre reçue du secrétaire du comité de loisirs à l'effet d'accepter une subvention du gouvernement fédéral;

ATTENDU le texte du projet de loi 38;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AVISER le secrétaire du comité des loisirs qu'il doit refuser cette subvention étant donné l'obligation pour la Corporation Municipale de respecter le projet de loi.

Adopté

84-53 Loisirs des Prairies - avance sur la tranche du mois d'avril

ATTENDU la demande du secrétaire du comité des loisirs dans sa lettre du 6 février 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER immédiatement la tranche de $1000.00

Adopté

84-54 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... F Prescott .....SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Le 20 février 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 20 février 1984, à 18:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers : Maurice Dumas
Roger Savard
Jean-Guy Bergeron
Louis St-Arnaud

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 18:30 au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 20e jour de février 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Réfection de la route Red Mill Sud
2- Règlement numéro 164 - Chalets de loisirs - secteur des Prairies
3- Modifications aux lettres patentes de la MRC de Francheville
4- Municipalisation de rues - lots 96-12, 14, 15, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 106, 107, 108 et 109
5- Demande de Dame Angèle Désilets - programme Corvée Habitation
6- Affaire légale - loi concernant la taxe sur les carburants L.Q. 1979, C,76
7- Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Frédéric Prescott
8- Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Marcel Milot
9- Régime enregistré d'épargne retraite du secrétaire-trésorier pour les années 1982 et 1983
10- Affaire légale - M. Rosaire Vaillancourt
11- Congrès de l'association des inspecteurs municipaux

N.B.: Discussion concernant les activités de la salle communautaire du Fleuve à 6:30 heures.

DONNE ce 17e jour du mois de février 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

84-55 Réfection de la route Red Mill Sud

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a procédé à l'acquisition des terrains;

ATTENDU que les contrats relatifs à ces acquisitions sont signés et déposés au bureau d'enregistrement de Ste-Genevieve de Batiscan;

ATTENDU que les clôtures furent déplacées tel que requis;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports de procéder à l'appel d'offres dans ce dossier afin que les travaux débutent aussitôt que possible.

Adopté

✓ 84-56 Chalets de loisirs - Secteur des Prairies

ATTENDU la lettre de M. André Mercier en date du 1er février 1984;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AVISER la division des Obligations que la Corporation Municipale ne désire pas se prévaloir de ce pouvoir d'emprunt.

Adopté

✓ 84-57 Modification aux lettres patentes de la MRC de Francheville

ATTENDU le contenu des lettres patentes concernant la constitution de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville;

ATTENDU que le principe qui sous-tendait ce regroupement de municipalités consistait en une équité de la représentation des municipalités régies par le Code municipal et celles régies par la Loi sur les cités et villes;

ATTENTU que le décret numéro 2948-82 a modifié les chiffres de la population de certaines municipalités du territoire de la MRC de Francheville;

ATTENDU que cette modification a affecté le mode de représentation décrit dans le contenu des lettres patentes;

Proposé par Louis St-Arnaud, appuyé par Maurice Dumas et résolu de DEMANDER au Ministre des Affaires municipales de remplacer le mode de représentation contenu dans les lettres patentes de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville par le suivant:

-De 0 à 3 999 habitants: 1 voix;
-De 4 000 à 8 999 habitants: 2 voix;
-De 9 000 à 13 999 habitants: 3 voix;
-De 14 000 à 19 999 habitants: 4 voix;
-De 20 000 à 27 999 habitants: 5 voix;
-De 28 000 à 36 999 habitants: 6 voix;
-De 37 000 à 46 999 habitants: 7 voix;
-De 47 000 à 59 999 habitants: 8 voix;

Pour toute population supérieure à 59 999 habitants le représentant possède une voix additionnelle.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-58 Municipalisation de Rues - Lots 96-12, 14, 15, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 106, 107, 108 et 109

ATTENDU l'offre reçue de Dame Jacqueline Thiffault et Dame Jeanne D'Arc Chantal à l'effet de céder ces lots à la Corporation Municipale pour la somme de 1,00$;

ATTENDU les conditions spéciales stipulées par les propriétaires à savoir:-

- L'acquéreur ne sera pas obligé d'accorder les services, sauf par règlement de secteur, dans les rues dont la mise en forme n'est pas faite.

- Les venderesses devront faire la demande à l'acquéreur pour tels services ce dernier ne pouvant accorder, ni faire de tels services que sur demande expresse par écrit des venderesses.

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se porte acquéreur des lots sus-mentionnés pour la somme de 1,00$ d'une part et respecte intégralement les conditions spéciales stipulées par les venderesses d'autre part.

Adopté

84-59 Demande de Dame Angèle Désilets - Programme Corvée-Habitation

ATTENDU la lettre reçue de Dame Angèle Désilets relative à son admissibilité à la réduction de taxes en vertu du programme Corvée-Habitation;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale ne peut acquiescer a cette demande étant donné qu'il est clairement stipulé à la résolution 83-57 que le demandeur se doit d'être accepté par la SHQ.

Adopté

84-60 Affaire légale - Loi concernant la Taxe sur les carburants LQ- 1979, C76.

ATTENDU que la municipalité a eu en sa possession du mazout coloré dans un réservoir alimentant un moteur propulsif pour le fonctionnement d'une rétrogaveuse de marque Ford série C- 613276 commettant ainsi une infraction prévue à l'article 43,I, (b) de ladite loi;

ATTENDU l'opinion légale de Me B. Lamothe dans ce dossier transmise verbalement à l'inspecteur municipal;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à plaider coupable dans ce dossier.

Adopté

84-61 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Frédéric Prescott

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Frédéric Prescott.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- DE MANDATER Messieurs Lucien Chaussé et Jean-Pierre Sévigny pour signer la dite entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

84-62 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Marcel Milot

ATTENDU le document joint en annexe;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ADOPTER le texte de l'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et M. Marcel Milot.

2- DE MANDATER Messieurs L. Chaussé et Frédéric Prescott pour signer la dite entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

84-63 Régime enregistré d'épargne retraite du secrétaire-trésorier pour les années 1982 et 1983

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER à la firme Trust Général du Canada un montant de $ 3182.54 soit 5% du traitement gagné par M. Frédéric Prescott au cours des années 1982 et 1983 et ce à titre de contribution au régime enregistré d'épargne retraite de M. Prescott.

Adopté

84-64 Affaire légale - M. Rosaire Vaillancourt

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PRENDRE connaissance de la lettre transmise à M. Rosaire Vaillancourt par notre aviseur légal.

Adopté

84-65 Congrès de l'association des inspecteurs municipaux

ATTENDU que l'association des inspecteurs municipaux de l'environnement tient son congrès annuel les 16 - 17 et 18 mars;

ATTENDU le désir de l'inspecteur de participer à ce congrès;

ATTENDU les avantages inhérents pour la Corporation Municipale de participer à ce congrès;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale alloue la somme de $250.00 à l'inspecteur municipal pour sa participation à ce congrès.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE.... L. Prescott .....Sec.-Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Le 27 février 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 27 février 1984, à 7.15 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Marcel Cossette
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 7.15 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 27e jour de février 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Rencontre Roland Montplaisir
2- Conduite d'aqueduc dans l'axe nord sud de la Municipalité

DONNE ce 24e jour du mois de février 1984

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Rencontre de Monsieur Roland Montplaisir

Les membres du conseil discutent avec Monsieur Roland Montplaisir concernant le terrain Place Norbert.

84-66 Conduite d'aqueduc dans l'axe nord-sud de la Municipalité

Proposé par Marcel Cossettte, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la firme Pluritec afin de réaliser l'étude préliminaire pour la construction éventuelle de conduites d'aqueduc dans l'axe nord-sud de la Municipalité.

Adopté

Lucien Chaussé ..... Maire .. F. Prescott ..... Sec.-trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 12 mars 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA- MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 12 mars 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

84-67 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-68 Adoption des minutes des sessions tenues les 13, 20 et 27 février 1984.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 13, 20 et 27 février 1984.

Adopté

84-69 Nomination du maire suppléant

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Roger Savard, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 mai 1984.

Adopté

✓ 84-70 Programme de perfectionnement

ATTENDU qu'il existe un programme de perfectionnement en GESTION MUNICIPALE pour secrétaires-trésoriers municipaux;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à s'inscrire au premier cours offert soit: 222-717-82 "Gestion de l'aménagement du territoire" et de DEFRAYER la somme de 40$ à titre de frais d'inscription.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓84-71 Adoption du règlement numéro 172 - Pour amender le règlement numéro 99 et pour imposer une taxe spéciale à certains riverains de la route 138 lesquels ont raccordé le système d'évacuation des eaux usées de leur domicile à la conduite des égouts sanitaires de la Municipalité construite en vertu du règlement numéro 99. Cette taxe spéciale sera également imposée aux riverains de la route 138 qui raccorderont ultérieurement le système d'évacuation des eaux usées de leur domicile à la conduite des égouts sanitaires de la Municipalité construite en vertu du règlement numéro 99 et ce dès que le raccordement sera effectué.

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement numéro 172.

Adopté

✓84-72 Municipalisation de rues - lots 96-131, 96-135 et 96-149

ATTENDU l'offre de Dame Jacqueline Thiffault et Dame Jeanne Chantal à l'effet de céder ces lots à la Corporation Municipale pour la somme de 1,00$;

ATTENDU les conditions spéciales stipulées par les propriétaires à savoir:-

- L'acquéreur ne sera pas obligé d'accorder les services, sauf par règlement de secteur, dans les rues dont la mise en forme n'est pas faite.

- Les venderesses devront faire la demande à l'acquéreur pour tels services ce dernier ne pouvant accorder, ni faire de tels services que sur demande expresse par écrit des venderesses.

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se porte acquéreur des lots sus-mentionnés pour la somme de 1,00$ d'une part et respecte intégralement les conditions spéciales stipulées par les venderesses d'autre part.

Adopté

✓84-73 Service de dépôts à toute heure - Banque Nationale

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine (ci-après appelée la "Corporation") et la Banque Nationale du Canada (ci-après appelée la "Banque") soient parties à un contrat dont les modalités et clauses sont analogues à celles de la formule de banque utilisée à cette fin, un exemplaire de laquelle fut soumis au Conseil, concernant l'usage par notre Corporation du "Service de dépôts à toute heure" à la succursale (6-457), 135, rue Fusey de la Banque.

QUE le maire et le secrétaire-trésorier de la Corporation soient et sont par les présentes autorisés, au nom de la Corporation à signer et à conclure l'entente susdite, à nommer les fondés de pouvoir pour les besoins de ladite entente, et à signer et à remettre à la Banque les avis et nominations conformes aux modalités et clauses de la formule de banque ci-dessus mentionnée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-73 Service de dépôts à toute heure - Banque Nationale
SUITE

QUE cette entente demeurera en vigueur et liera la Corporation tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée ou remplacée par une autre résolution du Conseil, dont copie certifiée par le secrétaire aura été remise au directeur de ladite succursale de la Banque.

Adopté

✓ 84-74 Achat d'un balai mécanique

ATTENDU la nécessité de balayer les coins de rues durant la saison d'été;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat d'équipement pour faire ce travail;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER des soumissions à trois (3) concessionnaires d'équipement de la région soit:

- Centre Agricole GH Inc., Ste-Marthe
- Métropolitain Equipement, Cap-de-la-Madeleine
-Ludger Malboeuf, Louiseville

pour faire l'achat d'un balai mécanique d'une largeur de 6 pieds de marque SWEEPSTER.

Adopté

✓ 84-75 Demande de quatre (4) lampes de rues

ATTENDU les modifications à faire à l'éclairage public soit l'échange de soixante-trieze (73) lampes de rues;

ATTENDU que lors de ces modifications cinq (5) lampes seront déplacées sans frais pour une meilleur répartition de l'éclairage;

ATTENDU l'obligation d'ajouter quatre (4) nouvelles lampes;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro Québec d'effectuer la pose de quatre (4) nouvelles lampes de rues aux endroits suivants:-

-1, 8500 sodium, face au 101, 6e rue
-1, 8500 sodium, face au 1841, St-Maurice Nord
-1, 8500 sodium, face au 27 des Ruisseaux
-1, 8500 sodium, face au 250, 8e rue

Adopté

✓ 84-76 Location de machinerie

ATTENDU l'entretien régulier à faire au réseau routier;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire la location de machinerie pour effectuer cet entretien;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de machinerie et ou équipement afin de faire l'entretien de notre réseau routier suivant son bon jugement et ce au meilleur prix soumis en tenant compte de la qualité des équipements et services offerts.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

✓ 84-77 Achat de pneus pour la pépine

ATTENDU l'entretien à faire sur la pépine;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACHETER de Service de Pneu CTR deux (2) pneus et deux (2) tubes de marque Firestone Laborer, grandeur 11.-L.16, 10 plys, posés sur jantes pour la somme de 594,77$ taxe incluse suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

✓ 84-78 Demande d'appui pour l'obtention de subventions gouvernementales, dossier Canron Inc., Trois-Rivières.

ATTENDU que la Division de la Tuyauterie de la compagnie Canron de Trois-Rivières est fermée depuis juillet 1982;

ATTENDU que le comité des chômeurs Canron s'est adressée au gouvernement fédéral pour obtenir les subventions nécessaires à la relance de cette partie de CANRON INC.;

ATTENDU que la fermeture de la Division de la Tuyauterie de CANRON INC. prive plusieurs propriétaires de Trois-Rivières et de la région, de travail et de revenus;

ATTENDU que le comité des chômeurs Canron sollicite l'appui de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans sa demande d'aidefinancière au gouvernement du Canada;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine donne son appui au comité des chômeurs Canron dans ses démarches auprès du gouvernement du Canada pour l'obtention par Canron Inc. des subventions nécessaires à la relance de la Division de la Tuyauterie de Canron Inc. de Trois-Rivières.

Adopté

84-79 Correspondance du mois de février

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de février 1984.

Adopté

84-80 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6207-	Daniel Tessier	(rémunération)	300.00
6208-	Léo Laflamme	(autres frais courus)	137.00
6209-	La Laurentienne	(déductions salaires)	162.66
6210-	à 6258 acceptés en février		-----
6259-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	56.28
6260-	Léon Pruneau	(enlèvement des ordures)	2126.00
6261-	Synd. Can. de la Fonct. Pub	(déductions salaires)	73.70
6262-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2145.25
6263-	Ministère du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	2818.00
6264-	MRC de Francheville	(quote-part)	25306.16

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

6265-	CRD-04	(cotisations)	144.51
6266-	Comité Loisirs Prairies	(contribution au secteur)	1000.00
6267-	Soc. Can. des Postes	(frais de poste)	300.00
6268-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2111.91
6269-	Gaétan Campeau	(biens non durables) (arénas et patinoires)	400.00
6270-	Sylvain Bellemare	(dépenses publicité)	21.00
6271-	Sylvain Normandin	(dépenses publicité)	13.30
6272-	Mme René Beauchesne	(dépenses publicité)	27.30
6273-	Robert Jutras	(dépenses publicité)	25.90
6274-	Patrick Dumas	(dépenses publicité)	25.90
6275-	Trust Gén. du Canada	(autres frais courus)	3182.54
6276-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2784.58
6277-	Fernand Veillette	(cotisations)	250.00
6278-	Gaston Girard	(déneigement 13211.75) (sablage 4537.13)	17748.88
6279-	Fernand Veillette	(frais de poste)	250.00
6280-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(loyer de mars 1984)	1100.00
6281-	Marcel Milot	(frais de poste)	30.00
6282-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2206.19
6283-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1400.00
6284-	Receveur Général du Canada	(frais de poste)	300.00
6285-	Claudette Toupin	(petite caisse)	56.50
6286-	Daniel Tessier	(rémunération)	400.00
6287-	Les Galeries du fleuve	(entretien salle com.)	800.00
6288-	Banque Nationale du Canada	(int. sur oblig.)	31021.25
6289-	La Laurentienne	(déductions salaires)	162.66
6290-	Richard Loranger	(réclam. domm. intérêts)	786.68
6291-	Roger Courteau	(frais de déplacement)	12.60
6292-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	50.40
6293-	Serge Turcotte	(entretien et réparation) (salle communautaire)	35.00
6294-	Jocelyne Grondines	(entretien et réparation) (salle communautaire)	20.00
6295-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	16.66
6296-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2283.91
6297-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	40.53
6298-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2098.12
6299-	Ministère du Revenu	(déductions salaires)	2783.42
6300-	Synd. Can. de la Fonct.Pub.	(déductions salaires)	66.66
6301-	Marcel Milot	(petite caisse)	100.00
	TOTAL:		$ 107181.45

Comptes à payer

6302-	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	360.16
6303-	Hydro Québec	( )	436.00
6304-	Hydro Québec	(Station de pompage)	181.65
6305-	Hydro Québec	(Hôtel Municipal)	705.42
6306-	Hydro Québec	(Eclairage des rues)	6245.99
6307-	Hydro Québec	(Notre-Dame-de-la-Rive)	216.16
6308-	Hydro Québec	(Aqueduc)	1321.52
6309-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	178.01
6310-	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6311-	Bell Canada	(Notre-Dame-de-la-Rive)	18.43
6312-	Roy et Trottier Inc.	(Achat de pierre)	108.04
6313-	Pagé Construction	(Achat de pierre)	190.01
6314-	Pitney Bowes	(location compteur pos.)	75.21
6315-	Extermination Pelletier	(produits d'extermina.)	45.00
6316-	Edouard Lair	(copies de plans)	40.00
6317-	Télé-communication	(pile de rechange)	8.72
6318-	Gaston Bédard Inc.	(rouleau encreur)	8.72
6319-	J.B. Lanouette Inc.	(assurances Club Amitié)	159.00
6320-	J.B. Deschamps Inc.	(gestion des oblig.)	480.00
6321-	Ville de Cap-de-la-Madelein	(Location de panneaux)	12.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
6322-	Pinsonneault, Roy Lambert Ass.	(relation de travail)	491.00
6323-	Richard Piché Inc.	(pièces pr véhicules)	16.30
6324-	Donat Demontigny	(transport de pierre)	69.80
6325-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures bureau)	66.95
6326-	Mach. Baron Tousignant	(pièces pr véhicules)	37.61
6327-	Robert Delisle Inc.	(huile pr véhicules)	186.07
6328-	Signalisation Aluminium Dufresne Inc.	(plaque de rues)	217.88
6329-	Charbonnerie Champlain Ltée	(huile à chauffage et achat de diesel)	1006.32
6330-	P.A. Thibeault Ltée	(planches et fluorescents)	108.80
6331-	Garage M. Ayotte	(essence pr véhicules)	302.88
6332-	Wilson et Lafleur Ltée	(abonnement -1984)	120.00
6333-	Burotec Inc.	(coût photocopies)	42.26
6334-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
6335-	Robert Carrier, notaire	(vente par Corp. les deux Rives)	260.00
6336-	Centre Agricole GH Inc.	(crevaison - joint (universel)	63.14
6337-	Mme Gaby Montambeault	(transport personnes handicapées janvier-février)	320.00
6338-	Robert Gendron	(transport de pierre)	90.00
6339-	Imprimerie Vallières Inc.	(bulletins municipaux)	810.28
6340-	Imprimerie de Trois-Rivières	(copies plans de rues)	39.24
6341-	MRC de Francheville	(permis de const.)	300.00
6342-	Morin et Frères Inc.	(pièces RDE,RE, outils)	86.47
6343-	Lamothe et Ayotte	(honoraires -ententes)	225.00
	TOTAL;		$ 15804.94

84-81 Rues et réseaux - secteur Langevin

ATTENDU que les travaux d'infrastructure sont terminés et acceptés par le Ministère de l'Environnement et ce depuis plus de trois ans;

ATTENDU que l'ancien propriétaire, Monsieur Jean-Paul Langevin, s'était engagé en date du 5 septembre 1979 à céder ces infrastructures à la Corporation Municipale dès que les travaux seraient terminés pour la somme de 1,00$;

ATTENDU que Monsieur Jean-Paul Langevin s'est départi de ces infrastructures au profit de Monsieur Tanguay;

ATTENDU les négociations qui prévalent actuellement entre Monsieur Tanguay et la Caisse Populaire Ste-Madeleine concernant l'acquisition par cette institution des infrastructures du secteur Langevin;

ATTENDU que la Corporation Municipale n'a jamais obtenu l'équivalent de 10% de la valeur des terrains à des fins de parcs et terrains de jeux;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'AVISER Monsieur Jean-Jacques Lacroix que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine désire voir ces infrastructures portées au rôle d'évaluation dans le plus bref délai possible.

2- D'AVERTIR le propriétaire concerné que l'entretien des rues et réseaux se fera à ses frais.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-82 Subdivision du lot 534

ATTENDU la requête de Monsieur Roland Milette, arpenteur-géomètre, en date du 14 février 1984 concernant le lot 534-12 propriété de Ministère de l'Energie et des Ressources;

ATTENDU la vérification effectuées par l'inspecteur municipal

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 83-144 étant la subdivision du lot 534.

Adopté

84-83 Acquisition du lot 534-12

ATTENDU la subdivision officielle du lot 534-12;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'acquisition du lot 534-12 et D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer les documents pertinents.

Adopté

84-84 Achat de produits des Artisans locaux

ATTENDU l'exposition tenue la fin de semaine du 3 mars;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE RESERVER la somme de 500,00$ afin d'acquérir certaines pièces de nos artisans afin de décorer la salle de conférence et ce tel que prévu au budget.

Adopté

84-85 Lampe de rue - Monsieur Jacques Godin

ATTENDU que Monsieur Jacques Godin a placé une demande à l'effet de partager les coûts d'une lampe de rue avec la municipalité de Champlain;

ATTENDU que l'évaluation des propriétés de Monsieur Godin se chiffre à 4600.$ pour la municipalité de Ste-Marthe et à 46000.$ pour la municipalité de Champlain;

ATTENDU que le coût mensuel d'une lampe de rue (8500 lumens - sodium) est de 14,65$;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'OFFRIR à la municipalité de Champlain de partager les coûts d'une lampe de rue, face à la résidence de Monsieur Jacques Godin, de la façon suivante:

Municipalité de Ste-Marthe: $\frac{4600 \times 100}{50600} = 9\%$

Municipalité de Champlain : $\frac{46000 \times 100}{50600} = 91\%$

soit: Champlain (13,33$) et Ste-Marthe (1,32$)
Monsieur Louis St-Arnaud s'abstient.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-86 Prêt de salle - Monsieur Jean-Paul Perreault

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Paul Perreault;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la demande de Monsieur Jean-Paul Perreault à l'effet de lui prêter la salle communautaire du Fleuve, pour la tenue d'un concours d'art oratoire, le 27 avril ou le 4 mai selon sa préférence.

Adopté

84-87 Demande de MM. Gilles Carignan et Gilles Richard

ATTENDU les circonstances particulières qui prévalent dans ce dossier;

ATTENDU que MM. Richard et Carignan n'ont pu se prévaloir de l'offre antérieure de la municipalité;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'UTILISER les modalités de calcul de l'étendue en front à des fins d'imposition de taxes spéciales pour le paiement de travaux municipaux dans le cas des lots situés à un carrefour telles que stipulées au règlement numéro 148 aux fins du calcul de la taxe spéciale en vertu du règlement numéro 114 et ce à compter du 1 janvier 1985.

Adopté

84-88 Villes et villages fleuries

ATTENDU l'existence de ce programme;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Louis St-Arnaud à titre de responsable dans ce dossier. MM. Jean-Pierre Sévigny et Roger Savard l'assisteront dans ses tâches.

Adopté

84-89 Levée de l'assemblée

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE..... F. Prescott .....SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 9 avril 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 avril 1984 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

84-90 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-91 Adoption des minutes de la session tenue le 12 mars 1984

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes de la session tenue le 12 mars 1984.

Adopté

✓ 84-92 Etats financiers au 31 décembre 1983

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ADOPTER les états financiers au 31 décembre 1983 tels que vérifiés par la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers.

Adopté

✓ 84-93 Terrain de loisirs - secteur Norbert

ATTENDU les suggestions contenues dans la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec rendue le 12 octobre 1983 dans le dossier numéro 3209 D 063063;

ATTENDU la résolution numéro 83-308 passée le 14 novembre 1983 à l'effet de demander à la C.P.T.A.Q. un délai raisonnable pour relocaliser ce terrain;

ATTENDU les recherches effectuées par le comité responsable de la relocalisation du terrain de loisirs - secteur Norbert en fonction des critères prédéterminés savoir:-

1- Sélectionner un site le moins dommageable pour l'agriculture, compte tenue des circonstances.

2- S'assurer que le propriétaire concerné est intéressé à vendre son terrain.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.G. INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-93 Terrain de loisirs - secteur Norbert (suite)

3- La limite supérieure du coût du terrain doit se situer autour de 10,000. $.

4- La superficie du terrain peut varier entre 150,000 et 250,000 pieds carrés.

ATTENDU que le terrain de Monsieur Roland Montplaisir localisé sur les lots 8, 8-A et 9 (figure ABCDEFGHI du plan annexé) est le seul terrain qui répond parfaitement aux critères établis et que ce terrain a déjà fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ dans une décision rendue le 6 novembre 1980 dans le dossier numéro 3209 D 025314;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, l'autorisation de localiser le terrain de loisirs - secteur Norbert sur les lots 8, 8-A et 9 (figure ABCDEFGHI du plan annexé).

Adopté

84-94 Avis de motion - règlement numéro 173

Monsieur Roger Savard donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour déterminer le taux de taxes des résidents du parc de roulottes - André Toupin.

84-95 Opération cadastrale - lots 109-6 à 109-10 inclusivement

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre, en date du 15 mars 1984 concernant les lots 109-6, 109-7, 109-8, 109-9, 109-10 propriété de Messieurs Yvon Rocheleau, Gabriel Rocheleau, Robert Rocheleau et Paul Rocheleau;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu D'ACCEPTER le plan numéro D:50273, M:278 étant la subdivision des lots 109-6, 109-7, 109-8, 109-9, 109-10.

Adopté

84-96 Opération cadastrale - lot 578-24

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 19 mars 1984 concernant le lot 578-24 propriété de Monsieur Jacques Garceau et Dame Céline Masse;

ATTENDU la vérification effectué par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5499 étant la subdivision du lot 578-24.

Adopté

84-97 Achat et transport de pierre

ATTENDU l'entretien à effectuer dans les rues non pavées lors de la période de dégel;

ATTENDU la nécessité d'ajouter de la pierre à certains endroits;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de Carrière St-Maurice Inc. une quantité d'environ 300 tonnes de pierre au prix de 4,35 $ la

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-97 Achat et transport de pierre (suite)

tonne plus 9% de taxe et de faire effectuer le transport par Monsieur Robert Gendron, camionneur, au prix de 30,00 $ l'heure.

Adopté

84-98 Correspondance du mois de mars 1984

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mars 1984.

Adopté

84-99 Comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6344-	Leblanc, Pontiac Buick	(achat d'actif immobilisé camion)	9827.48
6345-	Daniel Tessier	(frais de déplacement salle communautaire)	3.15
6346-	Trust Général du Canada	(fond de retraite -cadres)	925.56
6347-	Jocelyne Grondines	(cours de bricolage salle communautaire)	20.00
6348-	Frédéric Prescott	(perfectionnement)	40.00
6349-	Léon Pruneau	(contrat d'enlèvement des ordures - février 1984)	2126.00
6350-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2406.77
6351-	Société Can. des Postes	(distribution de programmation -salle comm.)	102.40
6352-	Hydro Québec	(déplacement luminaires)	450.00
6353-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	20.00
6354-	Jocelyne Grondines	(cours de bricolage salle communautaire)	20.00
6355-	Jocelyne Grondines	(matériaux cours bricolage salle communautaire)	235.12
6356-	Papeterie Mauricienne Inc.	(achat d'actif immobilisé 2 chaises)	137.78
6357-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2323.69
6358-	Gaston Girard 10569.40 / 2829.71 du Canada	(contrat déneigement contrat sablage)	13399.11
6359-	Banque Nationale	(int. oblig. 7355.) (rachat d'oblig. 4000.)	11355.00
6360-	Mme Esther Fortin	(remboursement frais d'inscription cours de peinture)	30.00
6361-	Claudette Toupin	(petite caisse)	66.68
6362-	Caisse Pop. St-Odilon	(taxes payées en trop)	11.66
6363-	Lucien Chaussé	(fournitures de bureau)	56.14
6364-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	1953.13
6365-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1400.00
6366-	Daniel Tessier	(rémunération -salle)	400.00
6367-	Jocelyne Grondines	(cours de bricolage salle communautaire)	20.00
6368-	Marcel Milot	(frais de poste)	30.00
6369-	Richard Loranger	(réclamation dommages)	718.13
6370-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(loyer d'avril 1984)	1100.00
6371-	chèque nul		
6372-	chèque nul		
6373-	chèque nul		
6374-	chèque nul		
6375-	Comité loisirs Village	(contribution au secteur)	1000.00
6376-	Comité loisirs RgSt-Malo	(" ")	1000.00
6377-	Comité loisirs Norbert	(" ")	1000.00
6378-	Comité loisirs St-Laurent	(" ")	1000.00
6379-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	21.42
6380-	Mme Colette Fortin	(acompte achat actif immobilisé salle conférence)	5000.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D

No. de résolution ou annotation

6381-	Trust Général du Canada	(fonds de retraite-cadres)	647.04
6382-	Commission Santé et Sécurité du Travail	(accidents de travail)	4753.41
6383-	Municipalité Ste-Marthe	(salaires)	2352.57
6384-	Jocelyne Grondines	(cours de bricolage salle communautaire)	20.00
6385-	Receveur Général Canada	(frais de poste)	300.00
			$ 66278.81
6386-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6387-	Bell Canada	(station de pompage)	29.33
6388-	Bell Canada	(salle communautaire)	29.99
6389-	Bell Canada	(Hôtel municipal)	173.23
6390-	Hydro Québec	(Eclairage des rues)	6680.58
6391-	Hydro Québec	(Loisirs - Prairies)	472.49
6392-	Léo Valois & Fils Inc.	(Transport - porte de voûte)	163.50
6393-	Leblanc Pontiac Buick	(Grille avant -GMC 80)	227.81
6394-	Serrurier Fusey Enr.	(Clés - hôtel municipal)	15.81
6395-	Michel Carrier, notaire	(Cession par J. Thiffault et J.D'Arc Chantal VS Corp.)	165.00
6396-	Nettoyage Economique	(Nettoyage de tapis, mur)	210.00
6397-	Mme Gaby Montambeault	(transport - personnes handicapées)	160.00
6398-	Papeterie Mauricienne	(2 chaises avec écritoire)	137.78
6399-	Encadrements Madelinois	(5 encadrements -salle conf.)	115.54
6400-	Diane B.Bastien	(4 toiles - salle confé.)	130.00
6401-	Ministère de l'Environnement	(loyer 1 an - lot de grève Fleuve St-Laurent)	43.00
6402-	Courrier Purolator Ltée	(transport - pièces PTE)	10.40
6403-	Service de pneus CTR Ltée	(2 pneus, 2 tubes - pépine Rés.: 84-77)	594.77
6404-	Centre de décoration Enr.	(apprêt à tapisserie)	8.34
6405-	Charbonnerie Champlain	(huile à chauffage)	428.87
6406-	C.I.L. Inc.	(produits chimiques)	1285.23
6407-	Clément Photo	(films pour caméra)	29.16
6408-	La Cie Canadienne de service de linge Inc.	(2 poches de guenilles)	38.70
6409-	Gaston Brouillette Inc.	(1 porte -serrure-poignée)	141.43
6410-	Robert Gendron	(transport de pierre)	415.00
6411-	Gaston Girard	(nivelage des rues)	280.00
6412-	Henri Bourgeois Inc.	(articles de nettoyage)	208.78
6413-	Imprimerie Vallières	(programmation-salle comm.)	181.78
6414-	Pièces d'auto H.P.Jacques	(pièces pour véhicule)	105.36
6415-	Lamothe et Ayotte	(honoraires - plaintes session de la paix)	150.00
6416-	Laujag Inc.	(1porte intérieure)	53.96
6417-	Les Essences L.B.H.Inc.	(essence pour véhicules)	276.36
6418-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	178.59
6419-	Pagé Construction Inc.	(achat de pierre)	668.21
6420-	Roy et Trottier Inc.	(achat de pierre)	168.06
6421-	Sani-Marc Inc.	(articles de nettoyage)	54.60
6422-	Savin Canada Inc.	(location de photocopieur)	125.57
6423-	Burotec Inc.	(fournitures et photocopies)	146.81
6424-	Wilson et Lafleur Ltée	(1 code municipal)	26.00
6425-	Sécurité Cougar Inc.	(agents de sécurité salle communautaire)	78.00
6426-	Ghislaine Dupuis	(pièce murale)	125.00
6427-	Morin et Frères Inc.	(matériaux-édifices)	427.79
			$ 14979.26

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-100 Don à la Société canadienne de la Croix-Rouge

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'OFFRIR un don de 25.$ à la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour l'année 1984.

Adopté

84-101 Honoraires - NOVATEC ENR.

ATTENDU le projet d'aménagement intérieur de la Salle Communautaire du Fleuve;

ATTENDU les relevés, esquisses préliminaires et estimé des coûts par la firme Novatec Enr.;

ATTENDU les honoraires au montant de 825,00 $;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE VERSER à la firme Novatec Enr. la somme de 825,00 $ en paiement de ses honoraires.

Adopté

Dépôt d'une pétition pour le pavage de la 11ième et 12ième rue.

84-102 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 11 avril 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 11 avril 1984. Tous les membres du conseil furent convoqués par téléphone et tous ont renoncés à l'avis de convocation, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy bergeron

84-103 Dossier - vente pour taxes

ATTENDU la renonciation des membres du conseil à l'avis de convocation;

Proposé, secondé et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à agir à titre de représentant de la Municipalité dans le dossier vente pour taxes et à offrir les sommes convenues privément lors de l'encan devant se tenir le 12 avril 1984.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Frédéric Prescott .....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Le 16 avril 1984

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 16 avril 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 16e jour d'avril 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Acquisition d'un système de son et d'un téléviseur
2. Cours UMQ
3. Rapport du maire sur le congrès de l'UMQ qui s'est tenu les 12, 13 et 14 avril 1984.
4. Opération cadastrale - lot 526-6
5. Demande de subvention - asphaltage des 11ième et 12ième rues.

N.B. 1. La réunion aura lieu à 19:30 heures
2. Les membres pourront également discuter de la rémunération des membres du conseil.

DONNE ce 16e jour du mois d'avril 1984.

(signé)
.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme
.....
Secrétaire-trésorier

84-104 Acquisition d'un système de son et d'un téléviseur

ATTENDU la demande de subvention effectuée par Monsieur Roger Savard auprès du directeur régional du Ministère des Affaires Culturelles le 16 septembre 1983;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

ATTENDU les besoins exprimés par Monsieur Roger Savard dans sa lettre, savoir:

1- 125 chaises et 30 tables (Laroche et Monas)....5939$

2- système de son (R. Marchand T.V.).....2441$

3- télévision (R. Marchand T.V.)..... 794$

9714$

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Michel Bonneau à l'effet d'offrir une subvention de 4250.$ conditionnelle aux clauses suivantes:

1- La subvention versée devra être utilisée exclusivement aux fins décrétés dans la demande déposée par Monsieur Savard.

2- La subvention de 4250.$ constitue une participation maximale du Ministère des Affaires Culturelles de 50% du coût total du projet, sans autres frais, coûts ou dépenses.

3- La différence entre le montant de la subvention et le coût du projet devra être assumée par la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine de même que tout supplément qui s'avèrerait nécessaire à la réalisation du projet.

4- Une copie de toute facture, contrat ou autre pièce relative au coût de l'ensemble du projet devra être transmise au Ministère des Affaires culturelles.

ATTENDU que la Corporation Municipale a déjà procédé à l'achat des tables et des chaises et que le déboursé totalise la somme de 2250.$

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'achat d'un système de son et d'un téléviseur chez R. Marchand T.V.

2- DE SOUMETTRE à Monsieur Michel Bonneau, une liste des nouveaux items à acquérir suite aux économies réalisées à l'achat des tables et chaises soit:

- un rétroprojecteur (multi-services)..... 575.$
- un projecteur 16mm avec écran.....2000.
- chevalets..... 500.

Adopté

√84-105 Cours UMQ

ATTENDU qu'un cours "La gestion financière" sera dispensé les 16 et 17 juin prochain en la ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que la date limite des inscriptions est le 4 mai 1984;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Chaussé, St-Arnaud, Dumas, Cossette et Sévigny à s'inscrire à ce cours et de défrayer les coûts d'inscription fixés à 50.$ du participant.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rapport du maire sur le congrès de l'UMQ qui s'est tenu les 12, 13 et 14 avril 1984

Monsieur le Maire donne un compte rendu du congrès de l'UMQ.

No. de résolution ou annotation

84-106 Opération cadastrale - lot 526-6

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Edouard Lair, arpenteur-géomètre, en date du 9 avril 1984 concernant le lot 526-6 propriété de Monsieur Camille Ross;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 10390 étant la subdivision du lot 526-6 et D'INFORMER M. Edouard Lair que l'orientation du NORD devra être modifiée sur le plan.

Adopté

84-107 Demande de subvention - asphaltage et installation d'un réseau d'égouts pluvial

ATTENDU la nécessité de solutionner le problème de drainage du quadrilatère formé par la onzième et la douzième rue et par la première et deuxième avenue ainsi que certaines rues avoisinantes;

ATTENDU que les résultats de l'étude sur l'assainissement des eaux usées requéreront probablement des améliorations dans ce sens;

ATTENDU l'intérêt des résidents du secteur concerné à partager les coûts inhérents à ce projet avec le Gouvernement du Québec;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec semble favoriser les municipalités dont les citoyens sont désireux d'assumer une portion des coûts dans la réalisation d'un projet donné;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DEMANDER au député Monsieur Marcel Gagnon, une aide équivalente à 50% du coût des travaux reliés à ce projet.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... Frédéric Prescott ...Sec.-Tres

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 avril 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 30 avril 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 30e jour d'avril 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Adhésion au Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1984-1985.
2. Acquisition d'un rétroprojecteur, d'un projecteur 16mm ou d'un vidéo avec écran et de chevalets.
3. Municipalisation de rues et réseaux et cession de terrains pour parcs et terrains de jeux.
4. Renouvellement de la marge de crédit à la Banque Nationale.
5. Adoption du règlement numéro 173 - Pour déterminer le taux de taxes des résidents du parc de roulotte - André Toupin.
6. Avis de motion - règlement numéro 174.
7. Opération cadastrale lot 104-69.
8. Prêt de l'école Dominique Savio.
9. Article 65 (1) de la loi sur la fiscalité municipale.
10. Achat de matériaux d'aqueduc.

N.B. Nous discuterons également des dossiers suivants:
* Concession - loisirs des Prairies
* Coûts d'aménagement de la Salle du Fleuve.

DONNE ce 27e jour du mois d'avril 1984.

(signé)
.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-108 Adhésion au Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1984-1985

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au C.L.M. Inc. pour l'exercice 1984-1985 et de verser la somme de 25$ à cette fin.

2- DE NOMMER MM. J.G. Bergeron et Daniel Tessier représentants de la Corporation Municipale dans ce dossier.

Adopté

84-109 Acquisition d'un rétroprojecteur, d'un projecteur 16mm ou d'un vidéo avec écran et des chevalets

ATTENDU la résolution 84-104 adoptée le 16 avril 1984;

ATTENDU la conversation téléphonique entre MM. F. Prescott, M. Bonneau et J.G. Moreau le 17 avril dernier;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat d'un rétroprojecteur d'un projecteur 16mm ou d'un vidéo avec écran et de chevalets suite à des demandes de prix auprès de trois (3) fournisseurs si possible.

Adopté

84-110 Municipalisation de rues et réseaux et cession de terrains pour parcs et terrains de jeux

ATTENDU l'offre de la Caisse Populaire Ste-Madeleine en date du 12 avril 1984;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER l'offre de la Caisse Populaire Ste-Madeleine soit:

a) D'acquérir les rues existantes et projetées du secteur Langevin soit les lots: 103-379, 103-378, 103-377, 104-53, 103-376, 103-367, 103-344, 103-360, 104-58, 103-343, 103-334, 103-330, 103-329, 103-333, 104-63, 103-268, 103-129, 103-270, 103-283, 103-300, 103-62 et 103-328 ainsi que les réseaux d'aqueduc et d'égouts existants le long de ces artères.

b) De prendre possession des quatorze (14) terrains offerts par la Caisse Populaire en guise de compensation pour espaces verts soit les lots: 103-275, 103-253, 103-290, 103-301, 103-347, 103-370, 103-100, 103-357, 103-126, 103-306, 103-331, 103-185, 103-130 et 103-267.

2- DE PROCEDER à l'installation d'un réseau d'aqueduc sur la neuvième rue au cours des mois à venir.

3- D'EFFECTUER les pressions utiles pour le prolongement du réseau d'égout existant aussitôt que l'étude sur l'épuration des eaux usées sera complétée.

4- D'OBTENIR une servitude sur les lots 103-274, 103-281 et 103-280 afin d'être en mesure d'entretenir les réseaux d'aqueduc et d'égouts projetés le moment venu.

5- DE TRANSMETTRE la présente résolution à Me Robert Carrier afin qu'il rédige un contrat à cet effet.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-111 Renouvellement de la marge de crédit à la Banque Nationale

ATTENDU la nécessité de renouveller annuellement notre marge de crédit bancaire;

ATTENDU que cette opération nécessite la production des états financiers de la Corporation Municipale;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'AVISER la banque Nationale que nous souhaitons maintenir notre marge de crédit à 200,000$.

2- De JOINDRE deux (2) copies des états financiers à la présente résolution.

Adopté

84-112 Adoption du règlement numéro 173 - Pour déterminer le taux de taxes des résidents du parc de roulotte - André Toupin

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 173.

Adopté

84-113 Avis de motion - règlement numéro 174

Monsieur Marcel Cossette donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement concernant la participation financière de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteur relatifs à la pose d'égout pluvial, d'asphalte et de bordures et ce à même le fonds d'administration.

Adopté

84-114 Opération cadastrale lot 104-69

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Pierre Roy, arpenteur-géomètre en date du 18 avril 1984 concernant le lot 104-69 propriété de Monsieur Claude Cossette;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 424 (dossier 33625) étant la subdivision du lot 104-69.

Adopté

84-115 Prêt de l'école Dominique Savio

ATTENDU la requête de Madame Madeleine Bruneau;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine de pouvoir utiliser à des fins de loisirs, l'école Dominique Savio et ce pour la période du ler juillet 1984 au 30 juin 1985.

Adopté

84-116 Article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipale

ATTENDU que le législateur québécois a modifié le régime fiscal municipal lorsqu'il a édicté l'article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipal;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

ATTENDU que cette loi et cet article rendent toute l'industrie taxable sauf ce qui est expressément énoncé;

ATTENDU que les municipalités industrielles font l'expérience de cette législation nouvelle;

ATTENDU que les évaluateurs des municipalités du Québec ont tenu compte de ce changement de philosophie du gouvernement du Québec quant à l'inscription au rôle d'évaluation des immeubles à vocation industrielle;

ATTENDU que des compagnies industrielles majeures du Québec ont entrepris un débat juridique devant diverses instances telles que le Bureau de Révision de l'Evaluation foncière du Québec, la Cour Provinciale, la Cour Supérieure;

ATTENDU que ce débat judiciaire couvre les années 1980, 1981, 1982, 1983, 1984 et crée une situation d'instabilité financière pour les municipalités;

ATTENDU que le texte de loi semble laisser place pour les compagnies à contester l'interprétation des termes production et fabrication créant beaucoup d'incertitude pour les corporations municipales;

ATTENDU que les évaluations contestées au Québec pourraient signifier une perte de l'ordre de 32 milliards de dollars;

ATTENDU que le Bureau de Révision de l'Evaluation foncière du Québec dans l'affaire Ultramar Inc. - VS - Ville de St-Romuald restreint considérablement la portée de l'article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipale contrairement à l'interprétation qu'en donnait le gouvernement du Québec jusqu'à date:

ATTENDU que cette interprétation du Bureau de Révision de l'Evaluation foncière du Québec a pour conséquence, si elle est maintenue, un transfert fiscal sur le dos des petits contribuables;

ATTENDU que l'interprétation ainsi donné à l'article 65(1) met en cause des principes qui sous-tendaient la réforme de la fiscalité du Québec soit l'équité fiscale et l'intégrité de l'assiette fiscale;

ATTENDU qu'il y a lieu que soit clarifié le texte de l'article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipale concernant l'imposition de la machinerie industrielle;

ATTENDU que cette contestation entraîne des dépenses considérables pour les corporations municipales du Québec;

ATTENDU que le Ministre des Finances du Québec en mars 1979 indiquait l'élargissement de l'assiette fiscale afin d'y inclure des biens fonds qui étaient antérieurement exemptés, et ce lors de l'adoption du budget 1979-1980;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis-St-Arnaud et résolu unanimement: DE DEMANDER au gouvernement du Québec:

1. DE MODIFIER la loi sur la fiscalité municipale de façon à refléter clairement l'intention du législateur lorsqu'il a décrété la réforme de la fiscalité municipale;

2. QUE cette modification rétroagisse à la date d'entrée en vigueur de la loi sur la fiscalité municipale;

3. D'ASSUMER les frais encourus par les villes du Québec en cette affaire.

QUE copie de la présente résolution soit adressée à Monsieur René Levesque, premier ministre du Québec, à

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-116 Article 65(1) de la loi sur la fiscalité municipale (suite)

à Monsieur Alain Marcoux, ministre des Affaires municipales et à Monsieur Jacques Parizeau, ministre des Finances, ainsi qu'à l'Union des Municipalités du Québec.

Adopté

84-117 Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU l'obligation de maintenir nos réseaux d'aqueduc et d'égout en bon état;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat de matériaux pour faire cet entretien;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER une quantité de matériaux d'aqueduc et d'égout et autre équipement pour un montant de $5459.22 de la Compagnie Saillant Inc et de $1754.29 de la Compagnie J.U.Houle Ltée et ce suivant les meilleurs prix soumis dans la liste fourni en annexe.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.Trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 7 mai 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue le 7 mai 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 7 mai 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1- Entente entre la Corporation Municipale et les concessionnaires des restaurants sur les terrains de loisirs.

2- Adoption du règlement numéro 174 - concernant la participation de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteur relatifs à la pose d'égout pluvial, d'asphalte et de bordures et ce à même le fonds d'administration

2- Creusage du cours d'eau Toupin

Note: Egalement, au cours de cette rencontre, les membres du conseil auront l'occasion de discuter de trois autres points, soit:

1- Ordures ménagères (contenants)
2- Prolongement du contrat de Daniel Tessier
3- La demande du courtier Garceau et Martel Inc.

La session sera précédée d'une rencontre avec M. Daniel Tessier à 7:00 heures

DONNE ce 4e jour du mois de mai 1984

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme

.....
Secrétaire-trésorier

821

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-118 Entente entre la Corporation Municipale et les concessionnaires des restaurants sur les terrains de loisirs

ATTENDU le texte de l'entente joint en annexe;

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le texte de l'entente et de l'utiliser lorsque la situation l'exige.

Adopté

Adoption du règlement numéro 174 - concernant la participation financière de la Corporation Municipale à la réalisation de règlements de secteur relatifs à la pose d'égout pluvial, d'asphalte et de bordures et ce a même le fonds d'administration.

Reporté à une session ultérieure

84-119 Creusage d'un cours d'eau

ATTENDU la demande de Monsieur Rosaire Vaillancourt;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER Monsieur Rosaire Vaillancourt dans sa demande auprès du Ministère de l'Agriculture pour le creusage du cours d'eau sur les lots mentionnés dans sa demande.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE .... F. Prescott ..... SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - N

lu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel qu
de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-121 Adoption des minutes des sessions tenues les 9, avril 1984 et le 7 mai 1984.

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marce
résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des ses
les 9, 11, 16, 30 avril 1984 et le 7 mai 1984.

Adopté

84-122 Réseau cyclable intermunicipal

ATTENDU la documentation soumise par le CLM;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marce
résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Roger Sa
de représentant de la Municipalité et Monsieur Lo
à titre de substitut dans ce dossier.

Adopté

84-123 Transport des handicapés adultes

ATTENDU la nouvelle demande présentée par les pa
deux bénéficiaires;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Gu
résolu unanimement D'ACCEPTER la demande de Mesd
et Carpentier.

Adopté

84-124 Vente de terrain - lots 103-306, 103-331

ATTENDU l'article 5 du code municipal à l'effet
ration municipale peut disposer de biens meubles
à titre onéreux, soit à l'enchère, soit par soum
ques, soit de toute autre façon approuvée par la
municipale de Québec, lorsqu'elle en a plus beso

ATTENDU que la Caisse Populaire exige la somme d
pour des terrains similaires;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la vente de ces terrains par voie de soumission publique aussitôt que ces terrains seront officiellement acquis.

2- DE FIXER le prix de départ pour la vente de ces terrains à 4500,00 $.

Adopté

84-125 Entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Paul Lafrenière concernant le restaurant du chalet des loisirs - secteur des Prairies.

ATTENDU la résolution numéro 84-118 acceptant le texte de l'entente à cette fin;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer l'entente avec M. Paul Lafrenière pour et au nom de la Corporation Municipale:

Adopté

84-126 Achat de pierre concassée et poussière de pierre

ATTENDU l'entretien à effectuer au réseau routier;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'ajouter de la pierre concassée à certains endroits;

ATTENDU qu'en ajoutant de la poussière de pierre près des intersections des rues, les frais de nivelage seraient diminués;

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE FAIRE l'achat d'une quantité de 360 tonnes de pierre concassée et 360 tonnes de poussière de pierre de Carrière St-Maurice au prix de 3492,36 $ et DE FAIRE effectuer le transport par Robert Gendron ---------- ---------- pour un prix n'excédant pas 1600,00 $.

Adopté

84-127 Achat de produit abat-poussière (calcium liquide)

ATTENDU que la municipalité a 18 kilomètres de rues non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des produits abat-poussière;

ATTENDU qu'il faudrait une quantité d'environ 128,000 litres de calcium liquide pour faire un traitement efficace;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Calclo Ltée une quantité de 128,000 litres de chlorure de calcium liquide au prix de 0.147 $ le litre pour un montant total de 20509,44 $ taxe incluse et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice
résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autori
Madame Lisette Sasseville auprès de la Commissio
tion du territoire agricole du Québec.

Adopté

84-130 Conciliation du solde en banque

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger
résolu unanimement QUE la conciliation du solde
31 mars 1984 soit adoptée.

Adopté

84-131 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice
résolu unanimement QUE la conciliation du solde
31 mars 1984 soit adoptée.

Adopté

84-132 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis
résolu unanimement QUE le rapport de contrôle bu
31 mars 1984 soit adopté.

Adopté

84-133 Correspondance du mois d'avril 1984

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger S
résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance
du secrétaire-trésorier pour le mois d'avril 198

Adopté

84-134 Comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice
résolu unanimement QUE les comptes suivants sont
que le maire et le secrétaire-trésorier sont aut
faire le paiement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes payés

No. de résolution ou annotation			
6428-	La Laurentienne	(déductions salaires)	162.66
6429-	Commission Mun. du Québec	(rachat d'oblig. 5972.56)	
		(int. sur oblig. 5823.86)	11796.42
6430-	Mun. de Champlain	(entente ordures ménagères)	3720.87
6431-	Soc. Canadienne Croix Rouge	(dons)	25.00
6432-	Novatec Enr.	(salle communautaire (rés.: 84-101)	825.00
6433-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2463.30
6434-	Jocelyne Grondine	(cours bricolage)	40.00
6435-	Synd. Can. Fonct. Publ.	(déductions salaires)	63.42
6436-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	1939.66
6437-	Min. Revenu du Québec	(déductions salaires)	2593.07
6438-	Louis Provencher	(modifications taxes)	15.00
6439-	Joseph Babineau	(modifications taxes)	64.05
6440-	Claudette Toupin	(petite caisse)	61.12
6441-	Jocelyne Grondine	(cours bricolage)	40.00
6442-	Jeannot Lupien	(cours d'horticulture)	20.00
6443-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2372.65
6444-	Union des Mun. du Québec	(frais de représentation)	250.00
6445-	Fernand Veillette	(réception)	175.00
6446-	Jocelyne Grondine	(cours bricolage)	40.00
6447-	Serge Turcotte	(ménage - salle comm.)	35.00
6448-	Daniel Tessier	(salaires)	400.00
6449-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2375.80
6450-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(loyer de mai)	1100.00
6451-	Richard Loranger	(réclamation dommages/int.)	718.13
6452-	Gaston Girard	(déneigement 7927.05)	
		(sablage 2122.28)	10049.33
6453-	Léon Pruneau	(contrat enl. des ordures)	2018.90
6454-	Marcel Milot	(frais de poste)	30.00
6455-	Colette Fortin	(achat d'actifs immobilisés)	681.36
6456-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2377.18
6457-	Conseil loisirs Mauricie	(cotisations)	25.00
6458-	Jocelyne Grondine	(cours de bricolage)	40.00
6459-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	23.12
6460-	Trust Gén. du Canada	(fonds de retraite-cadres)	808.80
6461-	Provigo Ste-Marthe	(frais de représentation)	15.00
6462-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires - conseil)	1400.00
6463-	Association baseball mineur	(contributions)	2000.00
6464-	Claudette Toupin	(petite caisse)	67.08
6465-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2482.67
6466-	Jocelyne Grondine	(cours de bricolage)	40.00
6467-	Jeannot Lupien	(cours d'horticulture)	60.00
6468-	Marie-Claude Montplaisir	(animation)	40.00
6469-	Paul-André Robitaille	(cours de peinture)	100.00
			$ 53554.59

Comptes à payer au 31 mars 1984

6470-	Hydro Québec	(Notre-Dame de la Rive)	314.49
6471-	Hydro Québec	(Prairies - terrain balle)	16.70
6472-	Hydro Québec	(Place Norbert)	195.52
6473-	Hydro Québec	(Hôtel municipal)	498.15
6474-	Hydro Québec	(Station de pompage)	194.61
6475-	Hydro Québec	(St-Malo)	271.84
6476-	Hydro Québec	(Eclairage des rues)	6545.41
6477-	Bell Canada	(Hôtel municipal)	172.07
6478-	Bell Canada	(Salle Communautaire)	30.69
6479-	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6480-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6481-	Quévis Inc.	(pièces pr véhicules (plaques de rues)	82.48
6482-	Robert Gendron	(Transport de pierre)	225.00
6483-	Librairie Multi Service Enr	(loi et modifications aménagement/urbanisme)	9.60
6484-	Gaston Bédard Inc.	(fournitures/dactylo)	27.25

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation			
6485-	Michel Carrier, notaire	(Vente par J.Thiffault)	185.00
6486-	Me Bertrand Lamothe	(Etude du contrat-entente)	50.00
6487-	Les Breuvages Bégin Ltée	(location-distributrice liq.)	52.32
6488-	Centre des Roses	(Plantes-salle conférence)	300.00
6489-	La Cie de const.Dollard	(Location de niveleuse)	1300.00
6490-	Dussault Fleuriste Enr.	(arrangements floraux)	38.15
6491-	Colette P. Fortin	(moulures-colle-salle conf.)	143.06
6492-	Métropolitain Equipement	(balai mécanique 4360.00 (pièces-véhicules 7.85)	4367.85
6493-	Pièces d'auto H.P.Jacque	(Pièces PTE 118.27 (Pièces véhicules 87.16	205.43
6494-	J.U. Houle Ltée	(Rallonges borne-fontaine)	277.77
6495-	Gas Bar Giroux	(Essence-véhicules)	299.25
6496-	Savin Canada Inc.	(Location-photocopieur)	125.57
6497-	Burotec Inc.	(Coût des photocopies)	32.01
6498-	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	404.79
6499-	Union Electrique Ltée	(Ampoules-réflecteur)	91.40
6500-	Raymond Gélinas et Fils	(Vêtements et accessoires)	168.11
6501-	Canadien Tire	(Couteau à tapisserie)	4.89
6502-	Formulaires Ducharme Inc	(Permis d'installation septique et certficats d'occupation)	155.88
6503-	Pitney Bowes	(Location compteur postal et balance - 3 mois)	75.21
6504-	Général Bearing Service	(Pièces-RE)	43.34
6505-	Les Produits Chimiques Lawrason Ltée	(Produits chimiques 1522.06) (Retour-contenants 1120.00)	402.06
6506-	C-I-L Inc.	(Soude-caustique)	475.02
6507-	Saillant Inc.	(Pièces et accessoires RE)	403.27
6508-	Morin et Frères Inc.	(Matériaux et art. de quinc.)	263.13
			$ 18495.08

✓ 84-135 Engagement de la firme Pluritec - réseau d'aqueduc

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de la Firme Pluritec pour la confection des plans et devis dans le projet d'aqueduc visant à agrandir la station de pompage, à prolonger le réseau d'aqueduc de la 9e rue à la station de pompage ainsi que sur la route Red Mill.

Adopté

✓ 84-136 Colloque sur le troisième Age

ATTENDU le colloque qui doit se tenir le 31 mai et 1 juin 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DELEQUER la présidente du Club de l'Amitié à ce colloque et d'assumer les frais y relatifs.

Adopté

84-137 Levée de l'assemblée

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE.... Frédéric Prescott .....SEC.-TRES.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 28 mai 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 28 mai 1984 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue à 19.30 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 28 mai 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants; savoir:-

1- Ordures ménagères - garantie d'exécution
2- Demande du comité des loisirs - secteur Prairies
3- Avis de motion - règlement numéro 176
4- Congrès des secrétaires municipaux
5- Fête du 350e - publicité
6- Dossiers - cour municipale
7- Demande de subvention

DONNE ce 25e jour du mois de mai 1984

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE h.-l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-138 Ordures ménagères - garantie d'exécution

ATTENDU l'offre de la Caisse Populaire de Ste-Famille en date du 22 mai 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'offre de la Caisse Populaire et d'attendre au 15 juin 1984 pour recevoir le paiement d'un montant de $5000. plus les intérêts courus du 14 mai au 15 juin à un taux annuel de 15% soit $62.50.

Adopté

84-139 Demande du Comité des loisirs - Secteur des Prairies concernant la fête de la St-Jean.

ATTENDU la lettre du comité reçue le 22 mai 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la demande du comité de loisirs - Secteur des Prairies.

Adopté

84-140 Avis de motion - règlement numéro 176

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement régissant la confection d'accès à la voie publique.

84-141 Congrès des secrétaires-municipaux

ATTENDU la tenue du congrès des secrétaires municipaux les 15 16 et 17 août 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCORDER la somme de $850.00 au secrétaire-trésorier afin qu'il participe à ce congrès.

Adopté

84-142 Fête du 350e - publicité dans le journal

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

1- QUE la municipalité de Ste-Marthe participe à cette campagne publicitaire.

2- QU'UNE somme de $130. soit réservée à cette fin.

Adopté

84-143 Dossiers à soumettre à la cour municipale

ATTENDU les explications fournies en séance;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE SOUMETTRE immédiatement le dossier Monsieur andré Trépanier à la cour municipale.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2- DE MANDATER l'inspecteur municipal pour transmettre le dossier de Monsieur Bergeron lorsque nécessaire.

Adopté

No. de résolution ou annotation

84-144

Demande de subvention - acquisition et aménagement d'un édifice situé au 1771, Notre-Dame à Ste-Marthe.

ATTENDU que ce projet est admissible au volet 1 du programme d'aide au développement des équipements de loisir - équipements immobiliers;

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier joint en annexe;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour présenter une demande de subvention dans le cadre du programme P.A.D.E.L. pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

.....MAIRE.....SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 11 juin 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 juin 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-145 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-146 Adoption des minutes des sessions tenues les 14 et 28 mai 1984.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 14 et 28 mai 1984.

Adopté

84-147 Nomination du maire suppléant

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Maurice Dumas, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 août 1984.

Adopté

✓ 84-148 Assurances 1984-1985

ATTENDU que quatre (4) firmes furent invitées à soumissionner;

ATTENDU les prix soumis par trois (3) soumissionnaires;

- J.B. Lanouette Inc.	6416. $
- Brunet et Fils Inc.	7347.
- Adrien Grand'Maison	7347.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unaimement D'ACCORDER le contrat d'assurance à la firme J.B. Lanouette Inc. pour la période du 8 juin 1984 au 8 juin 1985 pour un coût global de 6416. $.

Adopté

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-149 Avis de motion - règlement numéro 175

Monsieur Marcel Cossette donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement concernant l'agrandissement de la station de pompage, le prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage et pour la construction d'une conduite d'aqueduc sur la route Red Mill.

84-150 Avis de motion - règlement numéro 177

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement concernant l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

84-151 Avis de motion - règlement numéro 178

Monsieur Jean-Guy Bergeron donne avis de motion à l'effet de présenter, lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement concernant le système d'éclairage des terrains de balle et l'utilisation de micros à ces endroits.

84-152 Appui au Conseil Municipal d'Ottawa

ATTENDU la demande reçue le 31 mai jointe en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu DE NE PAS APPUYER la demande du Conseil Municipal d'Ottawa.

Monsieur Louis St-Arnaud est contre cette résolution.

Adoté

84-153 Programme Canada au Travail - troisième volet

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier dans ce dossier joint en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet intitulé "Implantation d'un système de classement et d'archives" présenté dans le cadre du programme Canada au Travail article 38-1984.

2- QUE Monsieur Frédéric Prescott soit autorisé au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par son représentant, à couvrir tout coût excédant la contribution attribuée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité ou le projet soumis serait subventionné.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-154 Dēmande au Ministère des Transports

ATTENDU la demande de Monsieur Alain Larivière, 1130, Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, concernant la pose d'un puisard et la construction d'une bordure face à sa propriété;

ATTENDU la vérification effectuée conjointement avec le demandeur, le contremaître du Ministère des Transports et l'inspecteur municipal;

ATTENDU que le déversement des eaux de surface de la route cause des problèmes d'érosion à la propriété de M. Larivière;

ATTENDU que le déversement du puisard doit se faire dans une conduite d'égout sanitaire laquelle passe sur le terrain du demandeur;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QU'UNE DEMANDE soit faite à Monsieur Jacques Gauthier du Ministère des Transports afin que ces travaux soient effectués par son ministère dans les plus brefs délais.

Adopté

84-155 Opération cadastrale - lot 58-6

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Roger Gélinas, arpenteur-géomètre, en date du 19 mars 1984 concernant le lot 58-6 propriété de Monsieur Louis Dumont;

ATTENDU les vérifications effectuées par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 25064 étant la subdivision du lot 58-6.

Adopté

84-156 Opération cadastrale - lot 82-P

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 31 mai 1984 concernant le lot 82-P, propriété de Monsieur Clément Massicotte;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5260-A étant la subdivision du lot 82-P.

Adopté

84-157 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 440-4 et 440-5

ATTENDU la demande de Madame Jacinthe Toutant;

Proposé par Jean-Guy Bergeron , secondé par Maurice Dumas et résolu unaimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Jacinthe Toutant auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-158 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 8-A-P et 9-P

ATTENDU la demande de la Caisse Populaire Ste-Madeleine;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de la Caisse Populaire Ste-Madeleine auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

84-159 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 avril 1984 soit adoptée.

Adopté

84-160 Conciliation du solde en banque

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 avril 1984 soit adoptée.

Adopté

✓ 84-161 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 avril 1984 soit adopté.

Adopté

✓ 84-162 Modification no. 1 au budget 1984

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 30 avril 1984;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Contribution "Villes et Villages fleuries"	02-790-940	$ 2000.	
Entretien et réparation - PTJ	02-750-522	300.	
Cotisations à des associations et abonnements	02-190-494	200.	
Frais de déplacement - cadres et bureau	02-130-310		2500.
		$ 2500.	2500.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

84-163 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mai 1984.

Adopté

84-164 Comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

6509-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2708.72
6510-	Ministre du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	3558.41
6511-	La Laurentienne	(déductions salaires)	170.59
6512-	Municipalité de Ste-Marthe	(compte banque salaires)	2354.69
6513-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'oblig. 1500.00) (int. sur oblig. 2398.75)	3898.75
6514-	Banque Nationale du Canada	(int. sur oblig.)	5775.00
6515-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'oblig. 2000.00) (int. sur oblig. 7735.00)	9735.00
6516-	Les Publications du Québec	(fournitures de bureau)	19.95
6517-	Greffier de la Paix	(récl. dommages/intérêts)	133.38
6518-	Municipalité de Ste-Marthe	(compte banque salaires)	2218.72
6519-	Serge Turcotte	(ménage centre comm.)	35.00
6520-	Martine Desbiens	(animation centre comm.)	12.00
6521-	Corp. des Sec. Municipaux	(congrès - sec.-trés.)	200.00
6522-	Le Nouvelliste	(publicité)	130.00
6523-	Comité Loisirs St-Malo	(subvention - PADEL)	555.00
6524-	Gaston Girard	(retenue sur contrat à payer)	6800.00
6525-	Louis St-Arnaud	(frais de représentation)	150.00
6526-	Lucien Chaussé	(frais de représentation)	27.26
6527-	Claudette Toupin	(petite caisse)	51.75
6528-	Municipalité de Ste-Marthe	(compte banque salaires)	2337.80
6529-	Serge Turcotte	(ménage centre comm.)	35.00
6530-	Jeannot Lupien	(cours d'horticulture)	60.00
6531-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	18.48
6532-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(loyer de juin)	1100.00
6533-	Richard Loranger	(récl. dommages/intérêts)	718.13
6534-	Mme Germaine Hamel	(achat d'actif imm.)	6750.00
6535-	Marcel Milot	(frais de poste)	30.00
6536-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1400.00
6537-	Municipalité de Ste-Marthe	(compte banque salaires)	2342.01
6538-	Marie Claude Montplaisir	(animation centre comm.)	20.00
6539-	Jocelyne Grondines	(cours de bricolage)	100.00
6540-	Paul André Robitaille	(cours de peinture)	100.00
6541-	Micheline Tessier	(animation centre comm.)	12.00
6542-	Soc. Canadienne des postes	(frais de poste)	300.00
6543-	Trust Général du Canada	(fonds de retraite-cadres)	647.04
6544-	La Laurentienne	(déductions salaires)	164.27
6545-	Synd. Can. fonct. publique	(déductions salaires)	160.29
6546-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2079.69
6547-	Ministre du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	2747.22
	TOTAL:		$ 59656.15

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 31 mai 1984

No. de résolution ou annotation			
6548-	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6741.31
6549-	Hydro-Québec	(Loisirs-Prairies)	303.51
6550-	Hydro-Québec	(Place Norbert)	249.74
6551-	Hydro-Québec	(PLace St-Laurent)	219.06
6552-	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	112.87
6553-	Hydro-Québec	(Aqueduc - 3 mois)	4084.79
6554-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6555-	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6556-	Bell Canada	(Salle Communautaire)	29.99
6557-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	187.37
6558-	Mme Gaby Montambeault	(Transport - pers. hand.) (avril et mai)	350.00
6559-	Gaston Fournier	(Transport de pierre)	960.00
6560-	Dessureault, Lemire et Desaulniers	(Honoraires de vérification 1983)	3960.00
6561-	Les Prod. Chim. Calclo Lté	(Calcium-liquide (Rés.: 84-127)	13460.92
6562-	Robert Carrier, notaire	(Copie d'acte de vente)	13.00
6563-	Cooke et Fils Enr.	(Achat de cadenas)	128.08
6564-	Soc. Can. des Postes	(Renouvel. loc. case)	50.88
6565-	Phil Canning	(Transport de pierre)	42.39
6566-	P.H.Poliquin Ltée	(Pièces et access. -PTE)	101.04
6567-	Garage Lévesque et Fils	(Réparations-GMC-1980)	181.53
6568-	Ville de Cap-de-la-Madeleine	(Serv. incendie 27509.77) (Ent. chaussée 2994.63)	30504.40
6569-	Sani-Marc Inc.	(Produits chimiques)	104.50
6570-	Charbonnerie Champlain	(Achat diesel 490.91) (Huile à chauffage 253.05)	743.96
6571-	J.B. Lanouette Inc.	(Surprime-véhicule 1984)	20.00
6572-	Machineries Baron et Tousignant Ltée	(Pièces d'équipements)	13.08
6573-	Service de pneus CTR Ltée	(Réparation d'un pneu)	15.55
6574-	Garage M. Ayotte	(Essence pour véhicules)	334.80
6575-	Le Nouvelliste	(Appel d'offres-ordures)	117.00
6576-	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures) (du 1/4 au 2/6/84)	6467.58
6577-	Robert Gendron	(Transport de pierre)	608.00
6578-	La Cie de Const. Dollard	(Service de niveleuse)	850.00
6579-	Pièces d'auto H.P.Jacques	(Coffre camion 179.85) (Pièces-véhicules 7.38)	187.23
6580-	Savin Canada Inc.	(Location-photocopieur)	125.57
6581-	Burotec Inc.	(Coût-photocopies 52.45) (Papeterie 147.15)	199.60
6582-	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	2766.75
6583-	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	183.27
6584-	Quévis Inc.	(Lame de scie et graisseur)	49.66
6585-	Jean Girard	(Enseignes-Prairies)	75.00
6586-	Centre de décoration Enr.	(Peinture - PTJ)	92.64
6587-	P.A. Thibeault Ltée	(Teinture et solvant)	52.22
6588-	J.U. Houle Ltée	(Pièces - RE et RDE)	1845.00
6589-	Morin et Frères Inc.	(Pièces PTE-RDE-PTJ)	186.91
6590-	Saillant Inc.	(Pièces et acc.RDE-PTE-RE)	4946.03
6591-	Lamothe et Ayotte	(Etude d'un règlement)	50.00
	TOTAL:		$ 81762.99

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-165 Cueillette et transport des déchets

ATTENDU les prix soumis par deux (2) entrepreneurs soit:

1- Jules Milette Inc. 124368,20 $
2- Nicopierre Inc. 127443,00 $

ATTENDU que la firme Jules Milette Inc. s'est avérée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la période couverte par ce contrat soit du 20 juin 1984 au 19 juin 1987;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

1- D'OCTROYER le contrat pour la cueillette et le transport des déchets à la firme Jules Milette Inc. pour la somme de 124 368,20 $ sous réserve de l'acceptation de cette dépense par la Commission Municipale.

2- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine suite à l'autorisation de la Commission Municipale.

Adopté

84-166 Règlement numéro 175

ATTENDU que le conseil a pris connaissance des plans préparés par la firme Pluritec;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER la firme Pluritec à soumettre les plans au Ministère de l'Environnement pour approbation.

Adopté

84-167 Cour Municipale

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à transmettre le dossier Carrosserie Mauricie à la cour municipale.

Adopté

84-168 Murs de soutènement

ATTENDU les nombreuses plaintes acheminées à la Corporation Municipale dans ce dossier;

ATTENDU la lenteur de notre député fédéral à faire progresser ce dossier capital pour nos citoyens;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE MANIFESTER notre insatisfaction au député fédéral, Monsieur Michel Veillette, dans l'évolution de ce dossier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-169 Erection d'une clôture - Monsieur Gilles Gauthier

ATTENDU la demande de Monsieur Gilles Gauthier;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE MANDATER l'inspecteur municipal afin qu'il procède à l'érection d'une clôture sur la ligne de lot et ce sur toute la largeur de la deuxième avenue et qu'une évaluation soit fournie pour la balance du terrain.

Adopté

84-170 Avis public - Journal L'Hebdo Cap-de-la-Madeleine / Trois-Rivières.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE lorsque la Corporation Municipale aura à publier des avis publics dans un journal local, une copie de cet avis devra également être publié dans le journal L'Hebdo Cap-de-la-Madeleine / Trois-Rivières.

Adopté

84-171 Appui aux personnes du troisième âge

ATTENDU le colloque qui s'est déroulé les 31 mai et le 1 juin dernier à l'UQTR;

ATTENDU qu'au cours de ce colloque, les personnes du troisième âge ont manifesté la nécessité d'obtenir un service de transport en commun le dimanche et les jours fériés;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'APPUYER cette demande des groupements du troisième âge auprès de la CITF.

2- DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au responsable de la coordination de ce dossier.

Adopté

84-172 Villes et Villages fleuris

ATTENDU que l'exercice 1984 constitue une première participation de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à ce concours;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale participe à ce concours en fleurissant son édifice municipal;

2- QU'UN MONTANT de 4000 $ soit prévu à cette fin;

3- QU'UN membre du comité d'embellissement soit chargé de rencontrer le paysagiste afin que le budget soit respecté.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

84-173 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, seocndé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. B

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 9 juillet 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 juillet 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-174 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "Varia" ouvert.

Adopté

84-175 Adoption des minutes de la session tenue le 11 juin 1984

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes de la session tenue le 11 juin 1984.

Adopté

✓84-176 Permis d'alcool - Monsieur Jean-Guy Lemire

ATTENDU l'article 60 du Code de procédure civile;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE NE PAS S'OPPOSER à la demande de Monsieur Jean-Guy Lemire auprès de la Régie des permis d'alcool du Québec, dans le but d'opérer une épicerie au 1870, Boul. des Prairies.

Adopté

✓84-177 Règlement numéro 175 - appel d'offre

ATTENDU le travail effectué par la Firme Pluritec dans ce dossier;

ATTENDU la nécessité d'aller en appel d'offre;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER la Firme Pluritec à faire paraître l'appel d'offre dans le quotidien "Le Nouvelliste" et "l"hebdo de Trois-Rivières et du Cap" dès que les documents auront été approuvés par le Ministère de l'Environnement.

2- D'EXCLURE les travaux à effectuer sur la route Red Mill Sud du cahier des charges lors de cette opération.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Adoption du règlement numéro 177 - Concernant l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-marthe du Cap-de-la-Madeleine

Ce point est reporté à une prochaine session.

No. de résolution ou annotation

84-178 Adoption du règlement numéro 178 - concernant le système d'éclairage des terrains de balle et l'utilisation de micros à ces endroits.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unaniment D'ACCEPTER le règlement numéro 178.

Adopté

84-179 Opération cadastrale - lot 526-7

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Edouard Lair, arpenteur-géomètre, en date du 27 juin 1984 concernant le lot 526-7, propriété de Monsieur Camille Ross;

ATTENDU les vérifications effectuées par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 10453 étant la subdivision du lot 526-7.

Adopté

84-180 Opération cadastrale - lots 8-15, 8A-25 et 9-64

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean-Marie Chastenay arpenteur-géomètre, en date du 23 mai 1984 concernant les lots 8-15, 8A-25 et 9-64 propriété de Monsieur Roland Montplaisir;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5583 étant la subdivision des lots 8-15, 8A-25 et 9-64.

Adopté

84-181 Opération cadastrale - lots 8-16 à 8-22, 8A-26, 8A-27, 9-65 et 9-66

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean-Marie Chastenay arpenteur-géomètre, en date du 7 juin 1984 concernant les lots 8-16 à 8-22, 8A-26, 8A-27, 9-65 et 9-66 propriété de Monsieur Roland Montplaisir;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5600 étant la subdivision des lots 8-16 à 8-22, 8A-26, 8A-27, 9-65 et 9-66.

Adopté

84-182 Conciliation du solde en banque

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 mai 1984 soit adoptée.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-183 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 mai 1984 soit adoptée.

Adopté

84-184 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mai 1984 soit adopté.

Adopté

84-185 Modification numéro 2 au budget 1984

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 mai 1984;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Pièces et accessoires - RE	02-415-640	$1500.	
Contrat d'enlèvement des ordures	02-420-491	8900.	
Contributions - Villes et Villages fleuris.	02-790-940	2000.	
Frais de déplacement - cadres et bureau	02-130-310		$1000.
Services payés à d'autres municipalités	02-220-432		2900.
Intérêts sur arrérages de taxes	02-153-40		8500.
		$12400.	$12400.

Adopté

84-186 Achat de matériaux de signalisation

ATTENDU qu'il est nécessaire de maintenir une signalisation adéquate pour la circulation;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'acquisition de matériaux de signalisation de la Compagnie Dufresne Aluminium pour la somme de 1904.01 taxe incluse suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-187 Location d'un tracteur avec débroussailleuse

ATTENDU l'entretien à faire en bordure des routes et fossés;

ATTENDU qu'à certains endroits les branches recouvrent les fossés;

ATTENDU la nécessité d'utiliser l'équipement adéquat pour effectuer ce travail;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimenent DE LOUER un tracteur équipé d'une débroussailleuse de la Compagnie Richard Piché Inc. de Cap Santé

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

pour une période de 8 jours maximum au prix de $260.00 par jour de 10 heures sans opérateur plus les frais d'échange de couteau cassé s'il y en a (environ $160.00) et ce pour un total de $2450.00 maximum.

Adopté

✓ 84-188 Clôtures- Ecoles Ste-Marthe et Dominique Savio

ATTENDU la lettre de M. Robert Rocheleau reçue le 4 juillet dernier;

ATTENDU les dispositions du règlement numéro 155;

ATTENDU que des clôtures sont présentement érigées à ces endroits;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE RECONNAITRE un droit acquis à la Commission Scolaire du Cap afin que ses représentants puissent procéder à la rénovation totale de ces clôtures.

Adopté

84-189 Correspondance

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juin 1984.

Adopté

84-190 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis-St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

6592	Mme Céline Turcotte	(Colloque 3e Age)	71.32
6593	Municipalité de Ste-Mar.	(Salaires)	2358.15
6594	Frédéric Prescott	(Frais déplacement)	130.58
6595	Daniel Tessier	(Réunion annuelle CLM)	5.00
6596	Corp. Mun. St-Maurice	(Entretien Chemins/hiv.)	2318.20
6597	Les Editions FD Enr.	(Fournitures bureau)	7.50
6598	Jean-Louis Brière Enr.	(Acompte-Villes et Villages fleuris)	1000.00
6599	Lucien Chaussé	(frais de représentation)	67.07
6600	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2419.34
6601	MRC de Francheville	(Administation: 3054.04 Evaluation :22252.11)	25306.15
6602	Richard Loranger	(Réclamation dommages et intérêts)	718.13
6603	Banque Nationale du Can.	(Int. sur obligations)	4268.04
6604	Banque Nationale du Can.	(Rachat d'oblig.1500.00) Int. sur oblig.1793.76)	3293.76
6605	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
6606	C. Pop. Ste-Madeleine	(Loyer juillet 1984)	1100.00
6607	Comité Loisirs Prairies	(Contributions secteur)	1000.00
6608	Comité Loisirs St-Laur.	(Contributions secteur)	1000.00
6609	Comité Loisirs Norbert	(Contributions secteur)	1000.00
6610	Comité Loisirs St-Malo	(Contributions secteur)	1000.00
6611	Comité Loisirs Village	(Contributions secteur)	1000.00
6612	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2320.08
6613	Mun. Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1380.00
6614	Claudette Toupin	(Petite caisse)	57.82
6615	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	25.90
6616	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	21.00
6617	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	13.30
6618	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	27.30

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Comptes (suite)

6619	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	25.90
6620	Marcel Milot	(Frais déplacement)	18.48
6621	Jean-Louis Brière	(Acompte Villes et Villages fleuris)	1300.00
6622	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	4425.59
6623	La Laurentienne	(Déductions salaires)	164.27
			57872.88

Liste des comptes à payer au 30 juin 1984

6624	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	216.16
6625	Bell Canada	(Salle communautaire)	29.99
6626	Bell Canada	(Station de pompage)	33.64
6627	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6628	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	259.59
6629	Hydro-Québec	(Station de pompage)	174.32
6630	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	259.59
6631	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	112.11
6632	Clément Bastien	(Transport pierre et terre)	192.00
6633	Triad Seals Ltd.	(Fournitures-photocopieurs)	485.00
6634	Raymond Lefebvre & Fils	(Piquets de clôture 2eave)	165.00
6635	Ville de Cap-de-la-Mad.	(Location d'arrosoir -PTE)	85.54
6636	Lamothe et Ayotte	(Services professionnels)	725.00
6637	Chastenay, Gagné et Ass.	(Replace une borne 575/576)	120.00
6638	Machineries Baron & Tousignant	(Pièces pour machineries)	74.94
6639	Métropolitain Equip. Enr.	(Pièces pour tondeuse)	97.49
6640	Imprimerie Trois-Rivières	(Fournitures de bureau)	34.66
6641	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures de bureau)	126.99
6642	Radiateurs MR Inc.	(Soudure - pépine)	32.00
6643	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
6644	Soc. Coop. Agr. Champlain	(Engrais - PTJ 111.50) Broche - Clôture 2e ave. 48.60)	160.10
6645	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures) (du 3/6/84 au 16/6/84)	1437.24
6646	Matériaux Gauvin Inc.	(Bois PTJ)	22.24
6647	Les Produits Chimiques Calco	(Calcium liquide)	7691.04
6648	Télé-communication TR Lté	(Location télépage 451.26) (Serv. téléphonique 420.00)	871.26
6649	Trois-Riv. Location Inc.	(Lames - scie à béton)	27.80
6650	Robert Delisle Inc.	(Huile et graisse - véhic.)	216.48
6651	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	234.06
6652	P.A. Thibeault Ltée	(Ciment-Hôtel Municipal)	151.58
6653	Librairie du Cap Inc.	(Cendriers-salle conf.)	28.92
6654	Ateliers d'usinage Gomex	(Valves de réservoir 247.12 Réparer fish 96.24)	343.36
6655	Garage M. Ayotte	(Essence-véhicules)	32.10
6656	Les Essences LBH Inc.	(Essence-véhicules)	301.57
6657	Pièces d'auto HP.Jacques	(Pompe à gaz-GMC 1980)	19.03
6658	J.U.Houle Ltée	(Pièces - RDE)	72.23
6659	CIL Inc.	(Soude caustique - PTE)	1215.23
6660	Clôture Orléans Ltée	(Clôture-cimetière)	1460.00
6661	Saillant Inc.	(Pièces et acc. RE-RDE-PTE)	700.11
6662	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6423.50
6663	Burotec Inc.	(Coût des photocopieurs)	45.35
			$ 24821.22

INITIALES DU MAIRE R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D

No. de résolution ou annotation

84-191 Acquisition de mobilier

ATTENDU l'acquisition d'un système de son et d'une télévision par le biais du Ministère des Affaires culturelles;

ATTENDU la nécessité d'entreposer le système de son à l'intérieur d'un module fermé à clé et de construire des tablettes pour l'appareil de télévision et les boîtes de son;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'OBTENIR des prix de deux fournisseurs locaux pour la construction des items spécifiés ci-dessus selon le devis préparé par l'inspecteur municipal et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire.

Adopté

84-192 Demande du Comité de loisirs - Secteur des Prairies

ATTENDU les sommes amassées par les membres du comité de loisirs dans le but d'acquérir des équipements destinés aux jeunes enfants;

ATTENDU que les enfants dont l'âge est inférieur à sept ans sont peu favorisés par les activitées offertes aux citoyens;

ATTENDU la formation d'un nouveau comité et qu'il convient que la municipalité manifeste de l'intérêt dans la dynamique des loisirs locaux;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER la présidente du Comité de loisirs-Secteur des Prairies à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme PADEL 1984-1985 en vue d'acquérir un module composé d'une glissoire, d'une balançoire à pneu, un tuyau à glisser et des pneus à escalader.

2- D'OCTROYER la somme de 800$ au comité de loisirs - Secteur des Prairies afin de permettre l'acquisition de ce module.

3- DE MANDATER l'inspecteur municipal pour déterminer l'emplacement dudit module lors de son installation.

Adopté

84-193 Transmission des informations aux comités locaux de loisirs

ATTENDU la nécessité d'informer les comités locaux des différents programmes offerts en matière de loisirs;

ATTENDU qu'une partie importante de cette documentation est acheminée directement à la Municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE MANDATER M. Daniel Tessier pour acheminer l'information utile aux représentants des comités locaux.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

84-194 Subvention à la Chambre de Commerce du Cap

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE REMETTRE, chaque année, à la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine une subvention égale aux taxes foncières exigibles sur les terrains et bâtiments situés dans le parc industriel advenant que la Chambre de Commerce du Cap-de-la-madeleine n'ait pas dans ses coffres les argents nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

Adopté

84-195 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... Sec.-Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Lundi le 13 août 1984.

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 13 août 1984 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-196 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-197 Adoption des minutes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes de la session tenue le 9 juillet 1984.

Adopté

✓84-198 Adoption du règlement numéro 177 - concernant l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 177.

Adopté

✓84-199 Opération cadastrale - lots 475-9 à 475-14 inclusivement

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Paul Michaud, arpenteur-géomètre, en date du 9 juillet 1984 concernant les lots 475-9, 475-10, 475-11, 475-12, 475-13, 475-14 propriété de Monsieur Clément Bastien;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 41514 étant la subdivision des lots 475-9, 475-10, 475-11, 475-12, 475-13, 475-14 sous réserve qu'une modification soit apportée à la rue afin de respecter l'arc de cercle tel que prévu à notre règlement de lotissement.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Opération cadastrale - lots 77-1 et 78-1

Ce point est reporté à la prochaine session.

No. de résolution ou annotation

84-200 CPTAQ - demande d'autorisation lot 87-3

ATTENDU la demande de Madame Louise Pagé et de Monsieur Marcel Vallières;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exerçées dans le secteur concerné;

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Mme Louis Pagé et de M. Marcel Vallières auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

84-201 Cours offerts par le CEGEP de Trois-Rivières

ATTENDU l'existence du programme "Perfectionnement pour secrétaires-trésoriers municipaux (415.37)";

ATTENDU les cours offerts à la session d'automne;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER M. Frédéric Prescott à s'inscrire au cours "Gestion des travaux* municipaux (221-717-82)" * et services et DE DEFRAYER les frais d'administration de 30 $ relatifs à ce cours.

Adopté

84-202 Association Touristique du Coeur du Québec

ATTENDU que notre région disposera de 330,000 $ pour l'application de différents programmes;

ATTENDU que le montant de la cotisation est de 100 $ pour la période de avril 1984 à mars 1985;

Proposé par Marcel Cossette, seocndé par Roger Savard et résolu unanimement DE NE PAS ADHERER à cet organisme.

Adopté

84-203 Programme d'aide financière aux équipements culturels

ATTENDU la subvention reçue du Ministère des Affaires Culturelles;

ATTENDU la nécessité de compléter ce dossier;

ATTENDU le devis préparé par le secrétaire-trésorier joint en annexe suite aux demandes de prix;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE COMPLETER l'achat du matériel requis dans ce dossier.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-204 Fixation du prix de location - Salle Communautaire du Fleuve.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE FIXER à 85 $ incluant le nettoyage des lieux, le prix de location de la Salle Communautaire du Fleuve et ce pour une utilisation continue de quatre (4) heures.

Adopté

84-205 Municipalisation des rues

ATTENDU la nécessité de compléter ce dossier;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE RETENIR les études suivantes à ces fins

Carrier et Carrier	56, Fusey, Cap-de-la-Madeleine
Germain Hugues	91, Fusey, Cap-de-la-Madeleine
Giroux Réjean	40, Fusey, Cap-de-la-Madeleine
Legaré et Verrette	399-A, Bl. Ste-Madeleine, Cap-Madeleine
Lesieur Danielle	20, Mgr Comtois, Cap-de-la-Madeleine
Vézina Léo	91, Fusey, Cap-de-la-Madeleine

Adopté

84-206 Changement de la boîte électrique - Place St-Laurent

ATTENDU la lettre de M. Marcel Richard, secrétaire, en date du 7 juin 1984;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PERMETTRE au comité de loisirs-Place St-Laurent de modifier la boîte électrique du chalet des loisirs. Les frais inhérents à cette modification seront à la charge du Comité des loisirs - Place St-Laurent.

Adopté

84-207 Achat de produit abat-poussière (calcium liquide)

ATTENDU que la Municipalité a 18 kilomètres de rues non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des produits abat-poussière;

ATTENDU qu'il faudrait une quantité d'environ 34000 litres de calcium liquide pour faire un traitement efficace;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Calclo une quantité de 34000 litres de chlorure de calcium liquide au prix de $0.147 le litre pour un montant global de $5450.00 taxe incluse et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-208 Conciliation du solde en banque

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 juin 1984 soit adopté.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-209 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 juin 1984 soit adoptée.

Adopté

√ 84-210 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 juin soit adopté.

Adopté

84-211 Correspondance

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juillet 1984.

Adopté

84-212 Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6664-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6665-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6666-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6667-	Jules Milette Inc.	(Contrat enl. des ordures)	3454.67
6668-	Banque Nationale du Canada	(Intérêts sur oblig.)	9345.00
6669-	Maurice Dumas	(Frais de représentation)	27.20
6670-	Trust Général du Canada	(Fonds de retraite-cadres)	647.04
6671-	Municipalité de Champlain	(Ordures-ménagères-entente	3721.00
6672-	Synd. Can. Fonc. Publique	(Déductions salaires)	68.86
6673-	Ministre du Revenu Québec	(Déductions salaires)	2822.23
6674-	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2142.08
6675-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	5591.74
6676-	M. Bruno Lefebvre	(Remboursement occupant roulotte)	105.00
6677-	Richard Loranger	(Dommages intérêts)	718.13
6678-	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
6679-	René Cloutier, notaire	(Taxes à recevoir)	1308.60
6680-	J.B. Lanouette Inc.	(Assurances)	6416.00
6681-	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	11.55
6682-	Daniel Tessier	(Ménage Salle Comm.)	35.00
6683-	J.B. Lanouette Inc.	(Retenue contrat à payer)	100.00
6684-	Brunet et Fils Inc.	(Retenue contrat à payer)	100.00
6685-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6686-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	2727.87
6687-	C. Pop. Ste-Madeleine	(Loyer d'août 1984)	1374.58
6688-	M. Claude Gagnon	(Cours secourisme/moniteurs	162.00
6689-	La Laurentienne	(Déductions salaires)	164.27
6690-	Trust Général du Canada	(Fonds de retraite-cadres)	808.80
6691-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires - conseil)	1400.00
6692-	Mme Diane Bastien	(Cadre - salle conférence)	50.00
6693-	Claudette Toupin	(Petite caisse)	64.15
6694-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6695-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	2422.04
6696-	Comité Loisirs Prairies	(Remboursement loyer)	300.00
6697-	Synd. Can. Fonc. Publique	(Déductions salaires)	87.11
6698-	Ministre du Revenu Québec	(Déductions salaires)	3581.50
6699-	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2721.31
	TOTAL:		$53307.73

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Comptes à payer au 30 juillet 1984

6700-	Hydro-Québec	(Loisirs Prairies)	334.92
6701-	Hydro-Québec	(Loisirs-Place St-Laurent)	180.21
6702-	Hydro-Québec	(Aqueduc)	2670.45
6703-	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6694.18
6704-	Bell Canada	(Salle Communautaire)	89.40
6705-	Bell Canada	(Notre-Dame-de-la-Rive)	19.09
6706-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	167.12
6707-	Jacques Cadrin Enr.	(Souder couteaux)	6.00
6708-	Pièces d'auto H.P.Jacques	(Pièces de machinerie)	6.46
6709-	Atelier d'usinage J.J. Tremblay Inc.	(Réparer pompe égout)	514.69
6710-	Les Systèmes Hydrauliques T.L.G. Inc.	(Réparer cylindre pépine)	52.00
6711-	Clément Photo	(Films - Poloroid)	29.41
6712-	Savin Canada Inc.	(Loc. photocopieur)	125.57
6713-	Burotec Inc.	(Papeterie- photocopieur)	147.15
6714-	Rolland Clément et Fils	(Pièces-faucheuses)	187.20
6715-	Mme Gaby Montambeault	(Transport- pers.handicapées	310.00
6716-	Ville de Cap-de-la-Madeleine	(Juge - 6 mois-5causes)	731.95
6717-	Les Breuvages Bégin Ltée	(Location - distributrice)	52.32
6718-	Les Essences LBH Inc.	(Essence pour véhicule)	28.05
6719-	Protection Incendie CFS	(Rechange - extincteur)	25.62
6720-	Gaston Fournier	(Transport de pierre)	96.00
6721-	C.I.L. Inc.	(Soude caustique PTE)	1320.23
6722-	Garage M. Ayotte	(Huile - faucheuse)	6.54
6723-	Gas Bar Giroux	(Essence - véhicules)	322.00
6724-	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures-bureau)	93.19
6725-	Gaston Brouillette	(Moulures-vitres Place St-(Laurent)	28.66
6726-	Machinerie Baron et Tousignant	(Pièces de machineries)	54.83
6727-	Matériaux Tessier Ltée	(Bois pour annonce)	24.33
6728-	Trois-Rivières Location	(Location d'un chipper)	28.00
6729-	Imprimerie Art Grpahique	(Cartes géographiques)	195.14
6730-	Charbonnerie Champlain	(Achat de diesel)	455.18
6731-	P.A. Thibeault Ltée	(Dalles et enduit-pavage)	313.63
6732-	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	186.47
6733-	Richard Piché Inc.	(Pièces - débroussailleuse (et pièces - pépine)	148.13
6734-	Piney Bowes	(Compteur postale-balance)	91.56
6735-	Logo Enr.	(Décalques)	536.82
6736-	Canadien Tire Ltée	(Sièges - balançoires (Loisirs Prairies)	32.67
6737-	D. Darveau Inc.	(Boyau d'arrosage et (accessoires)	132.57
6738-	Cooke et Fils Enr.	(Réparer porte de voûte)	440.42
6739-	Sanivan Inc.	(Nettoyage des égouts)	585.00
6740-	Autobus Germain Inc.	(Voyage - Re: Pavillon (Ste-Marthe)	90.00
6741-	Saillant Inc.	(Pièces et access. - RE (RDE - voirie)	718.96
6742-	Morin et Frères	(Pièces et accessoires (PTJ - outils)	109.14
	TOTAL;		$ 18381.26

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-213 Contrat de déneigement et sablage des rues - appel d'offres publiques

ATTENDU l'expiration du contrat avec l'entrepreneur actuel, Monsieur Gaston Girard;

ATTENDU que le devis actuel a fait l'objet d'une revision dont les principales modifications apparaissent en annexe;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à un appel d'offres publiques pour le déneigement et le sablage des rues de la municipalité pour une période de un, deux et trois ans.

2- DE PUBLIER cet appel d'offres dans les journaux locaux soit;

- Le Nouvelliste. 18 et 20 août 1984

- L'Hebdo, 21 août 1984

3- D'OUVRIR les soumissions reçues le 5 septembre 1984.

Adopté

84-214 Vol - Secteur des Prairies

ATTENDU la lettre de Mme Madeleine Morissette en date du 8 août 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE VERSER 100. $ au Comité des Loisirs suite au vol.

Adopté

84-215 Aménagement paysager - M. Jean-louis Brière

ATTENDU que l'exécution du contrat a nécessité un voyage de terre supplémentaire dont la valeur est de 110. $;

ATTENDU que M. Jean-Louis Brière s'est engagé à effectuer certains travaux supplémentaires (taille de la haie, ajout de terre noire, etc.);

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER la somme de 110 $ additionnel à M. Brière afin de rembourser le coût du voyage de terre additionnel.

Adopté

84-216 Villes et villages fleuris

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la remise des prix aux gagnants lors d'une soirée qui devrait normalement se tenir le 28 août prochain.

2- D'ATTRIBUER la somme nécessaire pour l'organisation de cet évènement.

Adopté

84-217 Sacs de sable

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER à M. Florian Massicotte la somme de 50 $ pour l'achat de 5 sets de sacs de sable pour l'année 1984-1985.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

84-218 Réaménagement des espaces au terrain de loisirs Rang St-Malo.

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE REALISER le projet tel qu'établit dans la phase "B" du projet préparé par l'inspecteur municipal en date du 9 juillet 1984 pour un montant total de 3800. $;

2- D'UTILISER les sommes provenant d'un remaniement budgétaire et le solde à même le surplus accumulé s'il y a lieu pour la réalisation de ce projet.

Adopté

84-219 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Frédéric Prescott ..... Sec.-Trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 27 août 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 août 1984 à 20.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu*et suivra la session d'information, travaux 10e, 11e, 12e rues et lère avenue, lundi le 27 août 1984, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ordinaire des sessions du conseil

Voir "Annexe

N.B.: Session d'information - travaux 10e, 11e et 12erues
à 7 heures lère avenue

DONNE ce 24e jour du mois d'août 1984.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-220 Assemblée publique des électeurs - règlement numéro 177.

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 177 en date du 13 août 1984;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le règlement numéro 177 pourvoyant à l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et à un emprunt de 105 000. $ soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 12 septembre 1984 à 7 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, Notre-Dame.

Adopté

84-221 Municipalisation de rue - Rue des Plaines

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 446-P et 447-P (rue des Plaines) de M. Lucien Lefebvre et de Madame Jacqueline Normandin et ce pour la somme de 1. $. Ces lots devront toutefois être subdivisés officiellement et ce préalablement à la signature du contrat.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer*pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

*le contrat notarié

3- DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Hugues Germain.

Adopté

84-222 Municipalisation de rue - 51e rue St-Malo

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 73-20 (51 e rue St-Malo) de MM. Narcisse Hinse et Gilles Hamel et ce pour la somme de 1. $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer*pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

*le contrat notarié

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Gilles Legaré.

Adopté

84-223 Municipalisation de rue - 8e rue St-Malo

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 103-18 et 104-10 de MM. Jean-Paul Langevin et Roger Guilbault et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Jacques Verrette.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

84-224 Municipalisation de rue - Rue des Cormiers

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 462-1 de Monsieur Philippe Hayes et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Danielle Lesieur.

Adopté

✓ 84-225 Municipalisation de rue - Rue Beaudoin

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 478-1 de MM. Marcel Lavergne et Alain Brousseau et ce pour la somme de 1$.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Léo Vézina.

Adopté

84-226 Inspection au chalet de loisirs - Secteur des Prairies

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale n'assume pas les frais de cette vérification étant donné que notre assureur n'exige pas une telle vérification.

2- D'ECRIRE à la présidente du Comité des loisirs afin de lui trasmettre certains commentaires.

Adopté

✓ 84-227 Championat Régional O'Keefe

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE VERSER à M. Jacques Grand'Maison la somme de 325 $ pour assumer les frais relatifs à la confection de panneaux publicitaires lors de la tenue du tournoi les 16, 17, 18 et 19 août dernier.

Adopté

✓ 84-228 Opération cadastrale - lots 77-1 et 78-1

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Edouard Lair, arpenteur-géomètre, en date du 30 juillet 1984 concernant les lots 77-1 et 78-1 propriété de Dame Jeanne Bouchard;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal, le conseiller juridique de la municipalité et l'inspecteur régional de la MRC;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 10455 étant la subdivision des lots 77-1 et 78-1.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-229 CPTAQ - demande d'autorisation lot 73-P

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Paul Trottier;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exerçées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Paul Trottier auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓ 84-230 CPTAQ - demande d'autorisation lot 584-P

ATTENDU la demande de Monsieur Michel Delisle;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exerçées dans le secteur concerné;

Proposé par Roger Savard, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Michel Delisle auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓ 84-231 Infraction au règlement de zonage - M. Jean-Marie Bouliane

ATTENDU que M. Jean-Marie Bouliane, rue St-Maurice, fait le commerce de rebuts et métaux;

ATTENDU qu'une roulotte de voyage a été installée en permanence sur son terrain, laquelle n'est pas conforme aux règlements;

ATTENDU que ce terrain est situé dans une zone résidentielle;

ATTENDU que ces activités sont interdites par les règlements municipaux;

ATTENDU qu'un avis écrit lui a été envoyé le 20 août dernier lui accordant cinq (5) jours pour faire un nettoyage au complet de son terrain;

ATTENDU que M. Bouliane ne s'est pas conformé à cet avis;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE REMETTRE ce dossier à la cour municipale.

Adopté

✓ 84-232 Infraction au règlement de zonage - M. Laurent Bergeron

ATTENDU les avis donnés en date du 11 juin, 6 août et 20 août 1984;

ATTENDU que M. Bergeron ne s'est pas conformé au règlement de zonage , article:

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE REMETTRE ce dossier à la cour municipale.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-233 Demande au Ministère des Transports

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal dans le dossier "Subvention entretien des chemins d'hiver";

ATTENDU que la rue St-Maurice Nord n'est pas subventionnée pour l'entretien des chemins d'hiver;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports de reviser la formule de subvention d'entretien des chemins d'hiver existant.

Adopté

84-234 Radiation de chèques

ATTENDU que le délai d'encaissement des chèques est de six (6) mois;

ATTENDU l'inutilité de conserver ces chèques en circulation;

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE RADIER de la conciliation de banque les chèques suivants:

Camille Ross	31/01/83	#5262	$ 11.00
Michel Morissette	25/10/83	#5884	$ 15.00

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Frédéric Prescott ..... SEC.-TRES.

Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 septembre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle était présent, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

N'ayant pas quorum, la réunion à été ajournée à mardi 11 septembre à la même heure.

Lucien Chaussé MAIRE ..... Sec. Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi 11 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 11 septembre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-235 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-236 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 13 et le 27 août 1984.

Adopté

84-237 Nomination du maire suppléant

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Jean-Guy Bergeron maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 30 novembre 1984.

Adopté

✓ 84-238 Contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier en date du 6 septembre 1984 joint en annexe;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DEMANDER un avis juridique à Me Bertrand Lamothe concernant la conformité des soumissions reçues et de respecter cet avis intégralement lors de l'octroi du contrat.

Adopté

✓ 84-239 Programme de perfectionnement - GESTION FINANCIERE

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Jean-Guy Bergeron, Louis St-Arnaud, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Roger Savard et Lucien Chaussé à s'inscrire au programme "Gestion Financière" qui sera offert à Bécancour les 13 et 14 octobre prochain.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-240 Transport des handicapés adultes

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ASSUMER les frais de transport de Dany Carpentier au Module Fleur de Mai pour un montant global de $56.00 par semaine et ce d'ici le 31 décembre 1984.

Adopté

84-241 Tapis à l'Hôtel Municipal

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACHETER du plus bas soumissionnaire soit R. Magnan & Fils un tapis gazon et ce pour la somme de 350.38.

Adopté

84-242 CPTAQ - demande d'autorisation lot 484-1

ATTENDU la demande de Monsieur Noel D'Amours;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Noel D'Amours auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

84-243 CPTAQ - demande d'autorisation lot 19-P

ATTENDU la demande de la succession Wellie Montplaisir par Madame Madeleine Vallée;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de la succession Wellie Montplaisir par Madame Madeleine Vallée auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

84-244 Opération cadastrale - lot 578-25

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 6 septembre 1984 concernant le lot 578-25, propriété de Monsieur Jacques Carle;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5733 étant la subdivision du lot 578-25.

Adopté

84-245 Conciliation du solde en banque

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 août 1984 soit adoptée.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

84-246 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 août 1984 soit adoptée.

Adopté

√ 84-247 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 août 1984 soit adopté.

Adopté

84-248 Correspondance

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'août 1984.

Adopté

84-249 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6743-	Erédéric Prescott	(Congrès des secrétaires) (Rés: 84-141)	650.00
6744-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6745-	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
6746-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	2468.99
6747-	Charles Veillette	(Frais de déplacement)	40.00
6748-	Jean-Louis Brière Enr.	(Contribution Villes et Villages Fleuris)	1088.30
6749-	Jean Louis Brière Enr.	(Contribution Villes et Villages Fleuris)	110.00
6750-	Florian Massicotte	(Sacs de sable)	50.00
6751-	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement et de représentation)	83.17
6752-	Comité Loisirs Prairies	(Remboursement loyer)	100.00
6753-	Comité Loisirs Prairies	(Pièces et accessoires)	100.00
6754-	François Bruneau	(Contribution au secteur) (Moniteur)	160.00
6755-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	2272.29
6756-	Claudette Toupin	(Petite caisse)	63.41
6757-	Les Promotions C.P. Inc.	(Contribution Villes et Villages Fleuris)	300.00
6758-	Société Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
6759-	Denis Mercure	(Contribution Villes et Villages Fleuris - buffet)	150.00
6760-	Provigo Ste-Marthe	(Contribution Villes et Villages Fleuris)	93.10
6761-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	2546.29
6762-	Jacques Grand'Maison	(Championat Régional O' Keefe Rés. 84-227)	325.00
6763-	Hockey Mineur	(Contributions)	1000.00
6764-	La Laurentienne	(Assurance collective)	164.27
6765-	Banque Nationale Canada	(Rachat d'oblig. 46000.00) (Int. sur oblig. 31021.25) (Frais banque 135.05)	77156.30
6766-	Richard Loranger	(Dommages intérêts)	718.13
6767-	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
6768-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(loyer de septembre)	1350.15
6769-	Union des Municipalités	(Frais de représentation) (Colloque 7 et 8/9/84)	500.00
6770-	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	31.71

INITIALES DU MAIRE l.e.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Comptes (suite)

No. de résolution ou annotation			
6771-	Trust Général du Canada	(Déductions salaires)	647.04
6772-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires)	1936.71
6773-	Municipalité de Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1400.00
6774-	Ville de Cap-de-la-Madeleine	(Assainissement des eaux)	1200.00
	TOTAL:		100649.53

Comptes à payer au 31 août 1984

6775-	Bell Canada	(Station de pompage)	29.33
6776-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	171.27
6777-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.43
6778-	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6694.18
6779-	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	43.71
6780-	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	32.45
6781-	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	169.21
6782-	Hydro-Québec	(Loisirs Prairies)	17.44
6783-	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1131.68
6784-	Chastenay, Gagné et Ass.	(Honoraires lots 89, 90 et 95)	1922.50
6785-	Lettrage NGL Enr.	(Enseigne - Hôtel Municipal)	283.40
6786-	Les Produits Chim. Calclo	(Calcium liquide)	4093.25
6787-	Massicotte & Fils Ltés	(Location niveleuse)	702.00
6788-	Henri Bourgeois Inc.	(Réception V.V.F.)	191.70
6789-	Métropolitaine Equipeemnt	(Pièces et réparation tondeuse)	485.11
6790-	Publi-Hebdo Inc.	(Déneigement - 116.60) (Visite Pape - 100.00)	216.60
6791-	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	121.87
6792-	Le Nouvelliste	(Déneigement - 216.00) (Station de pompage - 216.00)	432.00
6793-	Lamothe & Ayotte	(Opinions légales)	150.00
6794-	Sanivan Inc.	(Disposition boue - dépotoir)	15.00
6795-	Cooke & Fils Enr.	(Clenche de porte -St-Malo)	6.54
6796-	Gaston Brouillette Inc.	(Serrure de porte -St-Malo)	18.53
6797-	Garage M. Ayotte	(Essence pour véhicules)	259.10
6798-	Gaston Fournier Inc.	(Transport terre et pierre)	416.00
6799-	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
6800-	Burotec Inc.	(Coût des photocopies)	26.60
6801-	Jacques Cadrin Enr.	(Pièces de balançoires et grillages-puit 4-loisirs)	206.70
6802-	Guillevin International Inc.	(Lampe-dodium, lampes pour enseigne et accessoires)	335.54
6803-	Service de Pneus CTR Ltée	(1 pneu pour remorque)	86.55
6804-	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	243.88
6805-	Morin et Frères	(Petits outils et acces.)	278.95
6806-	Hydro-Québec	(Station de pompage)	118.79
	TOTAL:		19043.88

Adopté

✓84-250 Contrat d'Assurance collective

ATTENDU que le contrat d'assurance collective des employés syndiqués vient à échéance le 1er octobre 1984;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement de RENOUVELLER le contrat avec le Groupe La Laurentienne pour la période du 1er octobre 1984 au 1er octobre 1985.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-251 Demande de Monsieur Joseph Pépin

ATTENDU l'exposé de Monsieur Joseph Pépin concernant la possibilité pour la compagnie Pièces d'autos Trans-Québec Inc. de procéder à l'entreposage extérieur de pièces d'autos ainsi qu'à l'érection d'une clôture de deux (2) mètres;

ATTENDU les discussions qui suivirent entre les membres du Conseil et les représentants de cette compagnie;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AVISER Monsieur Joseph Pépin que conformément aux discussions intervenues entre les parties en présence, le Conseil permet l'entreposage extérieur de pièces d'autos ainsi que l'érection d'une clôture de deux (2) mètres dans cette zone. Cependant il doit prendre bonne note qu'en vertu de l'article 4.1 du règlement de zonage, les cimetières d'autos et les cours de rebuts sont prohibés dans cette zone. La définition exacte d'une cour de rebuts apparait à l'article 2.5 du même règlement.

Adopté

84-252 Lettre de remerciement à Monsieur Gaston Levasseur

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE TRANSMETTRE par voie de lettre, nos remerciements à Monsieur Gaston Levasseur pour son dévouement à la cause du baseball mineur.

Adopté

84-253 Embauche d'un animateur en loisirs

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'embauche de M. Daniel Tessier à titre de responsable du service des loisirs.

2- DE LUI CONFIER le mandat de prendre en charge toute activité reliée au domaine du loisir.

3- DE FIXER à environ deux mois la durée de ce mandat soit jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la restructuration.

4- D'ETABLIR le traitement de M. Tessier à $125.00 par semaine pour des services équivalents à 20 heures/semaine selon un horaire à être déterminé.

Adopté

84-254 Demande de Monsieur & Madame Marcel Béliveau

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCORDER un délai de 15 jours pour procéder au déménagement de la roulotte soit jusqu'au 1er octobre 1984.

Adopté

84-255 Subdivision Officielle de la rue des Plaines

ATTENDU la nécessité de municipaliser la rue des Plaines;

ATTENDU que cette artère n'a jamais fait l'objet d'une subdivision officielle;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

Subdivision Officielle de la rue des Plaines (suite)-

1- DE PROCEDER à la subdivision officielle de la rue des Plaines.

2- DE CONFIER ce dossier à Monsieur Jean-Marie Chastenay.

3- DE PARTAGER les frais inhérents à cette opération avec le propriétaire actuel de cette artère.

Adopté

84-256 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse MAIRE ... Sec.-Tres
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

Jeudi le 20 septembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce jeudi 20 septembre 1984 à 19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 19:00 heures, jeudi le 20e jour de septembre 1984 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Procès-verbal de l'assemblée des électeurs
2- Avis de motion - règlement numéro 179
3- Subdivision des lots 8-15, 8A-25 et 9-64 remboursement
4- Déneigement et sablage des rues de la Municipalité

Suivra à 8:00 heures: Rencontre avec l'Environnement

DONNE ce 18e jour du mois de septembre 1984.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE h.-l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-257 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 177 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation. (Voir procès-verbal page 868)

Adopté

84-258 Avis de motion - règlement numéro 179

Monsieur Jean-Pierre Sévigny, donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement concernant l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir aux citoyens résidents dans le secteur Norbert.

Adopté

84-259 Subdivision des lots 8-15, 8A-25 et 9-64 remboursement

ATTENDU la décision rendue par la CPTAQ, le 5 septembre 1984 dans le dossier no. 3209D-076713;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEFRAYER les coûts encourus par M. Roland Montplaisir pour la subdivision des lots 8-15, 8A-25 et 9-64 devant servir de terrain de loisirs.

Adopté

84-260 Déneigement et sablage des rues de la municipalité

ATTENDU l'avis juridique de Me Bertrand Lamothe reçue en date du 17 septembre 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE RESPECTER l'avis de Me Bertrand Lamothe et D'ACCORDER le contrat à F. Lethiecq Exc. Enr. par voie de lettre (annexe).

2- DE FIXER à trois (3) ans la durée du contrat.

Adopté

Lucien Chausse ...MAIRE... ...Sec.-Tres.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

PROCES-VERBAL Règlement no. 177

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 177 pourvoyant à l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et a un emprunt de 105,000$ pour ces fins.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 12 septembre 1984 à 7:00 heures du soir, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 177 ainsi que de l'article 758 du Code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables s'étant opposé à l'adoption du dit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé, Maire
Président de l'assemblée

D. Lemon., Sec.Tres.
Secrétaire de l'assemblée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 1er octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 1er octobre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron, Marcel Cossette.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure des sessions du Conseil, lundi le 1er octobre 1984, et qu'il y sera pris en considérations les sujets suivants, savoir:

"Voir annexe"

DONNE ce 28e jour du mois de septembre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-261 Appui à la Ville de Trois-Rivières ouest

ATTENDU la résolution numéro 385-84 passée et adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières Ouest lors de sa séance spéciale du 11 septembre dernier;

*1. Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la résolution no. 385-84 à l'effet de reporter le délai pour la complétion des travaux au 31 mars 1990 afin de pouvoir bénificier de la subvention de 90% offerte par le M.E.N.VIQ.

2. DE TRANSMETTRE une copie de la présente à l'U.M.Q. et au Ministre de l'environnement.

Adopté

84-262 Boîte électrique - Place St-Laurent

ATTENDU la demande du Comité de loisirs;

ATTENDU le résultat de l'investigation effectuée par l'inspecteur municipal soit:

- Prairies 200 ampères
- St-Malo 200 ampères

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MODIFIER la boîte électrique du chalet de loisirs - Place St-Laurent et d'assumer les frais relatifs à cette opération jusqu'à concurence de 600.$.

Adopté

84-263 Ecole de patinage artistique du comté de Champlain

ATTENDU la demande reçue le 18 septembre 1984;

ATTENDU que le comité estime à 61$ par enfant les frais reliés à cette activité;

ATTENDU que la participation des parents est fixée à 40$ par enfant;

ATTENDU que le nombre d'enfants qui participent à cette activité était de 9 en 1983-1984;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

1. DE RESERVER la somme de 300$ à même le budget 1985 pour les opérations du comité durant la saison 1984-1985;

2. DE VERSER en janvier 1985, un montant de 25$ pour chacun des enfants effectivement inscrits à cette activité suite à la production de la liste des noms.

Adopté

84-264 Programme Canada au Travail - article 38

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet intitulé "Implantation d'un système de classement et d'archives" présenté dans le cadre du programme Canada au Travail article 38 - 1984.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Programme Canada au Travail - article 38 (suite)

2- QUE Messieurs Lucien Chaussé et Frédéric Prescott soient autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédant la contribution attribuée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité ou le projet soumis serait subventionné.

Adopté

84-265 Achat de quatre (4) jeux de dards et quatre (4) jeux de fléchettes

Proposé par Roger Savard, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER quatre (4) jeux de dards NODOR du Centre du Trophée au prix de 159.80$ et quatre (4) jeux de fléchettes au prix de 14.00$ suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-266 Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1984-1985

ATTENDU la lettre du Ministère des Transports en date du 17 septembre 1984;

ATTENDU la formule V-1225;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la subvention pour l'entretien d'hiver des chemins - saison 1984-1985.

Adopté

Règlement numéro 175 - Concernant l'agrandissement de la station de pompage, le prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage

Ce point est reporté à la prochaine session

84-267 Adoption du règlement numéro 179 - Pour l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir aux citoyens résidents dans le secteur Norbert

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement numéro 179.

Adopté

84-268 Opération cadastrale - lot 452-15

ATTENDU la requête effectuée par Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 18 septembre 1984 concernant le lot 452-15 propriété de Monsieur Alain Héon et de Madame Rosa Doucet;

ATTENDU la vérification effectuée par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5746 étant la subdivision du lot 452-15.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-269 Travaux de voirie

ATTENDU l'entretien à faire à notre réseau routier afin de le maintenir en bon état;

ATTENDU qu'une subvention de 15,000.$ a été accordée par le Ministère des Transports pour l'amélioration de notre réseau routier;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire exécuter les travaux selon la liste fourni en annexe et suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-270 Déneigement et sablage des rues de la Municipalité

ATTENDU l'avis juridique de Me Bertrand Lamothe en date du 27 septembre 1984; (annexe)

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCORDER le contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité au cours des exercices 1984-1985, 1985-1986, 1986-1987 à la firme F. Lethiecq EXC. Enr. sous réserve d'obtenir:

1- L'autorisation de la Commission Municipale pour engager les fonds de la Corporation Municipale pour une période de trois (3) ans.

2- De la part de la firme F. Lethiecq une conformité intégrale au cahier des charges en ce qui à trait à l'équipement minimal requis.

Cette résolution rescinde la résolution numéro 84-260

Adopté

84-271 Location du système de son

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE CONFIER à Monsieur Daniel Tessier le mandat d'identifier des personnes aptes à faire fonctionner le système de son.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... Sec.Tres
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 9 octobre 1984

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de St-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 9 octobre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Sevigny TRAVAIL

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-272 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jout tel que présenté et laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-273 Adoption des minutes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 11 et 20 septembre et le 1er octobre 1984.

Adopté

84-274 Création d'un service municipal de loisirs

ATTENDU le résultat des discussions relatives à la restructuration du service des loisirs;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE METTRE sur pied un service municipal de loisirs;
2- D'OUVRIR un poste de directeur des loisirs;
3- DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes:
   - Le Maire de la municipalité
   - Le secrétaire-trésorier de la municipalité
   - Un représentant du C.L.M.
   - Deux conseillers de la municipalité soit: MM. Louis St-Arnaud et Jean-Guy Bergeron
4- D'ATTRIBUER le mandat suivant au comité de sélection:
   - Fixer les dates pour les diverses étapes du cheminement du dossier;
   - Préparer une définition de tâches pour le directeur des loisirs;
   - Préparer l'avis pour parution dans les journaux locaux;
   - Etablir les critères de sélection ainsi qu'un questionnaire approprié;
   - Ecrire les diverses lettres à utiliser tout au long du processus de sélection.
5- DE FIXER à 500$ l'enveloppe monétaire pour la réalisation de ce mandat.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-275 Contribution à l'Association du hockey mineur - hiver 1985 et automne 1985

ATTENDU le rapport financier produit par l'Association du hockey mineur pour l'exercice 1983-1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PREVOIR au budget 1985, une somme de 2000$ à titre de contribution à l'Association du hockey mineur.

2- DE VERSER cette somme en deux tranches égales de 1000$ soit le 15 janvier 1985 et le 1er septembre 1985. La deuxième tranche sera versée suite à la production d'un état des recettes et déboursés de la saison automne 1984 et hiver 1985.

Adopté

84-276 Chalet de loisirs du secteur Norbert

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE MANDATER Me B. Lamothe pour entreprendre des procédures afin de récupérer ce bâtiment et les équipements qu'il contient.

Adopté

84-277 Règlement no. 175 - Concernant l'agrandissement de la station de pompage, le prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud, et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 175.

Adopté

84-278 Lots 89-163 et 89 partie

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier joint en annexe;

ATTENDU les discussions en séances;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE RETENIR l'alternative 1 du rapport du secrétaire-trésorier;

2- D'EXPEDIER une copie de la présente au secrétaire-trésorier de la MRC de Francheville.

Adopté

84-279 Demande de permis d'agrandissement Canots Beaumier Ltée

ATTENDU la lettre reçue de Canot Beaumier Ltée en date du 20 septembre 1984, concernant l'agrandissement de sa manufacture de canots;

ATTENDU que Canots Beaumier à un droit acquis pour un agrandissement de 25% de son occupation au sol existant;

ATTENDU que le plan soumis excède 25%;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la demande en autant que les conditions suivantes soient respectées:

1- aucune porte de service sur le côté Nord-est du bâtiment

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Demande de permis d'agrandissement Canots Beaumier Ltée (suite)

2- les travaux de revêtement extérieur devront être complétés tel que le plan soumis avant l'occupation de l'agrandissement

3- une clôture de 6 pieds de hauteur devra être posé dans la cour arrière afin de dissimuler de la vue des résidences voisines tout entreposage de produits non finis

4- les équipements nécessaire devront être posés afin d'éliminer les poussières et odeurs avant l'occupation de l'agrandissement

5- seuls les produits finis pourront être entreposés dans les cours avant et latérale.

Adopté

84-280 Protection des arbres et arbustes - hiver 1984-1985

ATTENDU l'offre de services produites par M. Jean-Louis Brière;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE REFUSER cette offre de services et de confier ce travail à nos employés.

Adopté

84-281 Avenue reliant le boulevard Francoeur à la 6e, 8e et 9e rue

ATTENDU le mandat de subdivision de cette avenue confié à M. Jean-Marie Chastenay;

ATTENDU la recommandation de M. Chastenay dans ce dossier;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ACQUERIR tel que délimité sur le plan ci-joint:

- la partie du lot 105, propriété de dame Suzanne Lacharité (parcelle A)

- la partie du lot 104, propriété de la Succession Guilbault (parcelle B)

2- CONTACTER MM. Héroux et Tremblay afin de savoir s'ils acceptent que leur terrain soit déplacé vers le sud-est. Dans le même acte, procéder à l'échange de terrain entre Roger Guilbault et Héroux & Tremblay et à la cession de la partie du lot 104 (parcelle C)

3- DEMANDER à la Caisse Populaire Ste-Madeleine d'échanger avec M. Jean-Paul Langevin le lot 103-390 pour un autre terrain de dimensions équivalentes.

4- ACQUERIR de la Caisse Populaire Ste-Madeleine les lots 103-127, 103-129 ptie (parcelle D), 103-130, 103-267, 103-268, 103-377 (rue), 103-379 (rue), 103-390 et 104-53.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-282 Mise en forme de rue - 9e rue

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la mise en forme de la 9e rue de façon à faciliter la circulation automobile.

2- DE DEMANDER au député provincial M. Marcel Gagnon une subvention de 10000$ pour la réalisation de ces travaux.

Adopté

84-283 Acquisition du lot 534-12

ATTENDU la subdivision officielle du lot 534-12;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 534-12 dont le propriétaire actuel est le Gouvernement du Québec (Juridiction du Ministère de l'énergie et des ressources).

2- DE RESERVER à même le budget 1985, la somme de 4381.00$ pour réaliser cette acquisition.

Adopté

84-284 Opération cadastrale - lots 106-2-10 à 106-2-27 inclusivement et lots 106-3-3 à 106-3-11 inclusivement

ATTENDU la requête effectuée par M. Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre en date du 24 août 1984 concernant les lots 106-2-10 à 106-2-27 inclusivement et les lots 106-3-3 à 106-3-11 inclusivement, propriété de Madame Lise Francoeur;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

ATTENDU les servitudes à obtenir par la Corporation Municipale pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5598, SOUS CONDITION que le propriétaire des lots énumérés plus haut respecte l'entente pour les servitudes de droits de passage pour la pose de services d'aqueduc et d'égout ainsi que l'entretien des dits services, tel qu'il a été exigé par la Corporation Municipale sur le plan avant projet de lotissement des lots énumérés plus haut.

Adopté

84-285 Correspondance

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 1984.

Adopté

84-286 Comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

INITIALES DU MAIRE R. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
6807	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2436.06
6808	Jean-Pierre Sévigny	(frais représentation)	349.60
6809	Maurice Dumas	(frais représentation)	146.39
6810	Roger Savard	(frais représentation)	266.87
6811	Union Mun. Québec	(frais représentation)	125.00
6812	Jules Milette Inc.	(enlèvement des ordures)	3454.67
6813	Receveur Gen. Canada	(déductions salaires)	2090.09
6814	Ministre du Revenu	(déductions salaires)	2705.44
6815	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(déductions salaires)	65.10
6816	Union Mun. Québec	(perfectionnement)	200.00
6817	Sylvain Bellemare	(dist. circulaires)	21.00
6818	Sylvain Normandin	(dist. circulaires)	13.30
6819	Mme René Beauchesne	(dist. circulaires)	27.30
6820	Robert Jutras	(dist. circulaires)	25.90
6821	Patrick Dumas	(dist. circulaires)	25.90
6822	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2402.89
6823	Librairie Wilson & Lafleur	(fourniture de bureau)	20.00
6824	Claudette Toupin	(petite caisse)	68.65
6825	M. Lucien Chaussé	(frais représentation)	236.05
6826	Formulaires Ducharme Inc.	(fourniture de bureau)	60.00
6827	Banque Nationale Canada	(intérêt oblig. 7155.00 frais banque 17.89)	7172.89
6828	M. Lucien Chaussé	(frais représentation)	40.00
6829	Louis St-Arnaud	(frais représentation)	233.02
6830	Soc. Canadienne Poste	(dist. dépliants)	99.20
6831	Frédéric Prescott	(frais déplacement et représentation)	76.92
6832	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	3201.40
6833	Marcel Milot	(frais déplacement)	58.40
6834	La Laurentienne	(déductions salaires)	167.99
6835	Marcel Milot	(frais poste)	30.00
6836	Richard Loranger	(récl. dommages et int.)	718.13
6837	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(achat actifs imm.)	1308.22
6838	Claudette Toupin	(petite caisse)	61.67
6839	Madeleine Morissette	(contribution secteur)	776.00
6840	Emilien Normandin	(contribution secteur)	776.00
6841	Gilbert Dumas	(contribution secteur)	776.00
6842	Jean-Noel Thibeault	(contribution secteur)	776.00
6843	Madeleine Bruneau	(contribution secteur)	776.00
6844	Jean-Guy Bergeron	(frais déplacement)	246.37
6845	Trust Général Canada	(déductions salaires)	808.80
6846	Mun. Ste-Marthe	(salaires)	2682.30
6847	Mun. Ste-Marthe	(salaires maire et cons)	1400.00
	Total		36925.52

Liste des comptes à payer au 30 septembre 1984

6848	Bell Canada	(Station pompage)	30.97
6849	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	178.15
6850	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.72
6851	Bell Canada	(Salle Communautaire)	35.86
6852	Hydro-Québec	(Loisirs-Prairies)	228.45
6853	Hydro-Québec	(Loisirs-St-Laurent)	171.87
6854	Hydro-Québec	(Eclairage de rues)	6478.24
6855	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1250.98
6856	P.A. Thibeault Ltée	(Peinture-patinoires-bois)	286.23
6857	Centre de Décoration Enr.	(Peinture-patinoires)	166.78
6858	Pièces d'Auto H.P.Jacques	(Petits outils)	48.59
6859	Claude Hénaire Inc.	(Colle à tapis Hôt.Mun)	52.32
6860	R. Magnan & Fils	(Tapis, colle Res.84-241)	350.38
6861	Centre du trophée	(2 jeux de dards Res. 84-265)	87.09

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Liste des comptes à payer au 30 septembre 1984 (suite)

6862	Les Studios Gosselin	(Projecteur 16MM - salle communautaire)	1104.17
6863	Machinerie Baron et Tous.	(Pièces machinerie)	33.30
6864	L.S. Tarshis & Fils Ltée.	(Chaîne - PTJ)	135.71
6865	Launier Ltée	(Tamis-pompe égout)	37.93
6866	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125,57
6867	Canadien Pacifique Ltée	(Droit passage 84-85)	5.00
6868	Gaston Bédard Inc.	(Location d'un dactylo)	54.50
6869	Lamothe & Ayotte	(Dossier-J.P.Abran 50.00 Cont. Déneigement et sablage 180.00)	230.00
6870	Chastenay, Gagné & Ass.	(Cadastre lots 8-15, 8A-25 et 9-64 terrain Place Norbert)	781.75
6871	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	123.04
6872	C.I.L. Inc.	(Soude caustique PTE)	1180.23
6873	Servac Inc.	(Vidange 2 fosses sept. Hôtel Mun. et salle)	120.00
6874	Imprimerie Vallières Inc.	(Bulletin mun. 408.71 Fiches recen. 198.41 Prog. salle 192.47)	799.59
6875	Garage M. Ayotte	(Essence-véhicules)	176.05
6876	Burotec Inc.	(Coût photocopies)	76.81
6877	Matériaux Gauvin Inc.	(Bois annonce Champlain)	18.86
6878	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	294.91
6879	Charbonnerie Champlain Ltée	(Gas - Station pompage)	158.88
6880	Marc Montambault	(Transport personnes handicapées)	182.00
6881	J.U.Houle Ltée	(Rallonges borne font.)	339.78
6882	Signalisation Alum. Dufres.	(Matériel signalisation)	2202.83
6883	Morin & Frères Inc.	(Outils-peinture et acc)	178.82
6884	Saillant Inc.	(Achat tuyaux, pièces et acc. RDE)	2319.16
6890	Marchand T.V.	(Achat actifs immm.)	3258.01
	Total		$23322.53

Adopté

84-287 CPTAQ - demande d'autorisation lot 484-5

ATTENDU la demande de Monsieur Noel Perron;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exerçées dans le secteur concerné;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Noel Perron auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

84-288 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... F. Prescott .....Sec.-Tres.
LUCIEN Chaussé FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 12 octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce vendredi 12 octobre 1984 à 5:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Sévigny et Savard travaillent

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis-St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur;

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 5:30 heures, vendredi le 12e jour d'octobre 1984 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Assemblée publique des électeurs - Règlement no. 175

DONNE ce 10e jour du mois d'octobre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

84-289 Pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement no. 175

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 175 en date du 9 octobre 1984;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le règlement numéro 175 concernant l'agrandissement de la station de pompage et le prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage et à un emprunt de $382700. soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 24 octobre 1984 à 19 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Jeudi, le 18 octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce jeudi 18 octobre 1984 à 5:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis-St-Arnaud, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, jeudi le 18 octobre 1984 à 5:30 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants savoir:

1. Rapport financier au 30 septembre 1984
   - 1.1 Conciliation du solde en banque
   - 1.2 Conciliation du solde aux livres
   - 1.3 Rapport de contrôle budgétaire
2. Campagne du Coquelicot 1984
3. Acquisition du lot 534-12
4. Congrès de l'U.M.R.C.Q.
5. Déneigement

DONNE ce 16e jour du mois d'octobre 1984

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie Conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-290 Conciliation du solde en banque

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 septembre 1984 soit adoptée.

Adopté

84-291 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 septembre 1984 soit adoptée.

Adopté

√84-292 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1984 soit adopté.

Adopté

√84-293 Campagne du Coquelicot 1984

ATTENDU la lettre du président de la campagne du coquelicot 1984;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER la somme de 25,00$ à la Légion Royale Canadienne - filiale no. 204.

Adopté

√84-294 Acquisition du lot 534-12

ATTENDU la lettre de M. André Trempe en date du 11 octobre 1984;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1. DE MANDATER Me Léo Vézina, notaire pour officialiser la transaction;

2. DE RESERVER la somme de 4380,00$ à même le surplus accumulé pour financer cette acquisition.

Adopté

√84-295 Congrès de l'U.M.R.C.Q.

ATTENDU la tenue du congrès de l'U.M.R.C.Q les 25, 26 et 27 octobre 1984 au Québec Hilton;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1. DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Maurice Dumas conseiller, pour représenter la municipalité à ce congrès.

2. D'ALLOUER la somme de 850,00$ à chacun des participants pour couvrir leurs frais inhérents à cet évènement.

Adopté

√84-296 Déneigement

ATTENDU que la firme F. Lethiecq Excavation Enr. ne s'est pas conformée au cahier des charges en terme d'équipement minimal requis;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

**Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine**

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCORDER le contrat à la firme Gaston Girard pour une durée de trois ans soit les exercices 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987 à la condition que cet entrepreneur se conforme au cahier des charges en terme d'équipement minimal requis et ce d'ici le ler novembre 1984.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... Prescott ....Sec.Tres

LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

TRAVAILLÉ J.P. SÉVIGNY J.G. BERGERON

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi, le 31 octobre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 31 octobre 1984 à 5:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 5:30 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mercredi le 31e jour d'octobre 1984 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 29e jour du mois d'octobre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-297 Régie des permis d'alcool du Québec

ATTENDU la demande de permis de Madame Louise Bergeron Steben;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis st-Arnaud et résolu unanimement DE NE PAS s'opposer à cette demande.

Adopté

84-298 Adhésion à l'UMQ - 1985

ATTENDU que la cotisation est fixée à 0,13 du citoyen pour l'exercice 1985;

ATTENDU que la population de notre municipalité est de 4820 habitants;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE VERSER la somme de 626,60$ à l'UMQ à titre de contribution pour l'exercice 1985.

Adopté

84-299 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - Règlement numéro 175

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la procès-verbal de l'assemblée des des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 175 soit adopté tel que lu.

Adopté

PROCES-VERBAL REGLEMENT NUMERO 175

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 175 pourvoyant à l'agrandissement de la station de pompage et au prolongement de la conduite d'aqueduc de la neuvième rue à la station de pompage et à un emprunt de 382700,$ pour ces fins.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 24 octobre 1984, à dix-neuf (19) heures vingt (20) minutes, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 175 ainsi que de l'article 1061 du code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé, Maire
Président de l'assemblée

, Sec.-Tres
Secrétaire de l'assemblée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-300 Nomination d'un représentant - Régie d'assainissement des eaux

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER M. Jean-Pierre Sévigny représentant de la corporation Municipale dans ce dossier.

Adopté

84-301 Substitut - Régie d'assainissement des eaux

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NOMMER M. Pierre Juneau substitut dans ce dossier.

Adopté

84-302 Programme national de soutien aux activités de loisir municipal

ATTENDU l'exigence du "Programme national de soutien aux activités de loisir municipal" demandant qu'une résolution soit adoptée pour nommer un responsable pour compléter et signer cette demande de subvention dans le cadre de ce programme;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Frédéric Prescott secrétaire-trésorier de la municipalité, responsable de ce dossier.

Adopté

84-303 Photos des nouveaux élus

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Mauriee Dumas et résolu unanimement D'EFFECTUER des demandes de prix auprès de trois (3) photographes et de retenir le plus bas soumissionnaire pour effectuer ce travail.

Adopté

84-304 Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination

ATTENDU l'article 262 du Code Municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le procès-verbal dressé lors de la mise en nomination en date du 21 octobre 1984, par le président d'élection.

Adopté

84-305 Règlement no. 179 - Terrain de loisirs - secteur Norbert

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale du Québec dans ce dossier;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1. DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Léo Vézina.

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. (1)

No. de résolution ou annotation

84-305 Règlement no. 179 - Terrain de loisirs - secteur Norbert (suite)

2. DE VERSER à M. Roland Montplaisir la somme de 4000.$ en date du ler novembre 1984. Ce montant étant le premier de trois versements égaux à être versé à M. Montplaisir.

Adopté

Lucien Chausse ....MAIRE.... F. Prescott .....Sec.Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 13 novembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 13 novembre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-306 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

Adopté

84-307 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud, et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 9, 12, 18 et 31 octobre 1984.

Adopté

✓ 84-308 Fixation du taux d'intérêt pour l'exercice 1985

ATTENDU que le contexte économique n'a pas tellement varié au cours du présent exercice;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MAINTENIR le taux d'intérêt sur les comptes de taxe impayés à 15%.

Adopté

✓ 84-309 Nomination des vérificateurs externes

ATTENDU la nécessité de nommer les vérificateurs externes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1984;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers, comptables agrées, vérificateurs de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Mémoire de l'UMQ sur la revision du Code du Travail

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-310 Protocole d'entente avec les Municipalités - Projet ONET 1985

ATTENDU la lettre reçue de M. Yves Blanchette en date du 12 octobre 1984;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1. DE COLLABORER au projet ONET 85

2. DE MANDATER M. Lucien Chaussé pour signer le protocole d'entente entre la municipalité et le responsable du Projet ONET 1985.

Adopté

84-311 Programme RELAIS

ATTENDU la fermeture du programme Relais;

ATTENDU la subvention reçue du Gouvernement Fédéral;

ATTENDU qu'il reste un solde à payer de $409.06 en intérêts sur emprunt temporaire à la Caisse Populaire Ste-Madeleine;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE VERSER la somme de $409.06 en paiement du solde des intérêts sur emprunt à la Caisse Populaire Ste-Madeleine.

Adopté

84-312 Journal des finissantes du Collège Marie-de-l'Incarnation

ATTENDU la demande de Madame Thérèse Massicotte;

ATTENDU la politique établie par le Conseil Municipal face à ce type de contribution;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NE PAS PARTICIPER à la publication du journal des finissantes du Collège Marie-de-l'Incarnation.

Adopté

84-313 Demande du Club Optimiste Ste-Marthe

ATTENDU la lettre de M. André Corriveau en date du 23 octobre 1984;

ATTENDU le rôle joué par cet organisme au sein de notre communauté;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1. DE PERMETTRE au Club Optimiste d'utiliser le photocopieur de la municipalité selon les dispositions prévues pour les comités locaux de loisirs: cinq sous pour chaque copie.

2. DE FAIRE PART au Club Optimiste que les deux personnes désignées soient le président et le secrétaire-trésorier pourront transmettre les documents au personnel de secrétariat, lequel se chargera d'exécuter cette tâche.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-314 Projet Canada au Travail

ATTENDU l'avantage pour la municipalité de faire exécuter certains travaux dans le cadre d'un projet Canada au Travail;

ATTENDU le projet proposé par l'inspecteur municipal pour la construction et mise en place d'équipements sur trois terrains de jeux de la Corporation Municipale;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ADRESSER une demande à Emploi et Immigration Canada pour un projet Canada au Travail en vue de l'amélioration locale. (Voir annexe)

Adopté

84-315 Analyse de l'eau potable

ATTENDU que le Ministère de l'Environnement ne donne plus le service d'analyse de l'eau potable gratuitement aux Municipalités;

ATTENDU l'obligation de retenir les services d'un laboratoire privé pour faire effectuer ces analyses;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE RETENIR les services du laboratoire de la firme Pluritec afin de s'assurer de la bonne qualité de l'eau distribuée.

Adopté

84-316 Achat d'abrasif

ATTENDU l'obligation de maintenir les chemins dans un état sécuritaire durant la saison d'hiver;

ATTENDU que l'épandage d'abrasif est fait par les employés de la municipalité sur une partie du territoire;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel une quantité de 300 tonnes de sable abrasif avec mélange de 10% de sel au prix de $5.45 la tonne plus 9% de taxe, pour un montant de $1782.15 et d'acheter de Matériaux les Rives 10 sacs de 40 kilos de calcium et 6 sacs de 22 kilos de produits Super Dégel pour le prix de $282.74. Transport d'abrasif $700.00.

Adopté

84-317 Ajout de deux lampes de rues

ATTENDU les demandes reçues de M. Roger Brière, 911 route Red-Mill sud et de Madame Lucille Cadieux, 400 8e rue;

ATTENDU que les vérifications faites par l'inspecteur municipal démontrent qu'il est nécessaire d'ajouter deux lampes de rues à ces endroits;

ATTENDU qu'une entente est intervenue entre l'Hydro-Québec et l'inspecteur municipal pour l'ajout d'une lampe de rue face au numéro 900 route Red Mill Sud lors du déplacement de poteaux électriques au cours des travaux de voirie;

ATTENDU que ces deux lampes de rues seront posées seulement au début de l'année 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER à l'Hydro-Québec pour la pose de deux lumières de 8500 lumens au sodium aux deux endroits mentionnés plus haut.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-318 Infraction aux règlements municipaux - Dame Jeanne Bouchard

ATTENDU les infractions reprochées à Dame Jeanne Bouchard;

ATTENDU le jugement rendu le 26 avril dernier accordant une injonction effective le 31 juillet 1984;

ATTENDU que Dame Jeanne Bouchard ne s'est pas conformée depuis;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE CONFIER le dossier à Me Bertrand Lamothe afin qu'il entreprenne les procédures pour faire enlever ou démolir ce bâtiment.

Adopté

84-319 Infraction au règlement de zonage - M. et Mme Marcel Béliveau

ATTENDU la résolution no. 84-254;

ATTENDU que le délai de 15 jours n'a pas été respecté et que cette roulotte de voyage est encore placée au même endroit sur le lot 78-P;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce dossier à la Cour Municipale.

Adopté

84-320 Achat d'huile à chauffage et diesel clair

ATTENDU la demande de prix auprès de quatre fournisseurs pour l'achat approximatif de 14,000 litres d'huile à chauffage et 4,000 litres de diesel clair pour la période du 1er novembre 1984 au 30 septembre 1985;

ATTENDU les confirmations reçues (annexe A);

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER l'achat de 14,000 litres d'huile à chauffage et 4,000 litres de diesel clair, du plus bas soumissionnaire la Société Coopérative Agricole Champlain, au coût de $5,933.60.

Adopté

84-321 Contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité

ATTENDU la résolution numéro 84-296 accordant le contrat de déneigement et sablage des rues à M. Gaston Girard sous réserve;

ATTENDU que M. Gaston Girard s'est conformé au cahier des charges en terme d'équipement minimal requis avant le 1er novembre 1984;

ATTENDU l'autorisation verbale reçue de la commission Municipale du Québec en date du 13 novembre 1984, de Monsieur Armand Trottier, commissaire;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1. DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour aviser M. Gaston Girard que la Corporation Municipale est prête à signer le contrat.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-321 Contrat de déneigement et sablage des rues de la Municipalité (suite)

2. D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale et ce dès que nous obtiendrons la confirmation écrite de la Commission Municipale du Québec.

Adopté

√ 84-322 Pose d'un système de ventilation, de climatisation et chauffage et modification de l'entrée électrique de la salle communautaire

ATTENDU l'acquisition de l'Edifice Matériaux Ste-Marthe;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'installer un système de ventilation et climatisation pour le confort des utilisateurs;

ATTENDU les recommandations reçues de spécialistes en chauffage, ventilation et climatisation;

ATTENDU la réduction des coûts de chauffage d'environ $700. à $800. par année en installant un système thermopompe;

ATTENDU que l'entrée électrique actuelle de 200 ampères doit être changée pour une de 400 ampères laquelle sera suffisante lorsque l'entrepôt sera converti en garage municipal;

ATTENDU que la Municipalité bénificiera d'une subvention de $800. du Gouvernement Fédéral pour ces modifications au système de chauffage;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1. DE CONFIER les travaux de modifications à l'entrée électrique à la compagnie MCE Control Electrique Inc. pour le prix de $1923.00 suivant le meilleur prix soumis.

2. DE CONFIER les travaux de chauffage, ventilation et climatisation à la Compagnie André Pélissier Inc. pour le prix de $9650.00 moins une escompte de $300.00 accordée par la Compagnie York si acheté avant le 15 novembre 1984.

Adopté

84-323 Correspondance - Octobre 1984

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 1984.

Adopté

84-324 Comptes

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

6885	Mme Denise Bellemare	(Rémunération - élections)	322.40
6886	Mme Louise Duval	(Rémunération - élections)	376.70
6887	Mlle Chantale Brière	(Rémunération - élections)	259.70
6888	Mme Suzanne Jutras	(Rémunération - élections)	324.20
6889	Mme Pierrette Lahaie	(Rémunération - élections)	329.60
6890	Marchand TV	Adopté le 9 octobre 1984	--
6891	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2749.64

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Comptes (suite)

6892	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
6893	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères)	3721.00
6894	Ministère du Revenu	(Déductions salaires)	3438.21
6895	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2711.43
6896	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	87.30
6897	M. Normand Charest	(Réclamation dommages et intérêts)	235.00
6898	INRS-Urbanisation	(Fournitures bureau)	8.00
6899	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	3100.36
6900	Jean-Pierre Sévigny	(Frais représentation)	45.80
6901	Louis St-Arnaud	(Frais déplacement et représentation)	91.06
6902	Jean-Guy Bergeron	(Frais déplacement et représentation)	27.55
6903	Légion Royale Canadienne	(Dons)	25.00
6904	Les Editions Mabec Inc.	(Fournitures bureau)	15.45
6905	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	71.67
6906	Roger Guilbeault	(Rémunération-élections)	75.00
6907	Gilles Carignan	(Rémunération-élections)	75.00
6908	Maurice Dumas	(Frais déplacement)	850.00
6909	Lucien Chaussé	(Frais déplacement)	850.00
6910	MRC de Francheville	(Autres comptes à recevoir-Rés.84-278 lots 89-163 et 89P)	1210.00
6911	Mme Johanne Gauvin	(Salle comm. rémunération Cours)	20.00
6912	Mun. Ste-marthe	(Salaires)	3363.85
6913	Trust Général du Canada	(Dépôt à terme)	75000.00
6914	Marcel Milot	(Frais déplacement)	32.76
6915	La Laurentienne	(Déductions salaires)	175.91
6916	Richard Loranger	(Réclamation Domm. et intérêts)	718.13
6917	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
6918	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(Achat actif imm.)	1338.49
6919	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2760.54
6920	Mun. Ste-Marthe	(Salaires maire et cons)	1400.00
6921	Claudette Toupin	(Petite caisse)	64.81
6922	Union des Mun. du Québec	(Cotisations ass.)	626.60
6923	Roland Montplaisir	(Achat actif imm.)	4000.00
6924	Frédéric Prescott	(Frais déplacement et représentation)	59.76
6925	Provigo Ste-Marthe	(Dons - Panier fruits) (Mme Bergeron)	25.00
6926	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(Intérêt sur emprunt)	409.06
6927	M. Paul-André Robitaille	(Salle comm. rémunération cours)	100.00
6928	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3125.71
6929	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2397.92
6930	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	79.58
6931	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2588.10
6932	Trust Général du Canada	(Déductions salaires)	647.04
6933	Nicole Hamelin	(Salle Comm. cours esthétique)	60.00
	TOTAL		$123478.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 31 octobre 1984

No. de résolution ou annotation			
6934	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	7340.23
6935	Hydro-Québec	(Station pompage)	110.73
6936	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	212.09
6937	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	19.05
6938	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	49.62
6939	Bell Canada	(Salle communautaire)	30.42
6940	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.52
6941	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	215.08
6942	Bell Canada	(Station de pompage)	30.42
6943	Les Pavages Nicolet	(Rapiéçage de pavage-Village - Pl. St-Laurent)	4060.20
6944	Guimond Electrique Inc.	(Fillage entre puits #1 et station de pompage)	50.14
6945	Henri Bourgeois Inc.	(Achat de verres)	25.56
6946	Robert Delisle Inc.	(Antigel et huile)	154.65
6947	Savin Canada Inc.	(Location du photocopieur)	125.57
6948	Wilson et Lafleur Ltée	(Code municipal 2)	54.00
6949	Pitney Bowes	(Location compteur postal)	75.21
6950	Burotec Inc.	(Papeterie 164.59 Coût photocopies 43.13)	207.72
6951	Major Mini-Moteur Enr.	(Réparer scie cutquick)	275.00
6952	Garage Jacques Blais Enr.	(Réparer pièce pépine)	25.00
6953	Centre du trophée	(2 jeux dards-salle)	87.09
6954	Cooke et Fils Enr.	(Clés et tags)	46.09
6955	Les Ent. Gaston Fournier	(Transport pierre-terre)	3952.00
6956	Les Breuvages Bégin Ltée	(Location-distributrice)	52.32
6957	Créato	(15 chevalets-salle)	799.11
6958	Léo Vézina, notaire	(Honoraires lot 478-1)	163.00
6959	Gariepy,Milette,Levesque	(Arpentage 534-P)	2766.50
6960	P.A.Thibeault Ltée	(Bois pour coffrage)	105.08
6961	Guillevin International	(Fil pour puits #1)	97.05
6962	J.U.Houle Ltée	(Pièces RE et RDE)	427.78
6963	Imprimerie Art Graphique	(Papier à lettres)	643.74
6964	Les Studios Gosselin	(Ecran-salle comm. 292.67 1 film 24.79)	317.46
6965	Formulaires Ducharme Inc.	(Fournitures élection)	350.93
6966	Canadian Tire Corp. Ltée	(Diable pour manutention)	43.59
6967	Gas Bar Giroux	(Essence pour véhicules)	467.55
6968	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	224.53
6969	Béton Vibré Ltée	(Pièces-RE Route Red Mill 139.52 Pièces-fossé St-Malo 210.92)	350.44
6970	Béton du Cap Inc.	(Job:RteRed Mill 173.09 Job:Loisirs St-Malo 432.73)	605.82
6971	Publi-Hebdos Inc.	(Avis public (3)	212.00
6972	Gaston Bédard Inc.	(Fournitures 129.17 Location dactylo 54.50 Contrat entretien dactylo 150.00)	333.67
6973	Marc Montambeault	(Transport-handicapés)	238.00
6974	Pagé Construction	(Achat de pierre)	6275.01
6975	Chastenay, Gagné et Ass.	(Subdivision lots 103, 104 et 105)	1200.00
6976	Charbonnerie Champlain	(Huile à chauffage)	143.16
6977	Sablière Ste-Marthe Inc.	(Service niveleuse)	1760.00
6978	Trois-Rivières Location	(Location d'une scie)	41.93
6979	Pinsonneault, Roy, Lambert	(Relation de travail du 1/1/84 au 31/10/84)	4910.00
6980	Morin & Frères	(Pièces - PTE)	19.62
6981	C.I.L. Inc.	(Achat soude caustique)	1250.23
6982	Les Entreprises Elect. Charles Levesque Inc.	(Réparations puits 1 et 2) (et station de pompage)	544.00
6983	Eloi Guillemette	(Toureb - ponceaux)	44.00
6984	Matériaux les Rives Inc.	(Produits - RDE)	219.36
6985	Le Nouvelliste	(Avis public-annexe rôle et directeur loisirs)	512.00
	TOTAL		$42283.27

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-325 Nivelage du nouveau terrain de loisirs - Parc Norbert

ATTENDU les travaux de nivelage à faire effectuer pour la mise en place des équipeemnts sur le nouveau terrain de jeux Parc Norbert;

ATTENDU la disponibilité d'équipements utiles à ces travaux qui sont à proximité des travaux à effectuer;

ATTENDU qu'il est préférable d'effectuer ces travaux d'enlèvement de terre végétale et nivelage du terrain cet automne, ceci afin de mettre en place une partie des équipements plus tôt ce printemps;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE CONFIER la tâche t'entasser la terre végétale et niveler le terrain à la Compagnie Excavation Raymond Fournier pour le prix de $76.80 l'heure pour un tracteur de marque Allis model Chalmer. Temps requis 16 heures à $76.80 = $1228.80.

Adopté

84-326 Plainte d'insalubrité en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement

ATTENDU la requête de Messieurs Arthur Beaumier, Yvon Harnois et Maurice Guillet demeurant à 2297, 2331 et 2341 rue Notre-Dame;

ATTENDU que Monsieur André Brouillette 2301 rue Notre-Dame, Madame Lucille Joly 2291 et 2293 rue Notre-Dame, Messieurs Réjean Montplaisir 2251, rue Notre-Dame et André Montplaisir 2261 rue Notre-Dame, contreviennent à la loi sur la qualité de l'environnement en y déversant des eaux usées directement en bordure d'un ruisseau;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'OBLIGER ces quatres propriétaires à se conformer à la loi de la qualité de l'environnement et aux règlements relatifs à l'évacuation et aux traitements des eaux usées. Le délai pour effectuer les travaux de corrections est de 10 jours.

Adopté

84-327 Demande à la protection civile

ATTENDU la lettre du secrétaire-trésorier en date du 26 octobre dernier adressée à M. Guy Berthiaume;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEMANDER assistance au Bureau de la Protection civile suite au problème d'effondrement du sol qu'à dû subir M. Raymond Sévigny, résident de la Municipalité

Adopté

84-328 Demande de M. Gaston Girard

ATTENDU la demande verbale de M. Gaston Girard;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1. D'AUTORISER M. Girard à faire l'entreposage d'un tracteur-chargeur à l'intérieur du garage municipal durant la prochaine saison hivernale et d'inviter M. Girard à sabler les rues des Violettes et des Jonquilles sur une longueur approximative de 500 pieds sur chacune des rues en guise de compensation pour cette utilisation.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

84-328 Demande de M. Gaston Girard (suite)

2. D'AVISER M. Girard qu'il devra prendre les dispositions nécessaires auprès de son assureur car la municipalité se dégage de toute responsabilité face à tout bris que pourrait subir le tracteur-chargeur de M. Girard.

Adopté

84-329 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Sec.Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi, le 19 novembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 19 novembre 1984 à 1'heure et au lieu ordinaires des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 19e jour de novembre 1984 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 16e jour du mois de novembre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

✓84-330 Discours du Maire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER le discours du Maire.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-331 Site d'enfouissement sanitaire du Comté de Champlain - Budget 1985

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPROUVER le budget du site d'enfouissement sanitaire du comté de Champlain pour l'exercice 1985.

Adopté

84-332 Entente entre la Corporation Municipale et la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie Inc.

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

84-333 Périmètres d'urbanisation

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du plan no. 84-32260-167-1 daté du 3 octobre 1984;

ATTENDU que ce plan contient de nombreuses erreurs et ne reflète pas la teneur des commentaires formulés par les membres du conseil au cours de diverses réunions sur ce sujet;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NE PAS RECONNAITRE le plan no. 84-32260-167-1 avant que des modifications soient apportées.

Adopté

84-334 Règlement no. 177 - Acquisition et aménagement d'un bâtiment situé au 1771, rue Notre-Dame à Ste-Marthe

ATTENDU la lettre du sous-Ministre des Affaires Municipales en date du 14 novembre 1984 autorisant le règlement;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE MANDATER Me Robert Carrier pour rédiger le contrat d'achat du bâtiment.

2- D'AUTORISER le Maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

84-335 Demande de subvention - Aménagement de la salle du fleuve et du garage municipal

ATTENDU le projet d'aménagement préparé par l'inspecteur municipal au montant de 62 560,40$;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DEMANDER l'appui du député Marcel Gagnon en vue d'obtenir une subvention de 50000$ de l'O.P.D.Q pour la réalisation de ce projet.

2- DE COMPLETER les travaux d'ici le 31 mars 1985 si nous obtenons la subvention demandée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

3- DE FINANCER l'excédent du coût du projet à même le surplus libre de la Corporation Municipale soit: 12 560,40$.

4- D'ASSUMER les frais d'entretien reliés à ce dossier suite à la réalisation du projet.

Adopté

✓84-336 Congrès de l'AQTE

ATTENDU la tenue du congrès de l'AQTE le jeudi 29 novembre 1984;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- DE DELEGUER MM. Lucien Chaussé, Frédéric Prescott et Fernand Veillette pour assister à ce congrès.

2- DE DEFRAYER les coûts inhérents à cet évènement.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE..... Sec.-Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi, le 26 novembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 26 novembre 1984 à 5:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 17:00 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 26e jour de novembre 1984 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Demande de subvention pour l'aménagement de la salle du fleuve et du garage municipal.

2- Noel - Optimiste

3- Adhésion au CRD-04 pour l'exercice 1984-1985

4- Remise du dépôt de soumission à la firme F. Lethiecq Excavation enr.

5- Recommandations au conseil sur les candidatures retenues 1er, 2e et 3e choix et autorisation à procéder à l'entrevue d'embauche.

DONNE ce 23e jour du mois de novembre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-337 Demande de subvention pour l'aménagement de la salle du fleuve et du garage municipal

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite procéder à l'aménagement de l'édifice sis au 1771, rue Notre-Dame (annexe);

ATTENDU qu'un emploi permanent et trois emplois temporaires seront crées suite à la réalisation de ce projet;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet intitulé: "Aménagement de la salle du fleuve et du garage municipal" présenté dans le cadre du programme C.L.E.

2- QUE Monsieur Lucien Chaussé, Maire et M. Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier sont autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

3- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

84-338 Noël - Optimiste

ATTENDU la tenue du Noel-Optimiste le 16 décembre prochain à la salle du fleuve;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine contribue à la réalisation de cet évènement en assumant les frais reliés à la décoration de la salle d'une part et au nettoyage des lieux avant et après l'évènement d'autre part.

Adopté

84-339 Adhésion au CRD-04 pour l'exercice 1984-1985

ATTENDU la lettre reçue de cet organisme le 16 novembre dernier;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'ADHERER à cet organisme pour l'exercice financier 1984-1985 en versant la somme de 147,30$ soit 4910 citoyens à 0,03 chacun.

2- DE MANDATER MM. Frédéric Prescott et Michel Nobert à titre de représentants de la Corporation Municipale dans ce dossier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

84-340 Remise du dépôt de soumission à la firme F. Lethiecq Excavation Enr.

ATTENDU que le contrat relatif au déneigement et au sablage des rues de la municipalité fut accordé à M. Gaston Girard;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement: DE REMETTRE la dépôt de soumission de 10,000$ à la firme F. Lethiecq Excavation Enr.

Adopté

Recommandations au conseil municipal sur les candidatures retenues (1er, 2e et 3e choix) et autorisation à procéder à l'entrevue d'embauche

Ce point est reporté à la prochaine session.

Lucien Chausse ...MAIRE... F. Prescott ...Sec.-Tres
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 décembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 décembre 1984 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation.

84-341 Déneigement du stationnement - salle communautaire du Fleuve

ATTENDU la lettre reçue de M. Bertrand Ferron en date du 28 novembre 1984;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE VERSER la somme de 1120,00 $ à Les Galeries du Fleuve Inc. pour le déneigement du stationnement à la Salle du Fleuve au cours de l'hiver 1984-1985.

Adopté

84-342 Règlement numéro 175 - avis public

ATTENDU la lettre reçue de Me Suzanne Morin du service juridique du Ministère des Affaires Municipales;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AVISER Me Suzanne Morin que, même si l'avis public ne contenait pas le croquis illustrant le périmètre du secteur visé par la taxe spéciale, aucun préjudice n'a été causé aux contribuables concernés étant donné que le texte de l'avis public stipulait que tous les contribuables desservis par l'aqueduc étaient affectés par ce règlement.

Adopté

84-343 CPTAQ - demande d'autorisation lot 51-4

ATTENDU la demande de Monsieur Gérald Dumas;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Gérald Dumas auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-344 Nomination du maire suppléant

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Louis St-Arnaud, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 28 février 1985.

Adopté

84-345 Règlement numéro 179 - Terrain de loisirs - Secteur Norbert

ATTENDU l'autorisation reçue de la Commission Municipale;

ATTENDU la demande de Monsieur Roland Montplaisir;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Léo Vézina;

2- D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale;

3- DE VERSER à Monsieur Roland Montplaisir la somme de 12 000. $ en trois versements égaux de 4 000 $. Les deuxième et troisième versements seront effectués le 1 juin 1985 et le 1 juin 1986.

La présente résolution rescinde la résolution numéro 84-305.

Adopté

84-346 Vente de terrains - lots 103-306, 103-331

ATTENDU l'article 5 du Code Municipal à l'effet qu'une Corporation Municipale peut disposer de biens meubles ou immeubles, à titre onéreux soit à l'enchère, soit par soumissions publiques, soit de toute autre façon approuvée par la Commission Municipale du Québec, lorsqu'elle en a plus besoin;

ATTENDU que la Caisse Populaire exige la somme de 4 900 $ pour des terrains similaires;

ATTENDU qu'un meilleur prix pour ces terrains peut-être obtenu en période de construction active;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la vente de ces terrains par voie de soumission publique au cours du mois d'avril 1985;

2- DE FIXER le prix de départ pour la vente de ces terrains à 4 500 $;

La présente résolution rescinde la résolution numéro 84-124.

Adopté

84-347 Embauche de personnel surnuméraire

ATTENDU la difficulté de prévoir à l'avance les besoins en cette matière;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à embaucher le personnel requis au moment opportun et ce dans le respect des sommes prévues au budget de la Corporation Municipale pour les prochains six (6) mois.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-348 Engagement d'un directeur des loisirs

ATTENDU les volontés de la municipalité de mettre sur pied un service municipal de loisir et de procéder à l'engagement d'un directeur des loisirs;

ATTENDU les démarches du comité de sélection qui conformément à son mandat a cherché à identifier par un processus d'évaluation systématique des candidatures, la personne la* à combler le poste de directeur des loisirs;

*plus apte

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- D'entreprendre les négociations avec le candidat sélectionné.

2- DE PREVOIR comme durée du contrat une période d'un an, renouvelable successivement par période équivalente, mais cependant conditionnelle à une période de probation fixée pour les six (6) premiers mois de l'entrée en fonction au terme de laquelle une évaluation du rendement déterminera le maintien ou l'annulation du contrat;

3- DE DETERMINER comme date d'entrée en fonction le 7 janvier 1985;

4- DE RETENIR comme conditions de travail celles convenues entre les parties et contenues dans le document "Contrat de travail du directeur des loisirs de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine" auquel est annexée, pour en faire partie intégralement, la définition des tâches;

5- D'AUTORISER le maire à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail du directeur des loisirs.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.-trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 décembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 décembre 1984 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

84-349 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

84-350 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 13, 19, 26 novembre 1984 et 3 décembre 1984.

Adopté

✓ 84-351 Radiation de taxes

ATTENDU la cession de rues et de terrains par la Caisse Populaire Ste-Madeleine en faveur de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap, le 22 octobre 1984;

ATTENDU les taxes à recevoir sur ces terrains au 22 octobre 1984;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RADIER les taxes à recevoir et les intérêts courus sur les lots suivants:

103-100	$ 44.62
103-126	46.56
103-127	46.56
103-129	71.78
103-130	46.56
103-185	88.16
103-253	42.68
103-267	44.62
103-275	58.20
103-290	46.56
103-301	48.50
103-306	92.56
103-331	107.99
103-347	48.50
103-357	48.50
103-370	50.44
	$ 932.79

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-352 Liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes

ATTENDU l'article 1023 du Code Municipal;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE TRANSMETTRE la liste des immeubles que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite vendre pour taxes au secrétaire-trésorier de la MRC de Francheville pour les comptes ayant un solde dû pour les années 1982 et 1983.

Adopté

84-353 Avis de motion - règlement numéro 180

Monsieur Maurice Dumas donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1985.

Adopté

84-354 Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU le bris d'une borne-fontaine survenu récemment, lors d'un accident face au numéro 2848, rue Notre-Dame;

ATTENDU la nécessité de garder en réserve certaines pièces de réparation d'aqueduc nécessaire en cas de réparation d'urgence;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie J.U.Houle Ltée, les pièces suivantes:
1 borne d'incendie, deux manchons de réparation pour tuyau d'aqueduc, 1 section de rallonge de 12", pour le prix de $971.85 plus 9% de taxe, pour un total de $1,059.31 suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

84-355 Consultation populaire sur la question du désarmement

ATTENDU que LES GENS DU QUEBEC, comme tous les citoyens et citoyennes du monde, doivent se prononcer sur la menace alarmante et grandissante d'une guerre nucléaire;

ATTENDU que le CHOMAGE, L'INFLATION et les autres problèmes économiques du Québec, du Tiers-Monde et du monde entier sont causés, en partie, par les dépenses massives de l'industrie de guerre, qui représentent une perte importante de ressources humaines et matérielles, nécessaires à plusieurs secteurs de l'économie comme la construction, le transport, l'énergie ou la santé afin d'améliorer la qualité de vie pour nous et pour NOS ENFANTS;

ATTENDU que le 22 JUIN 1982, L'ASSEMBLEE NATIONALE est devenue le premier parlement du monde à appuyer l'idée d'un référendum à l'échelle mondiale sur le désarmement général, controlé par les Nations Unies sur une période de 5 à 10 ans et lors des élections nationales;

ATTENDU que le DESARMEMENT GENERAL se veut mondial, équilibré, graduel et contrôlé selon une formule déjà adoptée par tous les pays et l'ONU en 1961, et n'affaiblirait en aucune façon les pays de l'Ouest;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-355 Consultation populaire sur la question du désarmement (suite)

ATTENDU que le poids qu'auraient DES MILLIONS ET DES MILLIONS de "OUI" en faveur du désarmement venant de nombreux pays, tant de l'Est que de l'Ouest, pourrait aider et même forcer les dirigeants politiques à sortir de l'impasse dans laquelle les maintient, depuis 40 ans, le climat de méfiance et de confrontation actuel;

ATTENDU que le COSTA RICA, appuyé de vingt-cinq autres pays de l'Est que de l'Ouest, va introduire cet automne à l'Assemblée générale de l'ONU une résolution proposant un vote mondial sur le désarmement général (élimination balancée et vérifiée des armes nucléaires, chimiques et biologiques - réduction équilibrée des armes conventionnelles - dissolution réciproque des alliances militaires, etc...) et le gel nucléaire (arrêt de la fabrication et du déploiement d'armes nucléaires);

ATTENDU que le CANADA n'est pas encore prêt à appuyer cette initiative, malgré l'appui de 141 députés fédéraux, du Congrès du travail du Canada, du Conseil canadien des Eglises, de la Présidente du Parti Libéral du Canada, des résultats positifs de deux sondages Gallup et du succès des 181 référendum municipaux qui ont permis à plus d'un million d'électeurs de se prononcer à 77% en faveur du désarmement;

ATTENDU que le GOUVERNEMENT DU QUEBEC, avec l'appui de l'Assemblée Nationale, en DECIDANT DE RECONNAITRE à sa population le droit de se prononcer sur le désarmement et le gel nucléaire, jouerait un rôle historique et courageux et pourrait bien inciter le gouvernement du Canada et celui d'autres pays à appuyer ce projet à l'ONU;

ATTENDU que le DOCUMENT FINAL de la première session des Nations Unies sur le désarmement disait que l'alternative qui s'offre à nous est:

> "d'arrêter la course aux armements et commencer à désarmer OU songer à la destruction totale ..."(1978)

ATTENDU qu'il EXISTE AU QUEBEC une loi sur la consultation populaire et que le Premier Ministre a laissé entendre, dans une entrevue accordée au Devoir, que certaines questions importantes pourraient être soumises directement au peuple;

Proposé par Jean Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine invite le Gouvernement du Québec, suite à un appui majoritaire des partis de l'Assemblée Nationale, de tenir, avant ou lors des prochaines élections, une consultation populaire sur la question du désarmement général * et mondial commençant par le gel nucléaire.

Adopté

84-356 Correspondance - Novembre 1984

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 1984.

Adopté

84-357 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
6986	Comité Loisirs Place St-Laurent	(Parcs, entretien et réparations)	600.00
6987	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
6988	Ministère des Communications	(Fourniture de bureau)	9.95
6989	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2521.84
6990	Caisse Pop. Ste-Madeleine	CANCELLE	-
6991	Serge Turcotte	(Salle comm. entretien et réparation)	35.00
6992	Marie-Claude Montplaisir	(Salle comm. cours de bricolage)	100.00
6993	Société Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
6994	J.B.Lanouette Inc.	(Assurance - machinerie et véhicules)	45.00
6995	Banque Nationale Canada	(Intérêts sur obligation)	7605.00
6996	Banque Nationale Canada	(Intérêts sur obligation)	2327.50
6997	Ass. Québécoise des techn. de l'eau	(Frais représentation Conférence AQTE)	105.00
6998	Nicole Hamelin	(Salle comm. cours esthé.)	60.00
6999	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2587.41
7000	Serge Turcotte	(Salle comm. entretien et réparation)	35.00
7001	CRD-04	(Cotisation associations)	147.30
7002	F.Lethiecq Enr.	(Retenues contrat à payer)	10000.00
7003	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2359.00
7004	Richard Loranger	(Récl. domm. et int.)	718.13
7005	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7006	Marcel Milot	(Frais déplacements)	57.12
7007	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1340.00
7008	La St-Maurice	(Récl. domm et int.)	160.00
7009	Alain Villemure	(Récl. domm. et int.)	200.00
7010	Fernand Veillette	(Frais déplacements)	11.62
7011	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	647.04
7012	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2345.32
7013	Les Galeries du Fleuve Inc	(Salle comm. déneigement)	1120.00
7014	Claudette Toupin	(Petite caisse)	58.42
7015	Banque Nationale Canada	(Rachat obligations 1000) Int. obligations 5775)	6775.00
7016	La Laurentienne	(Déductions salaires)	170.63
7017	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Déductions salaires)	73.11
7018	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2193.37
7019	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	2662.78
			$50855.21

Liste des comptes à payer au 30 novembre 1984

7020	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.52
7021	Bell Canada	(Salle communautaire)	34.37
7022	Bell Canada	(Station de pompage)	31.96
7023	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	210.51
7024	Hydro-Québec	(Loisirs-Prairies)	149.53
7025	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	131.09
7026	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6530.94
7027	Hydro-Québec	(Loisirs St-Laurent)	63.26
7028	Fleuriste Hélène	(Corbeille-Famille Veillette)	45.78
7029	Ebénisterie d'Epoque Enr.	(Meuble système de son) (Salle communautaire)	650.00
7030	Anixter Canada Inc.	(Fil élec.-Puits #1-2)	203.44
7031	Marcel Arcand	(Loc. rotoculteur Pl. Norbert)	315.00
7032	Formules Municipales Ltée	(Avis convocation)	50.60
7033	Marc Montambeault	(Transport handicapés)	252.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 30 novembre 1984 (suite)

No. de résolution ou annotation			
7034	Me Robert Carrier	(Cession par C. Pop. Ste-Madeleine) (Convention-J.Gagnon) (Convention-A.Chartier)	885.00
7035	La Revue Municipale Inc.	(Abonnements - 1985)	180.00
7036	Lamothe & Ayotte	(Opinion légale et mise en demeure-F.Lethiecq)	88.44
7037	La Sablière du Cap Inc.	(Sable - rép.aqueduc rue Desruisseaux)	49.05
7038	Gaston Bédard Inc.	(Loc. dactylo 54.50 Fournitures 32.70)	87.20
7039	Excavation Fournier Ltée	(Terrassement Parc Norb.) (Loc.bulldozer)	1922.00
7040	Les Ent.Gaston Fournier	(Transport terre et pierre pour rues 1632.) (Transport sable abrasif cour 720.)	2352.00
7041	Garage M. Ayotte	(Essence pour véhicules)	394.13
7042	J.U.Houle Ltée	(Pièces et acc. - RDE)	222.13
7043	Charbonnerie Champlain	(Huile chauffage-diesel)	472.99
7044	Trois-Rivières location	(Loc. machinerie)	29.16
7045	Clôtures Cambrek Inc.	(Clôture-loisirs St-Malo)	831.90
7046	P.A.Thibeault Ltée	(Clôture à neige, raccords de drains et piquets 9e)	48.44
7047	Savin Canada Inc.	(Loc. photocopieur)	125.57
7048	Service de pneus CTR	(2 pneus - GMC/80)	263.78
7049	Atelier d'Usinage Gomex	(Modification-mini-sabl.)	125.50
7050	Sablière Ste-Marthe Inc.	(Nivelage de rues)	1512.50
7051	Librairie Multi-Service	(Fournitures bureau)	72.58
7052	Pièces d'Auto H.P. Jacques	(Petits outils) (Filtres et access.)	80.26
7053	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau)	182.42
7054	Matériaux Les Rives Inc.	(Sel, calcium et drains)	351.64
7055	Matériaux Gauvin Inc.	(Clôture à neige)	68.40
7056	Contrôles Comptables Ltée	(Régistre des naissances)	31.60
7057	Béton du Cap Inc.	(Base de béton-salle Communautaire 24.50) (Béton, clôture St-Malo 173.09)	197.59
7058	Pagé Construction Inc.	(Achat pierre-diverses rues)	1901.90
7059	Morin & Frères Inc.	(Pièces et access.)	133.06
7060	Saillant Inc.	(Tuyaux - RE)	734.86
	TOTAL		$22032.10

Adopté

84-358 Comité de loisirs des prairies - versement par anticipation de la première tranche de 1000$ pour l'exercice 1985

ATTENDU la résolution adoptée le 7 décembre 1984 par le Comité de loisirs des prairies (annexe):

Proposé, secondé et résolu unanimement DE VERSER par anticipation, au comité des loisirs - secteurs des Prairies, la somme de 1000$ ordinairement dûe le 1er avril et ce sur remise de la facture d'acquisition du MODULE DE JEU acquis dans le cadre du programme PADEL.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. F.P.

No. de résolution ou annotation

Assainissement des eaux

Monsieur Lucien Chaussé explique aux citoyens présents les implications de ce dossier et répond à leurs questions.

De plus, il les avise qu'une rencontre aura lieu sous peu afin de les informer sur toutes les facettes d'un tel projet. Il mentionne également qu'à cette occasion, des spécialistes du consortium et du ministère de l'environnement seront présents et pourront répondre à toutes les questions d'ordre technique.

Poste de directeur des loisirs

Monsieur Lucien Chaussé fait état des particularités de ce concours d'emploi c'est-à-dire du processus suivi dans ce dossier. Il répond également aux questions d'un candidat à ce concours et lui fait part que les renseignements qu'il requiert lui seront fournis aussitôt que le dossier sera clos

Rue Robert Biron - Pétition

Les Citoyens de ce secteur font part aux membres du conseil que le centre de cette rue est trop élevé, qu'elle contient une trop grande quantité de pierre et que les camions accrochent les fils téléphoniques et les conducteurs électriques.

Suite à ces affirmations, Monsieur Chaussé mentionne que cette rue est comparable à d'autres rues de notre municipalité et que des modifications importantes à l'infrastructure de cette rue nécessitera l'adoption d'un règlement de secteur.

Rues Jacinthe et Denise - Pétition

Monsieur Jean-Guy Bergeron fait lecture de la pétition dans laquelle les citoyens du secteur concerné requièrent de M. Gaston Girard la pose d'une clôture ainsi qu'une meilleure protection en matière d'environnement.

Suite à cette lecture, Monsieur Chaussé fait part aux citoyens des implications d'une telle démarche.

✓ 84-359 Comité des loisirs des Prairies - Construction d'un terrain de tennis

ATTENDU la demande du Comité des loisirs;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE CONFIER ce dossier au nouveau directeur des loisirs dès son entrée en fonction afin qu'il puisse formuler ses recommandations.

Adopté

84-360 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé MAIRE ... F. Prescott Sec.Tres.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.L.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 décembre 1984

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 17 décembre 1984 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers: Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 17e jour de
*1984 décembre*et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1985. (Documents déjà remis)

2- Adoption du règlement numéro 180 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1985.

DONNE ce 14e jour du mois de décembre 1984.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

84-361 Adoption du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1985

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954, 955, 956 et 957 du Code municipal;

ATTENDU les explications fournies durant la session;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER le budget de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1985.

Adopté

84-362 Adoption du règlement numéro 180 - Pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 1985

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 180.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 14 janvier 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 14 janvier 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillets : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

85-1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-2 Adoption des minutes

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 10 et 17 décembre 1984.

Adopté

✓ 85-3 Aménagement de cours d'eau municipaux - demande de M. Firmin Kolly et All.

ATTENDU la demande de Firmin Kolly et All.;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER Firmin Kolly et All. dans sa demande auprès du Ministère de l'Agriculture pour l'amélioration du cours d'eau Arcand sur une longueur d'un kilomètre.

Adopté

✓ 85-4 Modification des lettres patentes de la MRC

ATTENDU le contenu des lettres patentes concernant la constitution de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville;

ATTENDU que le principe qui sous-tenait ce regroupement des municipalités consistait en une équité de la représentation des municipalités régies par le Code Municipal et celles régies par la Loi des cités et villes;

ATTENDU que le dernier décret numéro 1232-84 a modifié les chiffres de population des municipalités du territoire de la Municipalité Régionale de comté de Francheville;

ATTENDU que cette modification a affecté le mode de représentation à l'équité des municipalités régies par le Code Municipal et celles régies par la Loi sur les cités et villes;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-4 Modificiation des lettres patentes de la MRC (suite)

ATTENDU que le décret numéro 1232-84 entrera en vigueur le ler janvier 1985;

ATTENDU la demande des membres du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville formulée par la résolution numéro 84-11-500;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande de modification des lettres patentes de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville formulée par la résolution numéro 84-11-500.

Adopté

85-5 Entretien d'hiver (chemin de desserte) autoroute 40

ATTENDU que la Municipalité doit assumer l'entretien d'hiver du chemin de desserte le long de l'autoroute 40 dans les limites de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité de St-Maurice fait l'entretien d'une partie du chemin de desserte dans ses limites;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER la Municipalité de St-Maurice à effectuer les travaux d'entretien d'hiver de la partie de cette artère qui est située dans notre municipalité, soit une longueur de 1.73 kilomètre au taux de $ 865.00 le kilomètre, soit le montant de la subvention du Ministère des Transports.

Adopté

85-6 Opération cadastrale lot 49-P

ATTENDU la requête effectuer par le notaire Jean Paquin pour Monsieur Marcel Arcand concernant le lot 49-P;

ATTENDU qu'une autorisation de la Commission du Territoire Agricole du Québec a été accordée pour la partie concernée;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Monsieur Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan no. 4-26-1984 comme étant le morcellement par aliénation du lot 49-P.

Adopté

85-7 Opération cadastrale - lot 65-3

ATTENDU la requête effectuée par Roger Gélinas, arpenteur-géomètre en date du 19 octobre 1984 concernant le lot 65-3, propriété de Monsieur Ferdinand Veillette;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 25372 étant la subdivision du lot 65-3.

Adopté

85-8 Association touristique du coeur du Québec

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE NE PAS ADHERER à cet organisme pour l'exercice 1985-1986.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Dépôt de quatre (4) projets d'entente entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap et les cadres de la municipalité.

No. de résolution ou annotation

85-9 Achat de sacs de sable

ATTENDU la demande de Monsieur Florian Massicotte relative à l'achat de cinq (5) jeux de sacs de sable;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- D'ACQUIESCER à la demande de M. Florian Massicotte à l'effet d'acheter 5 jeux de sacs de sable pour l'exercice 1985.

2- DE MENTIONNER au président de la ligue que ces jeux devront servir durant toute l'année 1985.

Adopté

85-10 CPTAQ - Demande d'autorisation lot 19-1

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Lévis Toupin;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jean-Lévis Toupin auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-11 Acceptation des travaux de voirie - Mise en forme et nivelage de la 9ième rue

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de la mise en forme et nivelage de la 9ième rue;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention additionnelle de $ 9000.00 pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés sur la 9ième rue pour un montant de $ 9429.38.

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptés notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-12 Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues

ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de l'amélioration du réseau municipal;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de $15000.00 pour la réalisation de ces travaux;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- QUE le conseil approuve le présent rapport de dépenses relatif aux travaux exécutés aux chemins municipaux pour un montant de $ 76404.14.

2- QUE le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptés notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté

85-13 Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation d'entrées d'aqueduc et d'égout au cours de l'année 1985;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la Municipalité demande au Ministère des Transports les permis d'excavation requis pour l'année 1985.

Adopté

85-14 Ajout de deux (2) lampes de rues

ATTENDU les demandes reçues pour l'ajout de deux lampes de rues face au 1861 et 3910, Rang St-Malo;

ATTENDU que l'inspecteur municipal a constaté un manque d'éclairage à ces endroits;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE FAIRE une demande à l'Hydro-Québec pour la pose de deux lampes de rues 8500 lumens à vapeur de sodium.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-15 Correspondance - décembre 1984

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 1984.

Adopté

85-16 Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont aurorisés à en faire le paiement.

7061	M. Gaston Girard	(Retenue contrat à payer)	10,000.00
7062	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2,363.64
7063	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèv. ordures)	3,454.67
7064	Marie-Claude Montplaisir	(Cours bricolage)	100.00
7065	Paul-André Robitaille	(Cours peinture)	100.00
7066	Jocelyne Grondine	(Atelier animation 3-5ans) (bricolage handicapés)	766.00
7067	Soc. Canadienne Poste	(Frais de poste)	196.00
7068	André Pélissier Inc.	(Achat act. imm. climatis.)	9,650.00
7069	Maurice Dumas	(Réceptions)	175.00
7070	Fernand Veillette	(Réceptions, boisson bar salle conférence)	60.00
7071	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2,373.16
7072	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2,323.26
7073	Mun. Ste-Marthe	cancellé	
7074	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	1,400.00
7075	Gaston Girard	(Contrat déneig. 8882.22) (Contrat sablag. 3366.05)	12,248.27
7076	Richard Loranger	(Réclamation domm et int.)	718.13
7077	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7078	Soc. Canadienne Poste	(Frais de poste)	99.20
7079	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2,045.49
7080	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	32.34
7081	Frédéric Prescott	(Frais de déplacement)	31.22
7082	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	2,909.70
7083	Lucien Chaussé	(Frais de déplacement)	114.05
7084	Banque Nationale Can.	(Int. Oblig. 1716.87) (Frais banque 4.29)	1,721.16
7085	Banque Nationale Can.	(Rachat oblig. 4500.00) (Int. oblig. 4268.21) (Frais banque 16.30)	8,784.51
7086	Claudette Toupin	(Petite caisse)	57.40
7087	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	808.80
7088	Caisse Pop Ste-Madelei.	(Modifications taxes)	59.28
7089	Mun. Ste-Marthe	(Salaires)	357.11
7090	La Laurentienne	(Déductions salaires)	170.63
7091	Syndicat Can. Fonc. Pu.	(Déductions salaires)	79.69
7092	Receveur Général Can.	(Déductions salaires)	2,906.77
7093	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3,686.13
7094	Ecole Patinage Artis.	(Contribution au loisir 9 enfants à $25.00)	225.00
	TOTAL		$70,046.61

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

Liste des comptes à payer au 31 décembre 1984

No. de résolution ou annotation			
7095	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6,757.23
7096	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	59.19
7097	Hydro-Québec	(Loisirs St-Malo)	129.98
7098	Hydro-Québec	(Hôtel municipal)	334.31
7099	Hydro-Québec	(Station de pompage)	111.75
7100	Hydro-Québec	(Aqueduc)	3,688.50
7101	Bell Canada	(Hôtel municipal)	199.59
7102	Bell Canada	(Station de pompage)	30.42
7103	Bell Canada	(Salle communautaire)	30.79
7104	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.52
7105	Denis Rancourt	(Service d'électricien à la station pompage et salle)	174.38
7106	Gravier Mont-Carmel Inc.	(Sable abrasif res. 84-316)	1,682.59
7107	Gilles Bruneau	(Déplacement lumières (Village et Dominique Savio)	24.00
7108	Vaugeois & Fils	(Sable, pierre et location de machinerie - travaux 9e rue)	9,429.38
7109	Encadrements Madelinois	(Cadres soirée bénévoles)	51.01
7110	Robert Carrier notaire	(Contrat-salle communau.)	1,015.00
7111	Lamothe et Ayotte	(Etude de cautionnement)	50.00
7112	Marc Montambeault	(Transport pers. handicap)	161.00
7113	Atelier d'Usinage J.J. Tremblay	(Réparer pompe d'égout)	246.17
7114	Matériaux les Rives Inc.	(Clôture à neige et poteaux)	57.57
7115	Centre de Décoration Enr	(Peinture-plancher salle com)	60.72
7116	Clôtures Cambrek Inc.	(Grillage de protection patinoire Dominique Savio)	93.74
7117	Contrôles comptables Lté	(Fournitures de bureau)	15.45
7118	Imprimerie Art Graphique	(Impression d'un certificat)	59.95
7119	Imprimerie Vallières Inc	(Programmation loisirs 85)	201.43
7120	Burotec Inc.	(Papeterie et photocopies)	214.11
7121	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures de bureau)	209.19
7122	J.U.Houle Ltée	(1 borne-fontaine et pièces rés. 84-354)	1,047.53
7123	Poste Essence Mauricie	(Essence pour véhicules)	263.70
7124	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
7125	Gas Bar Giroux	(Essences pour véhicules)	36.50
7126	Perco Limitée	(Location équip. salle com.)	48.92
7127	Richard Piché Inc.	(Pièces machinerie)	168.79
7128	André Pélissier Inc.	(Produits nettoyage-salle)	45.47
7129	Charbonnerie Champlain	(Huile à chauffage)	248.06
7130	Guillevin International	(Lumières extérieurs, fil, globes etc. salle comm. et hôtel municipal)	422.66
7131	P.A. Thibeault Ltée	(Pièces-Patinoire Dominique Savio)	83.71
7132	Morin et Frères Inc.	(Décoration noel salle 192.50 Petits outils et BND 49.08 Pièces machineries 2.54)	244.12
	TOTAL		$27,842.00

Adpopté

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-17 Carnaval organisé par le comité de loisirs - secteur des Prairies

ATTENDU la demande formulée par les membres du comité des loisirs;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la mascotte qui sera dévoilée, le 26 janvier prochain, soit réservée exclusivement pour les activités du secteur des Prairies.

Adopté

85-18 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse .....MAIRE.... F Prescott .....Sec.Tres
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 4 février 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 4 février 1985 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation.

85-19 Réaménagement de la salle du fleuve

ATTENDU la rencontre intervenue le 1er février 1985, avec le représentant de l'O.P.D.Q., Monsieur Raymond Solas;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1. D'ACCEPTER la subvention de $50000. pour le réaménagement de la salle du fleuve avec les modifications établies lors de la rencontre du 1er février 1985.

2. D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec pour et au nom de la Corporation Municipale.

3. DE PROCEDER à l'engagement de la firme Novatec pour préparer les plans relatifs aux réaménagements prévus.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Frédéric Prescott .....Sec.-Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 11 février 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 février 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

85-20 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-21 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 14 janvier et 4 février 1985.

Adopté

85-22 Achat de timbres

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de $800.00 de timbres pour l'expédition des comptes de taxes 1985.

Adopté

85-23 Achat de classeurs

ATTENDU les discussions intervenues lors de la rencontre informelle du 30 janvier 1985;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de neuf (9) classeurs de marque SARO 28" chez Librairie du Cap selon le meilleur prix soumis soit: $231.00 plus taxe chacun.

Adopté

85-24 Permis émis en 1984

ATTENDU le rapport soumis par le responsable de l'émission;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis en 1984 par l'inspecteur municipal.

Rapport des permis émis en 1984

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

Résidence unifamilliale	
Construction nouvelle	29
Rénovation	35
Occupation	24
Résidence multifamilliale	
Construction nouvelle	0
Rénovation	2
Maison-mobile	1
Chalet	
Rénovation	4
Bâtiments accessoires	
Construction nouvelle	27
Rénovation	4
Permis commerciaux	
Construction nouvelle	1
Rénovation	2
Clôture	1
Permis industriel	
Rénovation	1
Construction de piscine	5
Démolition de bâtiment	7
Mur de soutènement	1
Terrain de balle et équipements	1
Installations septiques	25
Valeur des permis de construction	$1,996,645.00

Adopté

85-25 Acquisition du lot 534-12

ATTENDU la résolution no. 84-294 adoptée le 18 octobre 1984;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le contrat d'acquisition pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

85-26 Assainissement des eaux - Etude Epic

ATTENDU la nécessité de compléter une étude épic à Ste-Marthe afin de connaître nos problèmes réels dû à l'infiltration;

ATTENDU que la pré-étude a été faite a une époque ou nos nappes d'eau étaient très basses;

INITIALES DU MAIRE R. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-26 Assainissement des eaux - Etude Epic (suite)

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe a l'intention de faire des travaux de correction indépendamment du résultat obtenu dans nos négociations avec la Régie d'Assainissement des eaux du Trois-Rivières Métropolitain;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le Ministère de l'Environnement procède à l'étude épic finale au moment opportun.

Adopté

85-27 Aménagement des terrains de loisirs - Programme Canada au Travail 1984-1985

ATTENDU la demande présentée dans le cadre de ce programme;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1. QUE la Corporation Municiaple de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet "Aménagement des terrains de loisirs" présenté dans le cadre du Programme Canada au Travail 1984-1985.

2. QUE MM. Lucien Chaussé et Frédéric Prescott soient autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce avec le Gouvernement du Canada.

3. QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité ou le projet soumis serait subventionné.

Adopté

85-28 Réaménagement de la salle du Fleuve - Programme CLE

ATTENDU la demande de Madame Marie-Josée Foisy à l'effet de compléter le dossier présenté dans le cadre du programme CLE;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AVISER Madame Foisy que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage à investir la somme de 13 500$ soit la partie non subventionnée des travaux prévus.

Adopté

85-29 Lettres de félicitations et remerciements

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'EXPEDIER les lettres jointes en annexe aux personnes concernées.

Adopté

85-30 Correspondance du mois de janvier 1985

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de janvier 1985.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS

85-31 Comptes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

No. de résolution ou annotation			
7133	Corp.Sec. Municipaux Québec	(Cotisation associations)	210.00
7134	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères)	3793.00
7135	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ord. ordures)	3454.67
7136	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5200.00
7137	Mme Rita Beaumier	(Modification taxes)	1577.12
7138	Gaston Girard	(Contrat déneig. 14803.71) (Contrat sablage 5610.07)	20413.78
7139	Henriette Mongrain	(Taxes à recevoir 84 30.23) (Int.sur arrérages 3.88)	34.11
7140	M. Justin Bruneau	(Modification taxes)	88.83
7141	M. Eugène Bergeron	(Modification taxes)	12.43
7142	Les Galeries du Fleuve Inc.	(Modification taxes)	200.23
7143	Mme Denise Champagne	(Modification taxes)	31.87
7144	M. Michel Leclerc	(Modification taxes)	92.73
7145	M. Gilles Haché	(Modification taxes)	217.50
7146	M. Léo Laflamme	(Modification taxes)	317.36
7147	Mme Simone Dubé	(Modification taxes)	180.53
7148	Banque Nationale Canada	(Rachat oblig. 6000.00) (Int. oblig. 9345.00) (Frais banque 30.86)	15375.86
7149	Ass. Hockey mineur	(Contribution Hockey min)	1000.00
7150	Maurice Dumas	(Réceptions)	99.90
7151	Marcel Milot	(Frais poste)	30.00
7152	Marcel Milot	(Frais déplacement)	13.86
7153	Mme Céline Turcotte	(Réceptions)	269.52
7154	M. Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	766.16
7155	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5481.39
7156	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1380.00
7157	M. Jean-Daniel Gervais	(Réceptions)	60.00
7158	Société Canadienne Poste	(Frais de poste)	800.00
7159	La Laurentienne	(Déductions salaires)	172.07
7160	Mme Jocelyne Grondine	(Salle comm. cours)	132.00
7161	M. Serge Turcotte	(Salle comm. ent. rép.)	225.00
7162	M. Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.00
7163	M. Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
7164	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	25.90
7165	M. Robert Jutras	(Distribution circulaires)	23.45
7166	M. Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	22.90
7167	Com. Santé et sécurité du travail du Québec	(Accidents travail)	296.00
7168	Trust Général du Canada	(Déductions salaires) (Fonds de retraite)	700.90
7169	Comité loisirs Prairies	(Cont. au secteur PADEL)	1000.00
7170	Comité loisirs Prairies	(Cont. au secteur PADEL)	800.00
7171	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	40.69
	TOTAL:		64574.36

Liste des comptes à payer au 31 janvier 1985

7172	Bell Canada	(Station de pompage)	31.32
7173	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.52
7174	Bell Canada	(Salle communautaire)	32.05
7175	Bell Canada	(Hôtel municipal)	183.46
7176	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	18.00
7177	Hydro-Québec	(Place St-Laurent)	203.05
7178	Hydro-Québec	(Prairies)	469.85
7179	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1641.03
7180	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6757.23
7181	Centre Photocopie Cap	(Photocopies de volume)	63.81
7182	Electricité Francoeur	(Batterie, pièces-pépine)	251.24
7183	Electricité ACA Inc.	(Inst. élec. - Prairies)	100.00

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation			
7184	Albert H.Lacharité Inc.	(Nettoyage 3 fournaises)	188.85
7185	Ministère de Environne.	(Service d'analyse)	250.00
7186	Bureau d'enregistrement de Champlain	(Frais de recherches)	12.00
7187	Les Breuvages Bégin Ltée	(Location-distributrice)	52.32
7188	Florian Massicotte	(5jeux - sacs sable Résolution 85-9)	50.00
7189	Pluritec Limitée	(Analyse bactériologique)	85.50
7190	Atelier Mouvec Ltée	(Pièces et acc. - RDE)	394.25
7191	Poste d'Essence de la Mauricie	(Essences - véhicules)	32.50
7192	Librairie Wilson &LLafleur	(Abonnement - code mun.)	150.00
7193	Gestetner Inc.	(Papeterie-photocopieur)	199.79
7194	Imprimerie Vallières Inc.	(Bulletins municipaux)	613.89
7195	Signalisation Alum.Dufres	(Plaques de rues)	65.17
7196	Lamothe et Ayotte	(Honoraires-Re:R. Vaillancourt)	35.00
7197	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
7198	Launier Ltée	(Pièces - véhicules)	196.58
7199	Eco Equipement FEP Inc.	(Kit de rechange - pompe)	133.85
7200	André Pélissier Inc.	(Modifications conduits-salle)	199.00
7201	La Cie Can. Linge Inc.	(Guénilles)	32.70
7202	Société Coopérative Agricole de Champlain	(Huile chauffage)	1267.50
7203	Richard Piché Inc.	(Location débroussail.)	2005.60
7204	Pinsonnault, Roy Lambert	(Relation de travail)	2706.25
7205	Ville de Cap-de-la-Mad.	(Salaires juge et causes)	712.78
7206	Vitrerie du Centre Inc.	(Vitre - St-Malo)	17.29
7207	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures bureau - archives; salle comm. et hôtel municipal)	691.38
7208	M.C.E.Control Elect.	(Travaux élect. salle) (Résolution 84-322)	1923.00
7209	Sani-Marc Enr.	(Articles nettoyage)	141.39
7210	Pitney-Bowes	(Compteur postal, balance)	78.32
7211	Marc Montambault	(Transport - handicapés)	98.00
7212	J.B.Deschamps Inc.	(Gestion obligations)	471.00
7213	J.B.Lanouette Inc.	(Salle comm. et biens)	406.00
7214	Protection Incendie CFS	(Pièces et acc.-loisirs)	59.05
7215	Henri Bourgeois Inc.	(Articles nettoyage-salle)	181.30
7216	Guillevin International	(Fixture et globes)	73.96
7217	Matériaux Les Rives	(Matériaux - salle)	165.63
7218	Burotec Inc.	(Coût des photocopies)	120.49
7219	P.A.Thibeault Ltée	(Matériaux - salle)	93.85
7220	Gaston Bédard Inc.	(Location-équipem. 130.80) (Fournitures 58.86)	189.66
7221	Gas Bar Giroux	(Essence-véhicules)	365.95
7222	Morin & Frères Inc.	(Matériaux - salle comm. et outils voirie)	192.98
	TOTAL:		$24548.91

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-32 Réaménagement de la salle du Fleuve - OPDQ

ATTENDU la période très courte allouée pour la réalisation des travaux;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1. DE PROCEDER à la réalisation des travaux tel que prévus au plan de la firme NOVATEC préparé en date du mois de février 1985.

2. DE NOMMER MM. Maurice Dumas, conseiller et Fernand Veillette, inspecteur municipal, pour voir à la bonne marche de ce dossier.

3. QUE la Corporation Municipale s'engage à investir la somme de $12,000.00 soit la partie non subventionnée des travaux prévus.

Adopté

85-33 Levée de l'assemblée

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... Frédéric Prescott .....Sec.Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 18 février 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 18 février 1985 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation.

85-34 Assainissement des eaux - Signature d'un protocole d'entente avec le MENVIQ

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine un protocole d'entente avec le Ministère de l'environnement du Québec aussitôt que la documentation pertinente aura été obtenue.

Adopté

85-35 Assainissement des eaux - Attribution de la gérance du projet

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE CONFIER la gérance du projet à la Société Québécoise d'assainissement des eaux et de recommander la firme Longest Inc. à titre de sous-traitant possible dans ce dossier.

Adopté

85-36 Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix de la firme d'ingénieurs

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande à la Société Québécoise d'assainissement des eaux l'engagement du Consortium (Pluritec - Vézina, Fortier, Poisson) pour les travaux d'ingénierie dans ce dossier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-37 Programme PADEL

ATTENDU que le comité des Loisirs de Ste-Marthe, secteur des Prairies, s'est conformé aux exigences du Programme PADEL;

ATTENDU que les pièces justificatives ont été vérifiées et demeurent à la disposition du M.L.C.P. pour vérification ultérieure;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE l'attestation des dépenses soit faite au M.L.C.P. tel que prévu au formulaire "Attestation des dépenses" P.A.D.E.L. Volet II.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Sec.-Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
D

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 25 février 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 février 1985 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 25e jour de février 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 22e jour du mois de février 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-38 Subvention - entretien des rues

ATTENDU les discussions entre les divers intervenants lors de la rencontre du 13 février 1985;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE demande soit faite au député Monsieur Marcel Gagnon à l'effet d'obtenir une subvention de 95 850,00$ pour des travaux à être effectué à l'été 1985 et plus amplement décrits en annexe.

Adopté

85-39 Réfection de la route 138 - Secteur Village

ATTENDU l'entente de principe intervenue le 18 février dernier dans le dossier d'assainissement des eaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE demande soit faite au Ministère des transports à l'effet d'inclure dans la programmation 1985 des travaux de réfection de la route 138 dans le secteur Village.

Adopté

85-40 Don à la Société Canadienne de la Croix Rouge

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas, et résolu unanimement D'EFFECTUER un don de 25$ à la SCCR dans le cadre de sa campagne de souscription 1985.

Adopté

85-41 Réaménagement de la salle du Fleuve - OPDQ

ATTENDU la résolution no. 85-32 adoptée le 11 février 1985;

ATTENDU que par la résolution no. 85-32, la Corporation Municipale s'est engagée à investir la somme de 12 000$;

ATTENDU que cette somme risque d'être insuffisante de 518$ compte tenu du projet présenté;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage à investir un montant égal à la partie non subventionnée des travaux prévus soit environ 12 518$ selon le projet soumis à l'OPDQ.

Adopté

85-42 CPTAQ - Demande d'autorisation lot 447-P

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Pierre Larose;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de M. Jean-Pierre Larose auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. F.P.

No. de résolution ou annotation

85-43 Expropriation du terrain de M. Gilles Gauthier

ATTENDU la nécessité de procéder à l'évaluation du lot no. 93-P et 93-1;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER M. Louis Georges Baril e.a. à titre d'évaluateur dans ce dossier.

Cette résolution rescinde la résolution no. 84-7.

Adopté

85-44 Achat d'un lutrin

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QU'UN lutrin de conférence soit acheté à la Librairie du Cap au prix de $135.00 ou moins. (Model 465-LD301).

Adopté

85-45 Subvention du Baseball Mineur

ATTENDU que le rapport financier de la saison 1984 a été produit;

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour la saison 1985 ont été soumises et approuvées;

Proposé par Jean-Guy Bergeron secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1. QUE la somme de 2 000$ soit versée à la ligue de Baseball Mineur de Ste-Marthe, telle que prévue au budget 1985.

2. QUE ce montant soit versé en 2 parts égales, l'une au début du mois de mai 1985 et l'autre en septembre 1985, après la production du rapport financier de la ligue.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE.... Frédéric Prescott .....Sec.Tres.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 4 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 4 mars 1985 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 4e jour de mars 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce ler jour du mois de mars 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-46 Nomination du maire suppléant

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Pierre Juneau, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 mai 1985.

Adopté

85-47 Nomination d'inspecteurs municipaux - loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture - section IV - des mauvaises herbes.

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Fernand Veillette responsable de l'application de la loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture pour l'année 1985.

Adopté

85-48 Félicitations à Sylvain Torres

ATTENDU la performance exceptionnelle de Sylvain Torres au Jeux du Québec de la Mauricie;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'OFFRIR nos félicitations à Sylvain Torres pour ses récents exploits et de lui TRANSMETTRE nos meilleurs voeux de succès lors de sa participation aux jeux de Dolbeau.

Adopté

85-49 Etude de faisabilité d'un projet de récupération par tri à la source

ATTENDU que la responsabilité de la gestion des déchets domestiques dans notre société incombe aux municipalités;

ATTENDU que la poubelle domestique regorge de fibres secondaires facilement recyclables;

ATTENDU les coûts croissants occasionnés par la cueillette et l'enfouissement de ces matières secondaires;

ATTENDU qu'il se dessine dans notre population un mouvement de fond très positif qui vise essentiellement à promouvoir l'amélioration de l'environnement et la conservation de l'énergie en recyclant les matières secondaires qui se trouvent dans la poubelle domestique;

ATTENDU que par ce fait, nos citoyens s'impliquent personnellement et prennent sur eux le fait de faire un pas pour améliorer leur milieu de vie;

ATTENDU les retombées économiques énormes du tri à la source en création d'emplois, économie et conservation de nos fôrets

ATTENDU que cette ressource d'approvisionnement est des plus sécurisantes pour l'industrie des pâtes et papiers qui crée un (1) emploie sur dix (10) au Canada, donc un million (1 000 000) d'emplois;

ATTENDU que du papier, cela ne peut-être détruit par la tordeuse d'épinettes;

ATTENDU que les coûts énormes que le Ministère de l'Environnement doit défrayer pour faire le reboisement essentiel à la survie de nos fôrets;

ATTENDU que la récupération crée dix (10) fois plus d'emplois que l'enfouissement, tout en prolongeant la vie de nos sites d'enfouissement;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C. INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU l'implication du Mouvement Desjardins (Caisses Populaires) dans cette nouvelle industrie qu'est la récupération, par la création du "Fonds de récupération Desjardins" (deux millions de dollars: 2 000 000$);

ATTENDU que la région 04 est reconnue comme chef de file au Québec en ce qui concerne la récupération par le tri à la source;

ATTENDU que "Les Récupérateurs du Comté de Maskinongé Inc." ont été nommés lors du sommet économique de la région 04 maître d'oeuvre pour voir à l'implantation d'une corporation régionale pour la gestion des déchets municipaux (lequel engagement est actuellement concrétisé;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- QUE les Récupérateurs du Comté de Maskinongé Inc. et Récupération Les Forges Inc. soient et sont par la présente mandatés pour:

   1- Préparer un dossier en ce qui a trait à l'implantation d'une cueillette sélective des matières secondaires incluses dans la poubelle domestique à travers toute la MRC de Francheville; cette cueillette pouvant être ou distincte ou incorporée à la cueillette des ordures actuelle;

   2- Préparer des plans préliminaires d'un projet de centre de tri situé dans la MRC de Francheville apte à recevoir toutes les matières secondaires qui y auraient été récupérées à la source et y joindre un estimé des coûts d'instauration d'une telle usine;

   3- Préparer une étude qui démontrerait comme le tout pourrait être financé tant pour l'instauration du centre de tri régional que pour ses opérations courantes.

2- QUE la réalisation de ce mandat sera faite sans aucun frais quels qu'ils soient par notre municipalité.

Adopté

✓ 85-50 Concours "Villes, villages et campagnes fleuris" 1985

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Louis St-Arnaud responsable de l'inscription de la municipalité au concours "Villes, villages et campagnes fleuris".

Adopté

✓ 85-51 CPTAQ - demande d'autorisation lot 72-9

ATTENDU la demande de Madame Diane Côté Leclerc;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Diane Côté Leclerc auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE h.e. INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

85-52 Adoption par résolution du projet de règlement numéro 181 - modification du règlement de construction et de zonage.

ATTENDU les modifications apportées au règlement numéro 155 modification du règlement de construction et de zonage.

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER le projet de règlement numéro 181-modification du règlement de construction et zonage.

Adopté

✓ 85-53 Avis de motion - règlement numéro 181

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement visant à modifier les activités permises dans la zone RC-31

✓ 85-54 Résolution fixant la date de l'assemblée publique aux fins de consultation - règlement no. 181

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE TENIR une assemblée publique de consultation - règlement 181, lundi le 25 mars 1985 à 7:00 heures.

Adopté

* ✓ 85-55 Equipements sanitaires - Salle Communautaire du Fleuve

ATTENDU l'analyse produite par Laurier Mongrain en date du 4 mars 1985 joint en annexe;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'OPTER pour la location des équipements auprès de la Cie Canadienne de Linge moyennant un déboursé annuel de 631,00 $ sous réserve que les équipements de ce fournisseur soient assurés.

Adopté

* ✓ 85-56 Règlement no. 175 - Acceptation de la soumission de la compagnie de construction Dollard Ltée

ATTENDU le prix soumis de 158 386, 25$ de la compagnie de Construction Dollard Ltée en date du 14 septembre 1984 dans le le dossier numéro 84062, pour une conduite d'aqueduc sur la 9e rue;

ATTENDU la lettre reçue du secrétaire de la compagnie en date du 28 février 1985 jointe en annexe;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCORDER à la compagnie de construction Dollard Ltée le contrat pour la construction d'une conduite d'aqueduc sur la 9e rue et ce pour la somme de 158 386,25$.

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier pour signer le contrat au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. F.P.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

* 85-57 Rémunération - Ginette Launier

ATTENDU l'échelle de traitement des employés temporaires;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE FIXER à 8.$ l'heure le traitement de Mademoiselle Launier et ce rétroactivement au 1 mars 1985.

Adopté

Lucien Chaussé ...MAIRE... F. Prescott .....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

* Les membres étant tous présents, ces points ont été ajoutés.

INITIALES DU MAIRE
L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 11 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 mars 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées àlaquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-58 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-59 Adoption des minutes

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 11, 18, 25 février et 4 mars 1985.

Adopté

85-60 Programme de création d'emplois d'été pour étudiants - DEFI 85

ATTENDU le rapport du directeur du service des loisirs joint en annexe;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1. QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte la responsabilité du projet intitulé: "Animateurs de Terrains de Jeux", présenté dans le cadre du programme DEFI 85.

2. QUE Messieurs Lucien Chaussé et Laurier Mongrain soient autorisés au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marche du Cap-de-la-Madeleine à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce avec le Gouvernement du Canada.

3. QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution attribuée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité ou le projet soumis serait subventionné.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-61 Approbation du règlement numéro 2 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPROUVER le règlement numéro 2 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain visant à couvrir l'excédent des dépenses encourues pour les études pour le traitement des eaux usées.

Adopté

85-62 Campagne d'économie d'eau potable 1985

ATTENDU la documentation reçue de l'AQTE en date du 26 février 1985;

ATTENDU que la contribution de notre municipalité a été établit à 300,00$ pour la période de mai à août 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADHERER à la Campagne d'économie d'eau potable pour l'année 1985.

Adopté

85-63 Municipalisation de rue - Rue Denise

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1. DE PROCEDER à l'acquisition des lots 572-10 et 572-17 de Monsieur Jacques Guilbeault et ce pour la somme de 1$.

2. DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3. DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Léo Vézina.

Adopté

85-64 Municipalisation de rue - Rue Jacinthe

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1. DE PROCEDER à l'acquisition des lots 572-5 et 572-18 de Monsieur Jacques Guilbeault et ce pour la somme de 1$.

2. DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe.

3. DE CONFIER la rédaction du contrat à Me Léo Vézina.

Adopté

85-65 Résolution d'emprunt temporaire au montant de 115 000$

Lequel montant est égal au solde en capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 15 ans, lors de l'échéance du 2 juin 1985, sur l'émission originale de 121 500$, datée du 2 juin 1980.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 84985)

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde en capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé;

ATTENDU que pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1. QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente.

2. QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine emprunte temporairement une somme de 115 000$, ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement de l'émission originale d'obligations de 121 500$, datée du 2 juin 1980.

Adopté

V 85-66

Résolution d'emprunt temporaire au montant de 20 000$

Lequel montant est égal au solde en capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 20 ans, lors de l'échéance du 1er juin 1985, sur l'émission originale de 105 000$, datée du 1er juin 1975, déduction faite des sommes perçues de certains contribuables lesquels ont souhaité régler leur dette envers la Municipalité.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 84985)

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde en capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé;

ATTENDU que pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1. QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente.

2. QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine emprunte temporairement une somme de 20 000$, ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement de l'émission originale d'obligations de 105 000$, datée du 1er juin 1975.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-67 Coûts du refinancement de l'émission de 115 000$ et de l'émission de 20 000$

ATTENDU que les coûts de refinancement seront de 6 000$ et qu'il existe deux (2) possibilités:

a) Adopter un nouveau règlement d'emprunt

b) Financer ces frais à même le fonds d'administration;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE RETENIR la solution b, c'est-à-dire de financer ces frais à même le fonds d'administration.

Adopté

85-68 Réparation d'une pompe au puit No. 1

ATTENDU l'état d'urgence de faire réparer la pompe du puit no. 1 dernièrement;

ATTENDU que les travaux ont été effectués en partie par les employés de la Municipalité;

ATTENDU que ces réparations ont nécessité des travaux de fabrication et d'usinage de pièces en atelier de mécanique;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER le paiement de $323.29 à R.J. Levesque & Fils Ltée pour la fourniture de coussinets en caoutchouc et $1,697.25 à Atelier d'usinage Gomex pour la fabrication et l'usinage de pièces.

Adopté

85-69 Ajout de 3 lampes de rues

ATTENDU les demandes reçues pour l'ajout de 3 lampes de rues
face au no. 300 rue des Roses
face au no. 250 9ième rue
face au no. 29 rue Hélène;

ATTENDU que l'inspecteur Municipal a constaté un manque d'éclairage à ces endroits;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE FAIRE une demande à l'Hydro-Québec pour la pose de 3 nouvelles lampes de rues 8500 lumens à vapeur de sodium.

Adopté

85-70 Congrès de l'association des inspecteurs municipaux

ATTENDU que l'association des inspecteurs municipaux de l'environnement tient son congrès annuel les 15 - 16 et 17 mars;

ATTENDU le désir de l'inspecteur municipal de participer à ce congrès;

ATTENDU les avantages inhérents pour la Corporation Municipale de participer à ce congrès;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale alloue la somme de $250.00 à l'inspecteur municipal pour sa participation à ce congrès.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-71 Location de machinerie

ATTENDU l'entretien régulier à faire au réseau routier;

ATTENDU qu'il est nécessaire de faire la location de machinerie pour effectuer cet entretien;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de machinerie et ou équipement afin de faire l'entretien de notre réseau routier suivant son bon jugement et ce au meilleur prix soumis en tenant compte de la qualité des équipements et services offerts.

Adopté

85-72 Achat d'une brosse pour le balai mécanique

ATTENDU l'obligation de remplacer la brosse sur le balai mécanique au cours du balayage du printemps à cause de son usure;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACHETER de Equipement Malboeuf une brosse pour balai mécanique Model RHF d'une largeur de six pieds, suivant le meilleur prix soumis soit: 654,88$ plus taxe provinciale livraison incluse.

Adopté

85-73 Achat de soude caustique

ATTENDU l'obligation d'ajouter des produits chimiques afin d'équilibrer le PH de l'eau potable ;

ATTENDU que l'achat de soude caustique est nécessaire pour faire de traitement;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACHETER pour l'année 1985 de la compagnie C.I.L. une quantité n'excédant pas 15,500 kilos de soude caustique liquide NAOH 20, 50% qu prix de $0.37 le kilo, livré à la station de pompage, plus 9% de taxe provinciale et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

85-74 Correspondance du mois de février 1985

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de février 1985.

Adopté

85-75 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7223	Ministère du Revenu	(Assurance-maladie)	174.38
7224	Trust Général du Canada	(Déductions salaires fonds retraite de février)	700.90
7225	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	3454.67
7226	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	3023.04

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Comptes (suite)

7227	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	2376.22
7228	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	69.54
7229	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5700.00
7230	Jocelyne Grondine	(Salle comm. cours)	212.00
7231	Société Can. Croix Rouge	(Dons)	25.00
7232	Claudette Toupin	(Petite caisse)	73.64
7233	Gaston Girard	(Contrat dénei. 14803.71 Contrat sabl. 5610.07)	20413.78
7234		CANCELLE	
7235	Henri-Paul Girard	(Taxes à recevoir)	17.00
7236	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	36.42
7237	Jocelyne Grondine	(Salle comm. cours)	214.00
7238	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7239	Richard Loranger	(Réclamation domm. et intérêt)	766.16
7240	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1380.00
7241	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	9624.75
7242	Ministre des Finances	(Achat actifs immobilisés)	4380.00
7243	Régie Assurance Automobile	(Immatriculation véhicules)	520.00
7244	Banque Nationale Canada	(Intérêts obligations)	28836.25
7245	La Laurentienne	(Déductions salaires)	171.35
7246	M. Lucien Chaussé	(Frais représentation)	33.18
7247	M. Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	45.78
	TOTAL:		$82278.06

Liste des comptes à payer au 28 février 1985

7248	Hydro-Québec	(Station de pompage)	119.93
7249	Hydro-Québec	(St-Malo)	341.38
7250	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	83.97
7251	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	559.13
7252	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6173.61
7253	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1423.48
7254	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	185.15
7255	Bell Canada	(Salle communautaire)	45.80
7256	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	20.36
7257	Bell Canada	(Station de pompage)	31.01
7258	Pella Québec Ltée	(Matériaux - salle)	332.66
7259	Céramique Desrochers Ltée	(Céramique, colle - salle)	1075.89
7260	R.J. Levesque & Fils Ltée	(Pièces - pompe PTE)	323.29
7261	Gaston Bédard Inc.	(Calculatrices)	250.70
7262	Union Electrique Ltée	(Fan Nadair - salle)	64.31
7263	Ferblanterie A. Veillette	(Tôle et grille - salle)	155.80
7264	Structure C.Q.S. Inc.	(Fer rond - salle)	20.46
7265	Polygraphie	(Plan de zonage)	10.93
7266	Les Studios Gosselin	(Rétroprojecteur - salle)	373.33
7267	Min. de l'Environnement	(Service d'analyse d'eau)	75.00
7268	Marc Montambault	(Transport - personne handicapée)	126.00
7269	Raymond Gélinas & Fils	(Gants, équip. sécurité)	135.88
7270	Acier d'armature de T.R.	(Achat d'acier - salle)	113.20
7271	Cap Isolation Ltée	(Matériaux - salle)	179.16
7272	Gestetner Inc.	(Fournitures - dactylo)	114.47
7273	Béton du Cap Inc.	(Béton, pierre - salle)	465.43
7274	Garage M. Ayotte	(Essence - véhicules)	272.10
7275	Quévis Inc.	(Matériaux - salle)	7.39
7276	Matériaux Gauvin Inc.	(Laine minérale - salle)	339.82
7277	Burotec Inc.	(Service de photocopies)	128.10
7278	Canadien Tire Accep. Ltée	(Petite outils - voirie)	105.54
7279	Imprimerie Art Graphique	(Impression de chèques)	403.77
7280	Savin Canada Inc.	(Location - photocopieur)	125.57
7281	Coop. Agricole Champlain	(Huile chauffage - Hôtel) (N.D. De la Rive - salle)	1507.65

INITIALES DU MAIRE L-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7282	Atelier d'Usinage Gomex	(Réparation pompe)	1795.35
7283	Librairie du Cap Inc.	(Classeurs R-85-23 3063.86 Fournitures 167.20)	3231.06
7284	Le Bloc Vibré T.R. Inc.	(Matériaux - salle)	1321.25
7285	C.I.L. Inc.	(Soude caustique - PTE)	1250.23
7286	Trois-Rivières Location	(Location équipement - salle)	331.23
7287	Gilles Bruneau	(Service élec.-D.Savio et St-Laurent)	24.00
7288	Formules municipales Ltée	(Matériel pour taxes)	1323.82
7289	André Livernoche	(Tireur de joint - salle)	480.00
7290	Fred Poliquin Ltée	(Matériaux - salle)	1001.26
7291	P.A.Thibeault Ltée	(Matériaux - salle)	11291.69
7292	Guillevin International	(Matériaux - salle)	1526.79
7293	Morin & Frères Inc.	(Pièces et accessoires)	119.54
7294	Saillant Inc.	(Pièces et accessoires)	341.00
7295	R. Magnan & Fils Inc.	(Tuiles à plancher - salle)	479.60
7296	Electricité A.C.A. Inc.	(Service électricien - salle salle)	2266.25
7297	André Deshaies	(Pose de blocs - salle)	1019.00
	TOTAL:		$43492.34

Adopté

85-76 Règlement numéro 175 - Demande à la firme Pluritec de retourner en appel d'offres pour la station de pompage

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la firme Pluritec de retourner en appel d'offres pour la station de pompage.

Adopté

85-77 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE.... F. Prescott .....SEC.TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 18 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 18 mars 1985 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 18e jour de mars 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "Annexe"
Les membres étant tous présents. les points 4,5,6, furent ajoutés.

DONNE ce 15e jour de mars 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE R-C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. GB

No. de résolution ou annotation

85-78 Nomination des vérificateurs externes pour l'exercice 1985

ATTENDU l'article 71 de la loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les finances municipales qui stipule que le Conseil doit, au cours de la période allant du 1er décembre au 15 avril, nommer le vérificateur.

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE NOMMER la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers, vérificateurs externes pour l'exercice 1985.

Adopté

85-79 Convention collective de travail 1984-1986

ATTENDU le texte de la convention collective de travail 1984-1986 et de la lettre d'entente relative à l'article 12.02;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le texte de la convention collective de travail 1984-1986 et le contenu de la lettre d'entente relative à l'article 12.02

2- DE MANDATER MM. Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier pour signer ces documents pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

85-80 Engagement de personnel temporaire

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour procéder à l'embauche de personnel temporaire pour la période du 18 mars au 31 décembre 1985 et ce selon les besoins et les disponibilités budgétaires.

Adopté

85-81 Analyse complète de l'eau potable - Secteur des Prairies

ATTENDU la pétition formulée par les résidents du secteur des Prairies relativement à l'implantation d'un système d'eau potable;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère de l'Environnement du Québec d'effectuer des analyses chimiques et bactériologiques de l'eau de consommation dans toutes les propriétés du secteur des Prairies afin d'en arriver à une évaluation juste et équitable de la qualité de l'eau dans ce secteur.

Adopté

85-82 Avis de motion - règlement numéro 182

Monsieur Pierre Juneau donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine session ou lors d'une session ultérieure, un règlement pour amender les articles 5 et 6 du règlement numéro 177 "Acquisition et aménagement d'un bâtiment situé au 1771, Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine" en modifiant la date d'émission des obligations et en portant de 10 à 20 ans le terme de remboursement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.-C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

85-83 Eléments dangereux - lot 90-5

ATTENDU que M. François Côté a procédé au déplacement d'une résidence située au 1530, Rang St-Malo;

ATTENDU que cette action a eu pour effet de créer des dangers pour les enfants des résidences environnantes;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE MANDATER l'inspecteur municipal de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le lot 90-5 soit remis en bon état.

Adopté

Lucien Daoust .....MAIRE..... .....SEC.-TRES.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 25 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 mars 1985 à 19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Pierre Juneau, pro-maire
Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Les membres étant tous présents ils renoncent à l'avis de convocation.

85-83.1 Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier les règlements numéros 155A construction et 155B zonage.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 25 mars 1985, à 19:00 heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire et à compter de 19:45 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Juneau, pro-maire.

Messieurs Lucien Chaussé et Pierre Juneau répondent aux interrogations des citoyens et le secrétaire-trésorier adjoint prend note de leurs requêtes.

Après deux heures de consultation conformément à la loi, le président, en accord avec les autres membres du conseil, lève l'assemblée.

Lucien Chaussé
Président de l'assemblée, Maire

Pierre Juneau
Président de l'assemblée, Pro-Maire

Marcel Milot
Secrétaire de l'assemblée, Sec.-trés.adj

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 25 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADEEEINE

PROCES VERBAL (Règlement 181)

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 181 - modification du règlement de construction et de zonage.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Mar' e du Cap-de-la-Madeleine le 25 mars 1985 à 7:00 heures du soir sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire jusqu'à 19:45 heures et sous la présidence de Monsieur Pierre Juneau pro-maire de 19:45 heures à 21:00 heures.

Le secrétaire-trésorier adjoint donne lecture du règlement numéro 181 ainsi que de l'article du code municipa..

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Maire
Président de l'assemblée

Pro-maire
Président de l'assemblée

Sec.-trés.adj.
Secrétaire de l'assemblée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 25 mars 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 25 mars 1985 à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Pro-Maire: Pierre Juneau

MM. les conseillers: Louis St-Arnaud
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le pro-maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Marcel Milot pour être tenue à 21:00 heures au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 25e jour de mars 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "Annexe"
Les membres étant tous présents à 7:00 heures lors de la discussion du point 5

Donné ce 22e jour de mars 1985

(signé)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

(copie conforme)

Marcel Milot
.....
Secrétaire-trésorier adjoint

INITIALES DU MAIRE h.c
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-84 Municipalisation de rue - rue Robert Biron

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

*533-7 et 533-15

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots * de Monsieur Fernand Biron-------- et ce pour la somme de 1 $.

2- DE STIPULER au contrat qu'aucun permis de construction ne sera émis sur une longueur supérieure à 900 pieds de longueur à partir du point contigu au lot 533-7 étant donné l'absence de mise en forme

3- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

4- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Jacques Verrette.

Adopté

✓ 85-85 Municipalisation de rue - rue des Prés Verts

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 577-2 de Monsieur Lucien Lefebvre et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Jacques Verrette.

Adopté

✓ 85-86 Municipalisation de rue - rue des Cyprès

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 577-1 de Monsieur Lucien Lefebvre et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Jacques Verrette.

Adopté

✓ 85-87 Municipalisation de rue - rue Beaulieu

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 579-36 de Monsieur Eddy Lafrenière et ce pour la somme de 1 $.

*notarié

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat*pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Jacques Verrette.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-88 Municipalisation de rue - rue Hélène

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 580-74 de Madame Léa Désilets et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER LA rédaction de ce contrat à Me Gilles Legaré.

Adopté

85-89 Municipalisation de rue - rue Raymonde

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 580-95 de Madame Léa Désilets et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Gilles Legaré.

Adopté

85-90 Municipalisation de rue - rue Désiré

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition des lots 580-7 et 580-57 de Madame Léa Désilets et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Gilles Legaré.

Adopté

85-91 Municipalisation de rue - rue Vanier

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 580-38 de Madame Léa Désilets et du lot 581-1 de Monsieur André Toupin et ce pour la somme de 1 $.

2- DE STIPULER au contrat qu'aucun permis de construction ne sera émis au delà de la rue Hélène étant donné l'absence de mise en forme.

3- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

4- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Gilles Legaré.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-92 Municipalisation de rue - rue Huguette

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 583-1 de Madame Rita Rochefort et de Monsieur René Jacques et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Danielle Lesieur.

Adopté

85-93 Municipalisation de rue - rue Sicotte

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 583-2 de Madame Rita Rochefort et de Monsieur René Jacques et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Danielle Lesieur.

Adopté

85-94 Municipalisation de rue - rue René

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 583-3 de Madame Rita Rochefort et de Monsieur René Jacques et ce pour la somme de 1 $.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le contrat notarié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

3- DE CONFIER la rédaction de ce contrat à Me Danielle Lesieur.

Adopté

85-95 La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la réforme du cadastre.

ATTENDU le nouveau programme de réforme du système cadastral québécois mis sur pied par le ministère de l'Energie et des Ressources;

ATTENDU que cette réforme s'échelonnera sur les dix prochaines année;

ATTENDU les difficultés énormes que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a vécue, au cours des dernières années, suite aux faillites successives de deux firmes chargées du dossier évaluation;

ATTENDU que la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est située dans une zone péri-urbaine;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite ardemment s'informatiser et à cet égard espère s'appuyer sur une cartographie mise à jour;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

DE DEMANDER au Ministère de l'Energie et des Ressources que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit inscrite en priorité dans l'échéancier de réalisation des travaux projetés.

Adopté

✓ 85-96 Acceptation des coûts et des travaux, Salle Communautaire du Fleuve.

ATTENDU les résolutions numéros 85-19, 85-32 et 85-41;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés tels que le plan de Novatec, février 1985;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean Pierre Sévigny et résolu unanimement:

D'ACCEPTER les travaux tels qu'ils ont été réalisés dans le délai prévu au coût de 62 518 $ tel que détaillé dans la liste en annexe.

Adopté

✓ 85-97 Adoption du règlement numéro 182 - pour amender les articles 5 et 6 du règlement numéro 177 "Acquisition et aménagement d'un bâtiment situé au 1771, Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine" en modifiant la date d'émission des obligations et en portant de 10 à 20 ans le terme de remboursement.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 182.

Adopté

✓ 85-98 Contribution aux Lynx de Ste-Marthe

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE VERSER 50 $ aux Lynx de Ste-Marthe dans le cadre de la fête de fin de saison.

Adopté

.....PRO-MAIRE.....SEC.-TRES.ADJ.
Pierre Juneau Marcel Milot

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 26 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 26 mars 1985 à 19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau, pro-maire
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

Les membres étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

En l'absence du secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Juneau pro-maire est unanimement désigné secrétaire de l'assemblée.

85-99 Parc industriel - demande à la Chambre de Commerce de Cap-de-la-Madeleine d'accepter la subvention offerte par nos gouvernements.

ATTENDU l'ardeur déployée par la Chambre de Commerce de Cap-de-la-Madeleine dans le dossier visant à implanter un parc industriel conjoint Cap-de-la-Madeleine/Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que ce parc industriel est essentiel à la relance économique dans notre région;

ATTENDU que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial manifestent beaucoup d'intérêts dans ce dossier;

ATTENDU que le parc industriel correspond à un besoin réel des deux municipalités concernées;

ATTENDU que les deux municipalités impliquées travaillent à ce dossier depuis plusieurs années;

ATTENDU que le plan préliminaire d'aménagement du site projeté prévoit l'implantation d'une usine d'épuration des eaux usées;

*et du plan d'aménagement

ATTENDU que les coûts d'acquisition du site projeté *seraient trop élevés pour être assumés par les deux municipalités;

ATTENDU la possibilité pour les deux municipalités d'acquérir le fond de terrain du site projeté et ce gratuitement;

ATTENDU que la date limite pour prendre une décision dans ce dossier est le 31 mars 1985 et que le maximum d'argent à être récupéré des deux paliers de gouvernement a été atteint;

IL EST proposé, secondé et résolu unanimement DE DEMANDER à la Chambre de Commerce de Cap-de-la-Madeleine, D'ACCEPTER la subvention proposée par nos gouvernements.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.-E.

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-100 Parc - industriel - acquisition du terrain et préparation du plan d'aménagement

IL EST proposé, secondé et résolu unanimement DE DEMANDER au gouvernement fédéral une subvention dans le but:

1- D'ACQUERIR le terrain devant servir de parc industriel;

2- DE FAIRE PREPARER le plan d'aménagement dudit site.

Adopté

85-101 Parc industriel - autorisation de signature

IL EST proposé, secondé et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer tout document relatif au parc industriel, avec le ou les ministères concernés, pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Secrétaire de l'assemblée
Lucien Chaussé — Pierre Juneau

INITIALES DU MAIRE
L.-E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Mardi le 9 avril 1985

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADEEEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 9 avril 1985 à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-102 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-103 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 11, 18, 25 et 26 mars 1985.

Adopté

85-104 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables - règlement numéro 182

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 182 soit adopté tel que lu.

Adopté

REGLEMENT NUMERO 182

PROCES-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 182 pour amender les articles 5 et 6 du règlement numéro 177 "Acquisition et aménagement d'un bâtiment situé au 1771, Notre-Dame à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine" en modifiant la date d'émission des obligations et en portant de 10 à 20 ans le terme de remboursement.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 9 avril 1985 à dix-neuf (19) heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

PROCES-VERBAL (suite)

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 182 ainsi que de l'article 1061 du code municipal.

Après deux (2) heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Maurice Maire
Président de l'assemblée

Sec.-Trés.
Secrétaire de l'assemblée

85-105 Etats financiers au 31 décembre 1984

ATTENDU les dispositions de la loi;

ATTENDU le travail effectué par la firme Dessureault, Lemire, Desaulniers et Associés;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ADOPTER les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1984.

Adopté

85-106 Règlement numéro 181 visant à modifier le règlement de construction numéro 155 a et le règlement de zonage numéro 155 b

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 181.

Adopté

85-107 Adhésion au Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. pour l'exercice 1985-1986

ATTENDU la lettre de Madame Françoise Drolet, présidente, reçue en date du 21 mars 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ADHERER au CLM Inc. pour l'exercice 1985-1986 en contribuant la somme de 25 $.

2- DE NOMMER MM. Jean-Guy Bergeron, conseiller et Laurier Mongrain, directeur des loisirs, délégués de la Municipalité auprès de cet organisme.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-108 Règlement no 175 - Acceptation de la soumission de la Compagnie Excavation René Gélinas Inc.

ATTENDU que la résolution no. 85-76 n'a plus sa raison d'être suite à l'acceptation de la firme Excavation René Gélinas Inc. d'effectuer les travaux selon le prix soumis le 14 septembre 1984;

ATTENDU le prix soumis de 136 000,00$ de la compagnie Excavation René Gélinas Inc. en date du 14 septembre 1984 dans le dossier no. 84062, pour l'agrandissement et la rénovation de la station de pompage d'aqueduc;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RATIFIER la convention, intervenue le 4 avril dernier entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et la Compagnie Excavation René Gélinas Inc. relative à l'agrandissement et à la rénovation de la station de pompage d'aqueduc et ce pour la somme de 136 000,00$.

Cette résolution rescinde la résolution no. 85-76

Adopté

85-109 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 51-P

ATTENDU la demande de Madame Jeannette Toupin Brière;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Madame Jeannette Toupin Brière auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-110 Demande de subvention pour la Fête Nationale des Québécois

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine entend souligner la Fête Nationale des Québécois par des évènements populaires;

ATTENDU qu'un comité est déjà au travail pour préparer cette fête;

ATTENDU que le M.L.C.P. octroie des subventions pour aider à l'organisation de Fête Nationale des Québécois;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE DEMANDER une subvention auprès du M.L.C.P. afin de permettre au comité organisateur d'atteindre le plus grand nombre de personnes possibles.

Adopté

85-111 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mars 1985.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h-e INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

85-112 Comptes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7298	Armand Brière	(Taxes à recevoir)	18.13
7299	Jocelyne Grondine	(Salle communautaire)	222.00
7300	Frédéric Prescott	(Frais de déplacement)	47.78
7301	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	3454.67
7302	Jean Béliveau	(Modifications de taxes)	354.84
7303	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Relation de travail)	2600.00
7304	Ass. Québ. technique eau	(Cotisations)	300.00
7305	Fernand Veillette	(Cotisations à des ass.)	250.00
7306	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	7950.00
7307	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	4130.28
7308	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3228.89
7309	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	83.92
7310	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	73.56
7311	Studio St-Cyr	(Frais de représentation)	76.30
7312	Gaston Girard	(Déneigement 11842.87) (Sablage 4488.06)	16331.03
7313	Banque Nationale Canada	(Rachat oblig. 4000.00) (Int. oblig. 7155.00) (Frais banque 22.89)	11177.89
7314	Comm. Santé et Sécurité du Travail au Québec	(Accident de travail)	5816.41
7315	Poste d'essence de la Mauricie	(Carburant, huile, graisse)	205.20

Les chèques no. 7316 à 7336 et 7344 à 7348 inclusivement sont réservés pour le projet de la Salle Communautaire.

7337	Claudette Toupin	(Frais de poste)	300.00
7338	Jocelyne Grondine	(Salle communautaire)	238.85
7339	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	35.49
7340	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7341	Richard Loranger	(Réclamation domm. int.)	766.16
7342	MRC De Francheville	(Administration 2885.23) (Evaluation 19074.23)	21959.46
7343	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	7733.28
7349	Chèque cancellé		-----
7350	Lynx de Ste-Marthe	(Contribution)	50.00
7351	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1360.00
7352	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	2611.50
7353	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
7354	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
7355	René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
7356	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	23.45
7357	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
7358	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	42.11
7359	Info-Loisir	(Fourniture de bureau)	12.00
7360	La Laurentienne	(Déduction salaires)	171.35
	TOTAL:		$91741.35

Liste des comptes à payer au 31 mars 1985

7361	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1563.59
7362	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6812.90
7363	Hydro-Québec	(Loisirs-Prairies)	500.86
7364	Hydro-Québec	(Loisirs - Place St-Laurent)	219.03
7365	Hydro-Québec	(Dominique Savio)	17.95
7366	Bell Canada	(Station de pompage)	31.01
7367	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7368	Bell Canada	(Salle communautaire)	33.84
7369	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	220.01

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7370	Lamothe et Ayotte	(Relation de travail)	75.00
7371	Marc Montambault	(Transport-handicapés)	119.00
7372	Dessureault, Lemire	(Honoraires-E/F 84)	3920.00
7373	Savin Canada Inc.	(Location - photocopieur)	125.57
7374	Henri Bourgeois Inc.	(Produits nettoyage salle)	75.26
7375	Garage M. Ayotte	(Essence - véhicules)	31.00
7376	Léo Vézina, notaire	(Acquisition - lot 534-12)	175.00
7377	Danielle Lesieur, notaire	(Acquisition - rue Claude et des Cormiers)	719.50
7378	Le Nouvelliste	(Avis Public - R-181)	213.75
7379	Polygraphic	(Copies de plans)	10.26
7380	Equipement Malboeuf Inc.	(Brosse balai-mécanique) (Rés. 85-72)	713.82
7381	Gas Bar Giroux	(Essences véhicules)	32.00
7382	Pagé Construction Inc.	(Achat de pierre)	84.65
7383	Librairie du Cap Inc.	(Lutrin - Rés. 85-44 126.82 Fouriture bureau 82.81)	209.63
7384	Gaston Bédard Inc.	(Location dactylo 109.00) (Fourn. bureau 63.77)	172.77
7385	Formules Municipales Ltée	(Reçus de taxes)	720.95
7386	Encadrements Madelinois En	(2 cadres - certificats)	52.90
7387	Poste Essence Mauricie	(Essence- véhicules)	120.85
7388	Soc. Coopé Agricole Champl	(Huile à chauffage)	481.00
7389	Les Studios Gosselin	(Cadres et fournitures)	157.51
7390	Imp. Art Graphique	(Négatifs d'armoiries)	20.07
7391	Impr. Vallières Inc.	(Bulletins et conventions)	1060.94
7392	T.R. Location Inc.	(Location d'équipements)	58.32
7393	Canadien Tire	(Primer gris - véhicules)	11.98
7394	Protection Incendie CFS	(Rechange - extincteurs)	16.57
7395	J.U.Houle Ltée	(Chapeau - borne-fontaine)	185.11
7396	Les Ent. Gaston Fournier	(Transport de pierre)	42.50
7397	Les Ent. Jean Laquerre Inc	(Pièces - fournaise)	8.83
7398	Gaston Girard	(Location - grader)	160.00
7399	P.A.Thibeault Ltée	(Matériaux - salle)	365.67
7400	Morin & Frères Inc.	(Pièces et accessoires)	119.49
	TOTAL:		$19678.99

Adopté

✓ 85-113 Formation d'un comité pour la revitalisation du Chemin du Roy - Nomination d'un représentant

ATTENDU que depuis l'ouverture de l'autoroute 40, la circulation a considérablement diminuée sur le Chemin du Roy;

ATTENDU que la baisse du taux de circulation a affecté l'économie de plusieurs municipalités;

ATTENDU que les dirigeants de cinq (5) municipalités se sont réunis pour trouver une solution à ce problème soit: Ste-Marthe, Champlain, Batiscan, Ste-Anne de la Pérade et La Pérade;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE NOMMER M. Michel Nobert, conseiller représentant de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine sur le comité pour la revitalisation du Chemin du Roy.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
P.-C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-114 Assainissement des eaux usées - demande d'appui au député Monsieur Marcel Gagnon

ATTENDU la nature des divers éléments contenus dans une lettre datée du 23 janvier 1985 que M. Lucien Chaussé adressait à Monsieur Michel Laurin du MENVIQ (annexe);

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER à notre député M. Marcel Gagnon que des démarches soient faites pour que nous obtenions copie du protocole d'entente à intervenir entre notre Corporation Municipale et le Gouvernement du Québec.

Adopté

85-115 Parc Industriel - Demande à la Ville de Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU que le plan initial d'aménagement du parc industriel prévoyait une utilisation commune du site par les deux parties intéressées soit: Cap-de-la-Madeleine et Ste-Marthe du Cap;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap procédera sous peu à des modifications du plan initial d'aménagement;

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap souhaite respecter les intentions de la Ville de Cap-de-la-Madeleine quant au devenir de la partie du terrain située dans cette municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER aux autorités de la Ville de Cap-de-la-Madeleine s'ils désirent toujours donner un caractère industriel à cette zone et si oui souhaitent-ils maintenir en force le tracé* au plan initial d'aménagement pour la fin d'avril 1985 étant donné la nécessité de débuter les travaux dès les premiers jours de mai.

*prévu

Adopté

85-116 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.Trés.
Lucien Chaussé — Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

R.C

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 15 avril 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 avril 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 15e jour d'avril 1985, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Municipalisation de rue - 5le rue

2- Assainissement des eaux - protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap.

3- Vente pour taxes - ratification du mandat accordé au secrétaire-trésorier.

DONNE ce 12e jour d'avril 1985.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

Municipalisation de rue - 5le rue

Ce point est reporté à une prochaine session

85-117 Assainissement des eaux - protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Corporation Municipale de Ste-Marthe

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE DIFFERER la signature du protocole d'entente et ce jusqu'à ce que:

1- Des réponses soient fournies aux demandes formulées dans la lettre que Monsieur Lucien Chaussé, Maire adressait au MENVIQ le 23 janvier dernier.

2- Des éclaircissements soient obtenues sur un certain nombre d'articles du protocole plus spécifiquement les articles numéros 21, 23 et 35 du protocole ainsi que les articles 2.2, 2.3 et 2.6 de l'annexe A.

Adopté

85-118 Vente pour taxes - ratification du mandat accordé au secrétaire-trésorier

ATTENDU le mandat verbal accordé au secrétaire-trésorier le 10 avril dernier;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE RATIFIER le mandat accordé au secrétaire-trésorier le 10 avril dernier.

Adopté

Lucien Chaussé .....Maire..... Frédéric Prescott .....Sec.-trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 23 avril 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 23 avril 1985 à 18:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le pro-maire: Pierre Juneau

MM. les conseillers : Louis St-Arnaud
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas

formant quorum sous la présidence de son honneur le pro-maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 23e jour d'avril 1985, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Demande - Corporation Municipale de Champlain - Aqueduc

2- Fermeture de la rue Norbert - Municipalisation lot 29-3

3- Opération cadastrale - lots 89-165 et 89-166

4- Expropriation prolongement de la 2e avenue

5- Réseau cyclable

DONNE ce 19e jour d'avril 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-119 Demande de la Corporation Municipale de Champlain ~~à l'effet~~ de raccorder trois de leurs contribuables au réseau d'aqueduc de notre municipalité

ATTENDU la demande reçue le 11 avril dernier;

ATTENDU que le niveau de pression d'eau est actuellement très faible dans ce secteur de la municipalité;

ATTENDU que les citoyens de ce secteur sont desservie par un tuyau ayant un diamètre de 2 pouces;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AVISER le conseil de la Municipalité de Champlain que nous ne sommes pas en mesure, pour l'instant, de raccorder à notre réseau d'aqueduc les trois citoyens du Rang St-Pierre compte tenue des raisons soulevées ci-dessus.

Adopté

85-120 Fermeture de la rue Norbert - Municipalisation lot 29-3

ATTENDU la demande de M. Luc Genesse en date du 15 avril 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'AVISER M. Luc Genesse que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine:

1- Souhaite toujours se porter acquéreur du lot numéro 29-3

2- Effectuera des démarches dans le but d'exproprier le propriétaire actuel si ce dernier s'avise de restreindre le droit de passage sur ce lot.

Adopté

85-121 Opération cadastrale - lots 89-165 et 89-166

ATTENDU la requête effectuée par Jean-marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 28 mars 1985 concernant les lots 89-165 et 89-166 propriété de Sergaz Inc;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5970 étant la subdivision des lots 89-165 et 89-166.

Adopté

85-122 Expropriation prolongement de la 2ième avenue

ATTENDU la lettre de Me Bertrand Lamothe à l'effet de transmettre le rapport de l'évaluateur Louis-Georges Baril;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le rapport de l'évaluateur.

2- D'AVISER Me B. Lamothe de poursuivre les démarches entreprises dans le processus d'expropriation.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Réseau cyclable

Ce point est reporté à une prochaine session

Pro-Maire... Sec.Tres.
Pierre Juneau Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.e.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 29 avril 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 29 avril 1985 à 19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Michel Nobert, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 29e jour d'avril 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE CE 26e jour du mois d'avril 1985.

(signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-123 Demande du Comité des loisirs - Secteur Place St-Laurent

ATTENDU les sommes amassées par les membres du Comité de loisirs dans le but d'acquérir des équipements destinés aux jeunes enfants;

ATTENDU que les enfants dont l'âge est inférieur à sept ans sont peu favorisés par les activités offertes aux citoyens;

ATTENDU la formation d'un nouveau comité et qu'il convient que la municipalité manifeste de l'intérêt dans la dynamique des loisirs locaux;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER le président du Comité de loisirs - Secteur Place St-Laurent à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme PADEL 1985-1986 en vue d'acquérir un camion de pompier et un tourniquet.

2- DE MANDATER l'inspecteur municipal pour déterminer l'emplacement desdits équipements lors de l'installation.

Adopté

85-124 Désignation d'un représentant au poste d'administrateur du CRD-04

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE PRESENTER la candidature de M. Pierre Juneau au poste d'administrateur du CRD-04 lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 21 juin 1985.

Adopté

85-125 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 86-2

ATTENDU la demande de Monsieur Pierre Turcotte;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Pierre Turcotte auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-126 Opération cadastrale - lot 86-2

ATTENDU la requête effectuée par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du 15 avril 1985 concernant le lot 86-2 propriété de Monsieur Pierre Turcotte;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 5996 étant la subdivision du lot 86-2.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation

85-127 Assainissement des eaux - Protocole d'entente entre le Gouvernement du Québec et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU les réponses obtenues suite à l'adoption de la résolution no. 85-117;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente modifié pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

85-128 Assainissement des eaux - Protocole d'entente entre la Société Québécoise d'assainissement des eaux et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente entre la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux et la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

85-129 Parc Industriel - Nomination de professionnels pour préparer les documents utiles à l'acquisition du terrain

ATTENDU l'accord signé le 29 mars 1985 avec le Gouvernement du Canada;

ATTENDU la nécessité d'identifier les lots à acquérir par un plan détaille et une description technique afin d'être en mesure de rédiger un contrat en bonne et due forme;

ATTENDU qu'un contrat d'acquisition doit être rédigé;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE MANDATER les professionnels suivants pour l'exécution des travaux requis:

   a) M. Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre

   b) Me Robert Carrier, notaire

2- D'ACCORDER jusqu'au 15 mai 1985 à M. Jean-Maire Chastenay pour compléter sa portion du dossier.

Adopté

85-130 Premier versement de $1000.00 aux comités de loisirs secteurs Place St-Laurent et Rang St-Malo

ATTENDU que les comités de loisirs des secteurs Place St-Laurent et Rang St-Malo ont présenté leur bilan financier pour l'année 1984;

ATTENDU que ces deux même comités ont fait part de leurs prévisions budgétaires pour l'année 1985;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QU'UN premier versement de $1000.00 soit fait à chacun des comités ci-haut mentionnés.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-131 Achat de produit ABAT-POUSSIERE (calcium liquide)

ATTENDU que la Municipalité à 18 kilomètres de rues non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des produits abat-poussière;

ATTENDU qu'il faudrait une quantité d'environ 174,000 litres de calcium liquide pour faire un traitement efficace au cour de la saison d'été;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACHETER de la Compagnie Calclo Ltée une quantité de 161,000 litres de chlorure de calcium liquide au prix de 0.155$ le litre pour un montant total de 27 032.00$ taxe incluse et ce suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

Réseau cyclable

Ce point est reporté à une prochaine session.

85-132 Demandes au Ministère des Transports - Route Red Mill Sud

ATTENDU l'état actuel de la route Red Mill Sud;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère des Transports:

1- D'épandre une couche de calcium liquide sur toute la longueur de la route Red Mill Sud et ce dans le plus bref délai possible compte tenu que cette route fera l'objet d'un épandage d'asphalte à la mi-été.

2- De réparer le ponceau (chaînage 1 + 060) étant donné la compaction insuffisante.

3- De corriger les accès aux entrées privées et d'envisager la modification du remblai à l'arrière des bordures de béton par de la terre végétale.

Adopté

85-133 Programme PAIRA 1985 - Demande de subvention relative à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE demande soit faite pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme PAIRA 1985 relativement à l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Prairies.

Adopté

Lucien Chaussé ..MAIRE..... Frédéric Prescott .....SEC.TRES.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 6 mai 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 6e jour de mai 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE Ce 3e jour du mois de mai 1985

(signé)
.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-134 Parc Industriel - nomination de deux représentants et d'un substitut dans ce dossier

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE NOMMER MM. Lucien Chaussé et Pierre Juneau à titre de représentants et M. Jean-Guy Bergeron substitut pour traiter de toutes affaires relatives au développement industriel de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Adopté

85-135 Assainissement des eaux - Recommandation pour le choix du laboratoire d'expertise, du notaire et de l'arpenteur-géomètre

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande à la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux l'engagement des personnes ou organismes suivants:

1. Consortium Laviolette/Shermont, Laboratoire d'essais
2. Robert Carrier, notaire
3. a) Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre
   b) Gariepy, Milette & Levesque, arpenteurs-géomètres

pour assumer les fonctions de laboratoire d'expertise, de notaire et d'arpenteur-géomètre dans ce dossier.

Adopté

85-136 Opération cadastrale - lot 577-41

ATTENDU la requête effectuée par Roger Gélinas, arpenteur-géomètre, en date du 22 avril 1985 concernant le lot 577-41 propriété de Monsieur Jean-Louis Chartray;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 25466 étant la subdivision du lot 577-41.

Adopté

85-137 Opération cadastrale - lot 583-26

ATTENDU la requête effectuée par Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre, en date du 24 avril 1985 concernant le lot 583-26 propriété de Monsieur Armand Rheault et Dame Hélène Déziel;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 547 étant la subdivision du lot 583-26.

Adopté

85-138 Convention pour le maintien d'un compte courant - BNC

ATTENDU la nécessité d'ouvrir un compte courant pour le programme "Aménagement des terrains de loisirs";

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Prolongement de la 2ième avenue - note de frais de l'évaluateur

Ce point est reporté à une prochaine session

✓85-139 Certificat attestant que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs pour l'approbation du règlement numéro 181

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs relatif au règlement numéro 181.

Adopté

REGLEMENT NUMERO 181

PROCES-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs pour l'approbation du règlement numéro 181 visant à modifier le règlement no. 155a Construction et le règlement no. 155b Zonage.

Cette assemblée fut tenue à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine le 2 mai 1985 à 19 heures sous la présidence de M. Lucien Chaussé, Maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 181.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucune personne présente et habile à voter ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé MAIRE
Président de l'assemblée

SEC.-Tres.
Secrétaire de l'assemblée

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 13 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 13 mai 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-140 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-141 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 9, 15, 23, 29 avril et 6 mai 1985.

Adopté

✓ 85-142 Renouvellement de la marge de crédit

ATTENDU la nécessité de disposer d'une marge de crédit;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE DEMANDER à la Banque Nationale du Canada de maintenir notre marge de crédit à $200,000.00

Adopté

Création d'une commission d'étude sur le devenir des municipalités

Ce point est reporté à une prochaine session

✓ 85-143 Modification au règlement de zonage

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER le projet de règlement numéro 183 visant à modifier le règlement numéro 155b zonage en élargissant les zones I-4 et I-14 à l'aide d'une partie de la zone RX-5, de la zone RX-20 et d'une partie de la zone RX38.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.e
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Demande du Notaire Normand Houde

Ce point est reporté à une prochaine session

✓ 85-144 Réparation du Camion GMC - 1980

ATTENDU les travaux de réparations et peinture à faire effectuer au Camion GMC - 80 afin de le maintenir en bon état;

ATTENDU que des prix ont été soumis par quatre garages de débosselage et peinture de la Municipalité;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE FAIRE EFFECTUER les travaux par le Garage René Desrosiers 281, rue Courteau et ce pour la somme de $900.00 suivant le meilleur prix soumis.

Adopté

85-145 Correspondance

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'avril 1985.

Adopté

85-146 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

7401	Conseil Loisirs Mauricie	(Cotisations associations)	25.00
7402	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	7224.13
7403	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	2633.66
7404	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	5962.61
7405	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	4491.19
7406	Syndicat Can. Fonc. Pub.	(Déductions salaires)	84.12
7407	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ordures)	3454.67
7408	Municipalité Champlain	(Ordures ménagères)	3793.00
7409	Documentor Inc.	(Fourniture de bureau)	19.50
7410	Lucien Chaussé	(Frais de représentation)	700.00
7411	Louis St-Arnaud	(Frais de représentation)	700.00
7412	Pierre Juneau	(Frais de représentation)	700.00
7413	Michel Nobert	(Frais de représentation)	700.00
7414		Cancellé	---
7415	Maurice Dumas	(Frais de représentation)	700.00
7416	Jean-Guy Bergeron	(Frais de représentation)	700.00
7417	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	68.28
7418	Jocelyne Grondines	(Centre comm. cours)	313.00
7419	Comm. Mun. du Québec	(Rachat oblig. 6293.59) (Int. sur oblig. 5502.83)	11796.42
7420	Richard Loranger	(Réclamation domm. et int)	766.16
7421	Marcel Milot	(Frais de poste)	30.00
7422	Charles Veillette	(Avance, salaire projet)	243.45
7423	Michel Veillette	(Avance, salaire projet)	176.43
7424	Sylvain Bornais	(Avance, salaire projet)	176.43
7425	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	6336.43
7426	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1355.00
7427	Pierre Juneau	(Frais de représentation)	115.94
7428	Jean-Pierre Sévigny	(Frais de représentation)	100.00
7429	Jean-Guy Bergeron	(Frais de représentation)	160.00
7430	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	74.55
7431	Les Publication du Qué.	(Fournitures de bureau)	50.00
7432		Cancellé	---
7433	Lucien Chaussé	(Frais de représentation)	213.66

INITIALES DU MAIRE L.C
INITIALES DU SEC.-TRÉS. D.

No. de résolution ou annotation			
7434	Marcel Milot	(Assurances collectives)	260.00
7435	Frédéric Prescott	(Assurances collectives)	260.00
7436	Fernand Veillette	(Assurances collectives)	260.00
7437	Laurier Mongrain	(Assurances collectives)	260.00
7438	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	1214.93
7439	Daniel Bastien	(Contribution au secteur)	1000.00
7440	Gilbert Dumas	(Contribution au secteur)	1000.00
7441	La Laurentienne	(Déductions salaires)	171.35
7442	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1567.38
7443	Madeleine Morissette	(Subvention du Gouv. prov. à recevoir)	1394.00
7444	MRC de Francheville	(Acquisition terrains Vente pour taxes)	688.77
7445	Gaston Girard	(Contrat déneigement 8882.22) (Contrat sablage 3366.05)	12248.27
7446	Michel Nobert	(Frais de représentation)	89.64
	TOTAL:		$74277.97

Liste des comptes à payer au 30 avril 1985

7447	Bell Canada	(Station de pompage)	31.01
7448	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7449	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	195.55
7450	Bell Canada	(Salle Communautaire)	117.10
7451	Hydro-Québec	(St-Malo)	282.90
7452	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1520.23
7453	Hydro-Québec	(Eclairage des rues)	6597.85
7454	Hydro-Québec	(Station de pompage)	210.47
7455	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	63.56
7456	Hydro-Québec	(Hôtel Municipal)	450.20
7457	Kingsway Kourier	(Courrier - lettre)	13.24
7458	Cie Can. Service linge	(Location distributrice)	61.93
7459	Fred Poliquin Ltée	(Pièces et accessoires)	292.67
7460	Guillevin International	(Art. de quin.-Hôtel mun.)	141.38
7461	Gaston Fournier Inc.	(Location mach. voirie)	136.00
7462	Atelier d'Usinage Gomex	(Réparation - borne fontaine)	10.00
7463	Raymond Gélinas & Fils	(Vêtements et acc - RDE)	185.76
7464	Pièces d'Auto H.P.Jacques	(Pièces - mach. et véhicu.)	184.04
7465	Groupe B & B inc.	(Panier - L. Mongrain)	27.00
7466	Gestion Vidéo Ste-Mad.	(Location caméra)	98.96
7467	Melco Enr.	(Petits outils - voirie)	75.21
7468	Extermination Pelletier	(Produits - RE)	84.00
7469	Ministère Environnement	(Loyer - lot de grève Fleuve St-Laurent)	43.00
7470	Pluritec Ltée	(Analyse bactériologiques)	104.50
7471	Léo Vézina, Notaire	(Lots 9-64, 8A25 et 8-15)RM	285.00
7472	Poste essence Mauricie	(Essences véhicules)	68.78
7473	P.V.Ayotte Ltée	(Fournitures-archives)	14.17
7474	Gaston Bédard Inc.	(Location - dactylo)	54.50
7475	Gas Bar Giroux	(Essence - véhicules)	250.50
7476	Ville Cap Madeleine	(Location de l'arrosoir)	125.00
7477	Robert Delisle Inc.	(Huile et graisse - mach.)	141.26
7478	Perco Limitée	(Location polisseuse)	58.75
7479	Burotec Inc.	(Coût - photocopies 206.85) (Fournitures 132.44)	339.29
7480	Savin Canada Inc.	(Location photocopieur)	125.57
7481	Formules Municipales	(Livres des minutes et relieur)	170.14
7482	Pitney Bowes	(Location - compteur postal)	78.32
7483	Contrôles Comptables	(Régistre - permis code civil)	52.41
7484	Marc Montambeault	(Transport - handicapé)	126.00
7485	Produits Chimiques Cartier	(Produits Chimiques - RE)	256.74

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7486	P.A. Thibeault Ltée	(Matériel - salle comm.)	25.13
7487	Sani-Marc Inc.	(Produits chimiques PTE)	105.70
7488	Breuvages Bégin Ltée	(Location distributrice)	52.32
7489	Les Produits Chimiques Calclo)	(Calcium liquide)	9461.20
7490	Librairie du Cap Inc.	(Fournitures - archives)	294.82
7491	C.I.L.	(Soude Caustique)	1250.23
7492	Comité Loisirs Prairies	(Déneigement - sationnement)	50.00
7493	La Cie Const. Dollard	(Service de niveleuse)	1870.00
7494	Morin & Frères Inc.	(Pièces salle - PTE édifice)	307.00
	TOTAL:		$26509.29

Adopté

85-147 Levée de l'assemblée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 21 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 21 mai 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Maurice Dumas, Michel Nobert, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, mardi le 21e jour de mai 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 17e jour du mois de mai 1985

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-148 Modifications aux règlements d'emprunt no. 88(88-A), 99 et 177(182)

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant de 230 000 $ en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
88(88-A)	20 000 $
88(88-A)	46 500 $
99	68 500 $
177(182)	95 000 $
	$230 000 $

ATTENDU que pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui à trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 230 000 $

1- Les obligations seront datées du 17 juin 1985;

2- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, a toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3- Un intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an sera payé semi-annuellement le 17 décembre et le 17 juin de chaque année sur présentation et remise à l'échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4- Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q., ch. D-7);

5- Les obligations seront émises en coupures de 1000 $ ou de multiples de 1000 $;

6- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations;

7- Le terme de la partie renouvelable du règlement numéro 88(88-A) est modifié pour se lire " 4 ans " au lieu de " 20 ans " et le tableau de remboursement sera dorénavant comme suit:

1-	4000 $
2-	4500 $
3-	5500 $
4-	6000 $
	20000 $

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-149 Réduction du terme des obligations prévu dans les règlements d'emprunt

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE, pour l'emprunt au montant total de 230 000 $, effectué en vertu des règlements numéros 88 (88-A), 99 et 177 (182), la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- quatre (4) ans (à compter du 17 juin 1985), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années cinq (5) et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements ci-haut mentionnés, chaque émission subséquente devra être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

85-150 Prolongement du terme original des règlements 88(88-A) et 99 pour un terme additionnel de quinze (15) jours

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine avait le 2 juin 1985, un montant de 115 000 $ à renouveler sur un montant original de 121 500 $ pour des périodes de 14 et 15 ans, en vertu des règlements numéros 88 (88-A) et 99;

ATTENDU que ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU que l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera datée du 17 juin 1985;

ATTENDU que la Corporation Municipale désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q., ch.D-7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émette les 115 000 $ d'obligations de renouvellement pour un terme additionnel de quinze (15) jours au terme original des règlements ci-haut mentionnés.

Adopté

85-151 Adjudication de l'émission d'obligations de 230 000 $

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a demandé, par l'entremise de la Gazette officielle du Québec, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 230 000 $, avis qui a paru le 4 mai 1985;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la Corporation a reçu les trois (3) soumissions ci-dessous détaillées;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-151 Adjudication de l'émission d'obligations de 230 000$ (suite)

		Fournisseurs		
		Geoffrion Leclerc	Levesque Beaubien	Tassé & Ass.
1986	8000	9 %	9 1/2%	9 1/2%
1987	10000	10 %	10 %	10 %
1988	11000	10 1/4%	101/4%	101/4%
1989	201000	10 1/2%	101/2%	103/4%
	Taux moyen	10,9448	11,0142	11,1157
	Prix offert	98,55	98.36	98,75

ATTENDU que l'offre ci-haut provenant de Geoffrion Leclerc Inc. s'est avérée être la plus avantageuse;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE l'émission d'obligations au montant de 230 000 $ de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine soit adjugée à Geoffrion Leclerc Inc.

Adopté

J85-152 Vente de terrains par soumissions publiques

ATTENDU que la Corporation Municipale est propriétaire des lots numéros 103-306 et 103-331 situés sur la neuvième rue;

ATTENDU que la Corporation Municipale n'a plus besoin de ces lots;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement:

1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande des soumissions publiques pour la vente desdits immeubles dont la description est la suivante:

LOT 103-306

BORNES	LIGNE	LONGUEUR METRES
Vers le N.O.: 103-305	Droite	27,56
Vers le N.E.: Ptie 96	Droite	21,34
Vers le S.E.: 103-307	Droite	27,54
Vers le S.O.: 103-344 rue	Droite	21,34

Superficie 587,8 mètres carrés

LOT 103-331

Vers le N.O.: 103-330 rue	Droite	22,61
Vers le Nord: 103-330 rue	Courbe (1)	9,60
	rayon	6,10
	corde	8,63
Vers le N.E.: 103-329 rue	Droite	18,27
Vers le S.E.: 103-180	Droite	28,69
Vers le S.O.: 103-332	Droite	24,38

Superficie 691,9 mètres carrés

2- QUE le secrétaire-trésorier soit désigné pour publier les avis requis;

3- QUE les soumissions devront être déposées dans des enveloppes scellées au bureau du secrétaire-trésorier avant 15:00 heures le 20 juin 1985 et elles seront ouvertes le même jour à 15:01 heures;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

4- QUE la Corporation Municipale ne s'engage a accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;.

5- QUE toute soumission d'un montant inférieur à 4200 $ pour le lot 103-306 et 4900 $ pour le lot 103-331 ne sera pas retenue.

Adopté

✓ 85-153 Opération cadastrale - lot 486-1-1

ATTENDU la requête effectuée par Paul Michaud, arpenteur-géomètre, en date du 6 mai 1985 concernant le lot 486-1-1 propriété de Monsieur Marc Morin;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 4390 étant la subdivision du lot numéro 486-1-1.

Adopté

✓85-154 Usage de l'eau

ATTENDU les difficultés de maintenir une pression minimum constante dans le réseau de distribution d'eau;

ATTENDU l'obligation de restreindre les heures d'arrosage et l'usage de l'eau afin de maintenir une pression sécuritaire dans le réseau d'eau en cas d'incendie;

ATTENDU l'article 7-2.3 du règlement numéro 153;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement DE PERMETTRE l'arrosage des parterres, jardins et pelouses qu'entre 20 heures et 22 heures. Les propriétaires dont les numéros civiques sont pairs pourront arroser les jours de calendrier pairs et les propriétaires dont les numéros civiques sont impairs pourront arroser les jours de calendrier impairs.

Le remplissage des piscines devra se faire la nuit entre minuit et huit heures du matin.

En ce qui à trait au lavage des automobiles et des entrées d'auto, ceux-ci peuvent être fait à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et d'utiliser que l'eau nécessaire à cette fin.

Pour les nouvelles pelouses un permis de l'inspecteur municipal sera obligatoire et aura une durée maximum de 5 jours.

Quiconque ne respectera pas les heures d'arrosage telles que décrites ci-haut sera passible d'une amende de $25.00 plus les frais, pour la deuxième infraction $50.00 plus les frais et pour la troisième infraction $100.00 plus les frais.

Adopté

✓ 85-155 Circulation interdite pour les véhicules lourds sur la 9ième rue entre les lots 103-55 et 103-305

ATTENDU que cette section de rue a une couche de gravier très mince et ne peut supporter que des véhicules automobiles ou des véhicules légers;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.e
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-155 Circulation interdite pour les véhicules lourds sur la 9ième rue entre les lots 103-55 et 103-305(suite)

ATTENDU que le fait de laisser circuler des véhicules lourds cause des dommages considérables à la partie carrossable;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'INTERDIRE la circulation des véhicules lourds entre les lots no. 103-55 et 103-305 tant et aussi longtemps que les travaux d'infrastructure n'auront pas été complétés.

Adopté

* 85-156 Parc Industriel - Nomination des ingénieurs-conseils

ATTENDU l'accord signé le 29 mars 1985 avec le Gouvernement du Canada;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- DE MANDATER la firme Vézina Fortier Poisson Inc. pour accomplir les travaux d'ingénierie dans le dossier du Parc Industriel;

2- D'AVISER les responsables de cette firme que la date limite pour compléter les travaux est le 15 juillet 1985.

Adopté

* 85-157 Parc Industriel - Nomination des Urbanistes

ATTENDU l'accord signé le 29 mars 1985 avec le Gouvernement du Canada;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- DE MANDATER la firme Pluritec Inc. pour accomplir les travaux d'urbanisme dans le dossier du Parc Industriel;

2- D'AVISER les responsables de cette firme que la date limite pour compléter les travaux est le 15 juillet 1985.

Adopté

* 85-158 Villes et Villages fleuris - Confirmation de montant de la subvention 1985

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE CONFIRMER aux membres du Comité Villes et Villages fleuris le montant de 1500 $ pour leurs travaux de l'été 1985.

Adopté

* 85-159 Place St-Laurent - Evènement du 24 et 25 mai 1985

ATTENDU les dispositions du règlement numéro 178 - Le système d'éclairage des terrains de balle et l'utilisation de micros à ces endroits (article 2);

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE CONSIDERER l'évènement du 24 et 25 mai 1985 comme étant le premier des deux évènements spéciaux permis.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

* Les membres du Conseil étant tous présents, ces points ont été ajoutés.

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi 27 mai 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 mai 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 27e jour de mai 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 24e jour du mois de mai 1985

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie Conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-160 ONET 85 - Protocole d'entente

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le protocole d'entente soumis par ONET 85.

2- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier pour signer le protocole d'entente.

Adopté

85-161 Réseau cyclable - Détermination du tracé et du type d'aménagement préconisé par le Conseil Municipal

ATTENDU les résultats obtenus lors de la rencontre du 21 mai 1985;

ATTENDU la nécessité de revitaliser la route 138 suite à l'ouverture de l'autoroute 40;

ATTENDU la répartition de la population à l'intérieur de notre municipalité;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE RETENIR la rue St-Maurice, le rang St-Malo, le Boulevard Francoeur et la Route 138 comme étant le tracé retenu par le Conseil Municipal (voir plan en annexe)

2- DE PRIVILEGIER la bande cyclable comme type d'aménagement afin D'ASSURER la sécurité des cyclistes.

Adopté

85-162 Achat de l'édifice de la Garde Côtière

ATTENDU que la Corporation Municipale a offert la somme nominale de 1$ pour se porter acquéreur de cet immeuble;

ATTENDU que Transport Canada n'est pas disposé à nous vendre cet immeuble mais nous suggère la formule suivante:

" Un bail renouvelable de 5 ans avec comme contrepartie l'entretien d'hiver du chemin. De plus, cet immeuble ne peut souffrir une circulation intense pour des raisons de sécurité".

ATTENDU que cet immeuble contient une génératrice inutilisée par Transport Canada;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'AVISER Transport Canada que notre intention était d'acheter et non de louer.

2- D'OFFRIR la somme nominale de 1$ pour l'acquisition de la génératrice localisée dans ce bâtiment.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-163 Conciliation du solde en banque

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 mars soit adoptée.

Adopté

85-164 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 mars 1985 soit adoptée.

Adopté

85-165 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1985 soit adopté.

Adopté

85-166 CPTAQ - demande d'autorisation - partie du lot 49

ATTENDU la demande de Monsieur Marcel Arcand;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Marcel Arcand auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

85-167 Demande du Club Optimiste

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ASSISTER le Club Optimiste dans le transport d'un filtreur et de divers équipements de piscine.

2- DE REMISER ce matériel durant un certain temps sous réserve des constats a être effectués par l'inspecteur municipal.

Adopté

85-168 Premier versement de 1000 $ au Comité de loisirs Place Norbert

ATTENDU que le comité de Place Norbert a présenté le bilan financier pour l'année 1984 tel que demandé;

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année 1985 ont aussi été présentées telles que demandées;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QU'UN PREMIER versement de 1000 $ soit versé au Comité de loisirs Place Norbert.

Adopté

Lucien Chaussé ....MAIRE:.... Frédéric Prescott .....SEC-TRES.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 juin 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 juin 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Pierre Juneau
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 3e jour de juin 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Offre d'emploi - Directeur(trice) des travaux publics
2- Assurances 1985-1986
3- Demande de permis d'alcool - restaurant GIGI
4- Embauche d'un inspecteur adjoint à temps partiel
Usage de l'eau et autres
5- Nomination du maire suppléant

DONNE ce 31e jour du mois de mai 1985

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-169 Offre d'emploi - Directeur (trice) des travaux publics

ATTENDU les critères d'admissibilité du programme "Bon d'emploi Plus" soit:

- agé de moins de 30 ans
- avoir complété avec succès une formation de niveau universitaire ou collégial depuis au moins 1 an
- posséder une expérience de travail inférieure à 6 mois

ATTENDU qu'une subvention de l'ordre de 25% du salaire brut du participant jusqu'à concurrence de 8500 $ sur 2 ans;

ATTENDU les informations obtenues du préposé à ce programme;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE PROCEDER à la publication de l'offre d'emploi ci-jointe

2- DE FORMER un comité composé de MM. Lucien Chaussé, Maurice Dumas, Jean-Pierre Sévigny, Frédéric Prescott et Fernand Veillette pour assurer le suivi de ce dossier.

Adopté

85-170 Assurances 1985-1986

ATTENDU que trois (3) firmes furent invitées à soumissionner;

ATTENDU les prix soumis par deux (2) soumissionnaires:

1-	Ravary et Associés Inc. (La Laurentienne)	8026,00 $
2-	J.B. Lanouette Inc. (La Laurentienne0	8026,00 $
3-	J.B. Lanouette Inc. (La Royale)	9091,00 $

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCORDER le contrat d'assurance à la firme Ravary et Associés Inc. pour la période du 8 juin 1985 au 8 juin 1986 pour un coût global de 8748,34 $ taxe provinciale incluse.,

Adopté

85-171 Demande de permis d'alcool - restaurant GIGI

ATTENDU la demande pour un permis additionnel du restaurant GIGI;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale ne s'oppose pas à cette demande.

Adopté

85-172 Embauche d'un inspecteur adjoint à temps partiel - Usage de l'eau et autres règlementations.

ATTENDU la résolution numéro 85-154 définissant les restrictions relatives à l'usage de l'eau;

ATTENDU la nécessité de faire respecter cette règlementation pour le bien-être de l'ensemble des citoyens;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1- DE PROCEDER à l'embauche d'un inspecteur adjoint - usage de l'eau et autres règlementations pour la période du 10 juin au 16 août 1985.

2- DE FIXER à 21 heures/semaine soit: 7 jours de 3 heures, l'horaire de cet employé.

3- DE PORTER le nombre d'inspecteurs à deux (2) advenant que le programme provincial "Travaux communautaires en milieu municipal" soit disponible dans un délai raisonnable d'une durée d'une semaine.

Adopté

85-173 Nomination du maire suppléant

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Michel Nobert, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 août 1985.

Adopté

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 juin 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 10 juin 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Maurice Dumas
Michel Nobert
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

85-174 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

85-175 Adoption des minutes

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 13, 21, 27 mai et 3 juin 1985.

Adopté

✓ 85-176 Avis de motion - règlement no. 184

Monsieur Louis St-Arnaud conseiller, donne avis de motion à l'effet de présenter, à la prochaine session ou a une session subséquente, un règlement décrétant l'application des chapitres II et III de la loi sur les élections dans certaines municipalités.

Adopté

✓ 85-177 Parc-Industriel - Nomination du gérant de projet et du responsable des travaux d'ingénierie

ATTENDU l'accord signé le 29 mars 1985 avec le Gouvernement du Canada;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement:

1- DE MANDATER la firme d'ingénieurs-conseil Vézina, Fortier, Poisson Inc. pour assumer la gérance du projet de fabrication d'un plan d'aménagement du parc industriel et DE LEUR CONFIER les travaux d'ingénierie dans ce projet.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2- D'AVISER les responsables de cette firme que la date limite pour compléter les travaux est le 15 juillet 1985.

Cette résolution rescinde la résolution no. 85-156

Adopté

85-178 Parc Industriel - Laboratoire d'expertisé

ATTENDU le mandat de gérant de projet attribué à la firme d'ingénieurs-conseil Vézina, Fortier, Poisson Inc.;

ATTENDU les divers travaux à être effectués par un laboratoire d'expertise dans ce dossier;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE RECOMMANDER au gérant de projet, la firme Laboratoire Choisy pour effectuer ces travaux.

Adopté

85-179 Cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1 - Homologation de l'acte d'accord

ATTENDU les demandes d'un groupe de personnes intéressées dans les travaux d'aménagement du cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1;

ATTENDU que le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a préparé un projet d'aménagement dudit cours d'eau;

ATTENDU que le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a préparé un devis descriptif des travaux à effectuer ainsi que les plans l'accompagnant;

ATTENDU que tous les propriétaires du terrain assujetti aux travaux ont signé un acte d'accord relatif à l'aménagement du cours d'eau (article 779 du CM);

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement QUE le conseil de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine homologue l'acte d'accord relatif à l'aménagement du cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1.

Adopté

85-180 Cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1 - Demande d'intervention

ATTENDU les demandes d'un groupe de personnes intéressées dans les travaux d'aménagement du cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1;

ATTENDU que le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a préparé un projet d'aménagement dudit cours d'eau;

ATTENDU que le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a préparé un devis descriptif des travaux à effectuer ainsi que les plans l'accompagnant;

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-180 Cours d'eau Toupin et BRANCHE # 1 - Demande d'intervention (suite)

ATTENDU qu'un acte d'accord a été signé par tous les propriétaires du terrain assujetti aux travaux à effectuer;

ATTENDU que ledit acte d'accord a été homologué par les membres du Conseil de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine lors de leur session tenue le dixième jour du mois de juin 1985;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de bien vouloir se charger, à titre gratuit, au nom et pour le compte de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, de l'exécution des travaux de drainage projetés dans le cours d'eau Toupin et BRANCHE #1.

Adopté

✓ 85-181 Demande de permis de morcellement

ATTENDU la requête de Monsieur Daniel Daguerre pour le morcellement du lot 106-2P;

ATTENDU qu'une borne d'incendie est localisée sur le lot 106-2 dans la cour arrière;

ATTENDU la demande faite par Monsieur Daniel Daguerre pour relocaliser la borne d'incendie dans la ligne avant de lot pour des raisons de sécurité et faciliter le déneigement de la borne d'incendie;

ATTENDU qu'un contrat notarié de servitude a été préparé en faveur de la municipalité pour l'entretien de la conduite sur le lot 106-2;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER le morcellement du lot 106-2P tel que décrit techniquement au plan ci-joint (annexe1).

2- DE MANDATER Messieurs Lucien Chaussé, Maire et Frédéric Prescott pour signer au nom de la Corporation Municipale l'acte de servitude à intervenir avec MM. Daniel Daguerre et G. Pellerin (annexe2).

3- D'AUTORISER l'inspecteur municipal à déplacer la borne d'incendie en bordure de la troisième rue, sous réserve de l'existence des disponibilités budgétaires.

Adopté

✓ 85-182 Opération cadastrale - lot 583-27

ATTENDU la requête effectuée par Paul Michaud, arpenteur-géomètre, en date du 3 juin 1985 concernant le lot 583-27 propriété de Monsieur Carl Gamache;

ATTENDU la vérification faite par l'inspecteur municipal;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 4409 étant la subdivision du lot 583-27.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R-C-
INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

85-183 Ajout de 2 lampes de rue

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Yves Côté, contracteur, concernant la pose de 2 lampes de rue sur la 9e rue;

ATTENDU que suite à une inspection faite par l'inspecteur municipal, il a été constaté que ces demandes sont justifiées;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement D'ADRESSER une demande à l'Hydro-Québec pour la pose de 2 lampes de rue 8500 lumens à vapeur de sodium aux endroits suivants:

1 entre les numéros civiques 320 et 330, 9e rue
1 entre les numéros civiques 350 et 360, 9e rue

Adopté

Réparation du balai mécanique

Cette résolution a été refusée

✓ 85-184 Achat de matériaux d'aqueduc, d'égout et autres

ATTENDU l'obligation de maintenir nos réseaux d'aqueduc et d'égout en bon état;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat de matériaux pour faire cet entretien;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACHETER une quantité de matériaux d'aqueduc, d'égout et autres pour un montant de 8237,57$ soit:

Saillant Inc.	4031,43$
J.U.Houle	2206,44$
Fred Poliquin	1999,70$

et ce selon la liste jointe en annexe à la présente.

Adopté

85-185 Correspondance

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mai 1985.

Adopté

85-186 Comptes

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Chèques réservés pour le projet de la Salle communautaire

7316	P.A.Thibeault Ltée	(Aménagement salle comm.)	1296.00
7317	Electricité ACA Inc.	" "	784.00
7318	Béton du Cap Inc.	" "	2092.16
7319	M. Pierre Biron	" "	585.00
7320		CANCELLE	
7321	Trois-Rivières Location	" "	317.47
7322	Guillevin International	" "	1799.75
7323	Saillant Inc.	" "	803.71
7324	Atelier Usinage Gomex	" "	54.78
7325	M. Claude Robert	" "	1100.00
7326	G.V.Walton Inc.	" "	937.00
7327	Fred Poliquin	" "	1341.70
7328	G.H.Wood Cie Ltd.	" "	856.25
7329	Centre de Décoration Enr.	" "	952.91
7330	Morin & Frères Inc.	" "	40.24
7331	La Sablière du Cap Inc.	" "	6.54
7332	Les Spéc. Pierre Martin	" "	363.62
7333	Gaston Brouillette Inc.	" "	6217.44
7334		CANCELLE	
7336	M. Réjean Caron	" "	50.00
7344	Delphis L'Heureux Inc.	" "	300.00
7345	Fer Ornemental Champlain	" "	385.00
7346	Matériaux Les Rives	" "	392.06
7348	Céramique Desrochers	" "	18.15
7495	Frédéric Prescott	(Frais de déplacement)	20.58
7496	Syndicat Can. Fonc. Publ.	(Déductions salaires)	84.36
7497	Ministre du Revenu	(Déductions salaires)	4040.12
7498	Receveur Général Canada	(Déductions salaires)	3127.41
7499	Jules Milette Inc.	(Contrat enlèvement ord)	3454.67
7500	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5850.00
7501	Société Canadienne Postes	(Frais de poste)	300.00
7502	Claudette Toupin	(Petite Caisse)	65.44
7503	Banque Nationale Canada	(Rachat oblig. 49000.00)	
		(Int. oblig. 2327.50)	51327.50
7504	Banque Nationale Canada	(Rachat oblig. 117000.00)	
		(Int. oblig. 7605.00)	124605.00
7505	Louis St-Arnaud	(Frais de déplacement)	40.42
7506	Sylvain Bellemare	(Distribution circulaires)	22.05
7507	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
7508	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
7509	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	23.45
7510	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
7511	Baseball Mineur	(Contribution loisirs)	1000.00
7512	Comité Loisisr St-Laurent	(Contribution secteurs)	1000.00
7513	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires)	5956.81
7514	Municipalité Ste-Marthe	(Salaires conseil)	1355.00
7515	Roland Montplaisir	(Achat actifs immobilisés)	4000.00
7516	Mme Germaine Hamel	(Achat actifs immobilisés)	6750.00
7517	M. Richard Loranger	(Réclamation domm et int.)	766.16
7518	Marcel Milot	(Frais de déplacement)	35.49
7519	La Laurentienne	(Déductions salaires)	171.35
7520	Trust Général Canada	(Déductions salaires)	1698.68
7521	Sylvain Normandin	(Distribution circulaires)	12.60
7522	Mme René Beauchesne	(Distribution circulaires)	28.00
7523	Robert Jutras	(Distribution circulaires)	23.45
7524	Patrick Dumas	(Distribution circulaires)	24.15
7525		CANCELLE	
7526	Soc. Can. Sclérose plaque	(Don - Décès MMe Juneau)	50.00
7527	Ginette Launier	(Frais de déplacement)	13.76
7528	Serge Turcotte	(Salle comm. - ménage)	50.00
7529	Laurier Mongrain	(Frais de déplacement)	97.78
7530	René Veillette	(Remboursement taxes)	145.81
7531	Réal Fontaine	(Remboursement taxes)	48.00
7532	Frédéric Prescott	(Frais dépl. et représ.)	26.00
	TOTAL		$236972.57

INITIALES DU MAIRE L-E
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Liste des comptes à payer au 31 mai 1985

No. de résolution ou annotation			
7533	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	19.90
7534	Bell Canada	(Station de pompage)	31.01
7535	Bell Canada	(Hôtel municipal)	206.51
7536	Hydro-Québec	(Loisirs Prairies)	273.40
7537	Hydro-Québec	(Dominique-Savio)	16.68
7538	Hydro-Québec	(Place St-Laurent)	120.64
7539	Hydro-Québec	(Aqueduc)	1163.26
7540	Florian Beaubien	(Terre noire-Hôtel municipal)	43.60
7541	Produits Laboratoires certifiés	(Produits - borne-fontaine)	166.35
7542	Me Gilles Légaré	(Vente par Mlle L.Désilets)	167.00
7543	Aluminium Dufresne	(Plaques de rues)	386.36
7544	Savin Canada Inc.	(Location - photocopieur)	125.57
7545	Les Publications Qué	(Soumission - obligations)	123.28
7546	Garage M. Ayotte	(Essence - véhicules)	277.30
7547	Gaston Bédard Inc.	(Location - dactylo)	54.50
7548	Charles Veillette	(Poulies-Pl St-Laurent)	25.00
7549	Centre de Décoration	(Peinture-Pl. St-Laurent)	112.98
7550	R.J. Levesque & Fils	(Pièces - PTE)	117.22
7551	Métropolitain Equip.	(Pièces pour tondeuse)	192.77
7552	Foucher Industriel	(Filet - Pl. St-Laurent)	189.56
7553	Burotec Inc.	(Fournitures de bureau)	65.40
7554	Sani-Marc Inc.	(Produits de nettoyage)	119.45
7555	Poste Essence Mauricie	(Essence-véhicules)	154.58
7556	Canadien Tire Accep.	(Petits outils - voirie 106.79) (Art. quincaillerie 79.23)	186.02
7557	Librairie du Cap	(Fournitures de bureau)	295.29
7558	Vitrerie du Centre	(Vitre - Loisirs Pl.St-Laurent)	3.66
7559	Le Nouvelliste	(Appel offre et avis public)	332.50
7560	Les Produits Chimiques Calclo Ltée	(Abat-poussière - calcium)	9616.27
7561	Atelier Usinage Gomex	(Réparation de balai)	101.80
7562	Les Ent. Gaston Fournier	(Transport sable et terre)	408.00
7563	Atelier Mouvec Ltée	(Réparation - compteur RDE)	158.74
7564	P.A.Thibeault Ltée	(Matériaux - Loisirs)	115.70
7565	Morin et Frères Inc.	(Pièces et acce. PTE et petits outils)	203.95
	TOTAL		$15574.25

Adopté

✓ 85-187 Infraction aux règlements municipaux - Marcel Béliveau

ATTENDU les infractions aux règlements municipaux constatées par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'avis écrit envoyé par courrier recommandé le 16 mai 1985;

ATTENDU que Monsieur Béliveau ne s'est pas conformé suite au délai accordé;

Proposé par Maurice Dumas, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier de Monsieur Marcel Béliveau à la cour municipale.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-188 Infraction aux règlements municipaux - Louise Thibeault

ATTENDU les infractions aux règlements municipaux constatées par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'avis écrit envoyé par courrier recommandé le 16 mai 1985;

ATTENDU que Madame Thibeault ne s'est pas conformée suite au délai accordé;

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Guy Bergeron et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier de Madame Louise Thibeault à la cour municipale.

Adopté

85-189 Infraction aux règlements municipaux - Jeanne Bouchard

ATTENDU les infractions aux règlements municipaux constatées par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'avis écrit envoyé par courrier recommandé le 16 mai 1985;

ATTENDU que Madame Bouchard ne s'est pas conformée suite au délai accordé;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier de Madame Jeanne Bouchard à la cour municipale.

Adopté

85-190 Infraction aux règlements municipaux - Canoes Beaumier Enr.

ATTENDU les infractions aux règlements municipaux constatées par l'inspecteur municipal;

ATTENDU l'avis écrit envoyé par courrier recommandé le 16 mai 1985;

ATTENDU que Canoes Beaumier Enr. ne s'est pas conformé suite au délai accordé;

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement DE SOUMETTRE le dossier de Canoes Beaumier Enr. à la cour municipale.

Adopté

85-191 Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé .....MAIRE..... .....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

INITIALES DU MAIRE h.e

INITIALES DU SEC.-TRÉS. (1)

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 juin 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 17 juin 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Michel Nobert
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, lundi le 17e jour de juin 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir "Annexe"

DONNE ce 14e jour du mois de juin 1985.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

85-192 Adoption du règlement numéro 184 décrétant l'application des chapitres II et III de la partie I de la loi sur les élections dans certaines municipalités.

Proposé par Michel Nobert, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 184.

Adopté

85-193 Délimitation des districts électoraux

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Michel Nobert et résolu unanimement D'ACCEPTER la proposition contenue dans la lettre du secrétaire-trésorier et plus amplement décrite à l'annexe 2.

Adopté

85-194 Municipalisation des rues - rapport d'étape

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport présenté et afin d'accélérer le processus de municipalisation des rues, DE NOMMER à une prochaine réunion, quatre notaires additionnels.

Adopté

85-195 CPTAQ - demande d'autorisation - 484-2-2

ATTENDU la demande de Monsieur Pierre Houde;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Louis St-Arnaud, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Pierre Houde auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

85-196 Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux - 1985

ATTENDU la tenue du congrès des secrétaires municipaux du Québec les 14, 15 et 16 août 1985;

Proposé par Jean-Guy Bergeron, secondé par Maurice Dumas et résolu unanimement:

1- DE VERSER la somme de 250,00 $ pour couvrir les frais d'inscription du secrétaire-trésorier à ce congrès.

2- D'ALLOUER la somme de 500,00 $ à titre d'avance pour couvrir les frais inhérents à ce congrès et ce dans la semaine précédant la tenue du congrès.

Adopté

85-197 Corporation pour le développement de la récupération et du récyclage des déchets de la région 04 Inc. - Assemblée générale annuelle.

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Louis St-Arnaud et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Michel Nobert, pro-maire pour assister à l'assemblée générale annuelle tenue le 19 juin 1985 et de verser la somme de 50,00 $ à titre de cotisation pour l'exercice 1985-1986.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

85-198 Parc Industriel - Choix de l'option

Proposé par Pierre Juneau, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'option numéro3 telle que modifiée au plan préparé par la Firme Pluritec Ltée.

Adopté

85-199 Plan d'implantation - terrain de balle - Place Norbert

ATTENDU la pétition antérieure demandant un terrain pour les jeunes enfants;

ATTENDU que le terrain a été aménagé en fonction des jeunes enfants;

Proposé Par Michel Nobert, secondé par Pierre Juneau et résolu unanimement D'ACCEPTER le nouveau plan d'implantation du terrain de balle Place Norbert avec les dimensions de 210 pieds sur la ligne de champs gauche et droite.

Adopté

Lucien Chausse ..... MAIRE ..... Marcel Milot SEC.-TRES. ADJ.

LUCIEN CHAUSSE MARCEL MILOT

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 3 juillet 1985

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 3 juillet 1985 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Louis St-Arnaud
Pierre Juneau
Jean-Pierre Sévigny
Maurice Dumas
Jean-Guy Bergeron
Michel Nobert

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Louis-St-Arnaud, Pierre Juneau, Jean-Pierre Sévigny, Michel Nobert, Maurice Dumas, Jean-Guy Bergeron.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, mercredi le 3e jour de juillet 1985 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants savoir:

Voir "ANNEXE"

DONNE ce 28e jour du mois de juin 1985

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier